



Revue archéologique de l'Est

**Tome 60 | 2011
n° 183**

**La villa des « Vernes » à La Boisse (Ain) :
contribution des fouilles récentes à la
compréhension de l'évolution d'un établissement
rural antique et de son espace funéraire**

**Tony Silvino, Frédérique Blaizot, Guillaume Maza, Thierry Argant,
Stéphane Carrara, Laudine Robin, Caroline Schaal et Aurélie Schenk**



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6860>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011
Pagination : 217-290
ISBN : 978-2-915544-18-3
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Tony Silvino, Frédérique Blaizot, Guillaume Maza, Thierry Argant, Stéphane Carrara, Laudine Robin, Caroline Schaal et Aurélie Schenk, « La villa des « Vernes » à La Boisse (Ain) : contribution des fouilles récentes à la compréhension de l'évolution d'un établissement rural antique et de son espace funéraire », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 60 | 2011, mis en ligne le 29 novembre 2012, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6860>

LA VILLA DES « VERNES » À LA BOISSE (AIN) : contribution des fouilles récentes à la compréhension de l'évolution d'un établissement rural antique et de son espace funéraire

Tony SILVINO*, Frédérique BLAIZOT**, Guillaume MAZA*,
Avec la collaboration de Thierry ARGANT*, Stéphane CARRARA***,
Laudine ROBIN****, Caroline SCHAAL*****, Aurélie SCHENK*

À Jacqueline Chastel

Mots-clés Villa, pars urbana, pratiques funéraires, mobiliers archéologiques.

Keywords Villa, pars urbana, funerary practices, archaeological goods.

Schlagwörter Villa, pars urbana, Grabriten, archäologisches Mobiliar.

Résumé Dans le cadre de l'aménagement d'un diffuseur autoroutier sur la commune de La Boisse (Ain), à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Lyon, une opération d'archéologie préventive, réalisée en 2005-2006, a permis d'enrichir la documentation d'une villa du 1^{er} s. après J.-C. Si une partie de cet établissement avait déjà été explorée en 1980 lors de la construction de l'autoroute A42, la fouille a permis de compléter le plan de la pars urbana, et surtout de préciser la datation de l'occupation gallo-romaine. Cette villa de plan classique n'est en effet pas une création ex nihilo; elle a succédé à deux ensembles architecturaux antérieurs, caractérisés par des constructions en terre et bois. La villa a été abandonnée à l'extrême fin du 1^{er} s. ap. J.-C. ou au début du siècle suivant. Deux structures isolées à caractère funéraire qui, par leur richesse, constituent un unicum régional, sont aussi datées de cette période.

Abstract As part of the construction of a motorway interchange in the municipality of La Boisse (Ain), about twenty kilometres north-east of Lyon, a preventive archaeology project carried out in 2005–2006 furnished additional information about a villa built in the 1st century AD. Whereas a section of the site had already been explored during the construction of the A42 motorway, the latter excavation not only enabled the plan of the pars urbana to be completed and, above all, it allowed the dating of the Gallo-Roman occupation to be made with precision. This classically laid out villa was not an ex nihilo construction: it had been built over two earlier sets of architectural buildings made from wood and mud. The villa was abandoned at the extreme end of the 1st century AD or at the start of the following century. Two isolated, apparently funerary structures – which, through the wealth of their contents, are unique for the region – have also been dated to the same period.

Zusammenfassung Im Rahmen des Baus eines Autobahnverteilers auf dem Gebiet der Gemeinde La Boisse (Département Ain) etwa 20 km nordöstlich von Lyon, konnte durch eine 2005-2006 durchgeführte Präventivgrabung die Dokumentation einer villa des 1. Jh. n. Chr. bereichert werden. Ein Teil dieses Areals war bereits 1980 anlässlich des Baus der Autobahn A42 erforscht worden, doch die neue Grabung bot Gelegenheit, den Grundriss der pars urbana zu ergänzen, und vor allem die Datierung der gallo-römischen Phase zu präzisieren. Diese villa mit klassischem Grundriss war in der Tat keine Gründung ex nihilo; sondern sie folgte auf zwei Vorgängerbauten in Holz-Erde-Bauweise. Die villa wurde Ende des 1. Jh. n. Chr. oder Anfang des folgenden Jahrhunderts aufgegeben. Zwei isolierte Grabstrukturen, deren Reichtum in der Region einzig ist, werden ebenfalls in diese Zeit datiert.

* Archeodunum; t.silvino@archeodunum.fr, UMR 5138 Archéologie et Archéométrie (indiqué ci-dessous TS); g.maza@archeodunum.fr (indiqué ci-dessous GM); t.argant@archeodunum.fr (indiqué ci-dessous TA).

** Inrap et UMR 5199 PACEA-LAPP; frederique.blaizot@inrap.fr (indiquée ci-dessous FB).

*** Service Archéologique de la ville de Lyon; stephane.carrara@mairie-lyon.fr (indiqué ci-dessous SC).

**** Doctorante à l'Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 Archéologie et Archéométrie; laudine_r@hotmail.com (indiquée ci-dessous LR).

***** Carpologue; caroline.schaal@wanadoo.fr (indiquée ci-dessous CS).

Dans le cadre de l'aménagement d'un diffuseur autoroutier (A42-RD61a Montluel) sur la commune de La Boisse (Ain), une opération archéologique préventive a été engagée au cours de l'hiver 2005-2006 sur une superficie d'environ 21 000 m², par une équipe de la société Archeodunum¹. Cette opération fait suite aux fouilles menées par Georges Vicherd et son équipe en 1980, lors de la construction de l'autoroute A42. Le plan partiel de la *pars urbana* d'une *villa* antique du I^{er} s. ap. J.-C., des vestiges de l'Âge du Bronze, ainsi qu'un petit bâtiment tardo-antique avaient alors été mis au jour (VICHÉRD, BAUDRAND, 1982). Les découvertes réalisées lors de la seconde opération ont permis non seulement de compléter la documentation de la *villa* mais également de préciser sa chronologie, en mettant notamment en évidence une occupation immédiatement antérieure.

1. LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE (TS; GM)

1.1. LE MILIEU GÉOGRAPHIQUE

Le site des « Vernes » est localisé sur la commune de La Boisse, sur la rive droite du Rhône, à l'extrême sud du département de l'Ain (fig. 1). Il est implanté au pied du plateau de la Dombes d'origine glaciaire, culminant à environ 300 m d'altitude, en bordure de la plaine d'inondation du Rhône, et en limite du bas Dauphiné à substratum molassique recouvert d'un manteau morainique. L'Est lyonnais est caractérisé par les vallums morainiques abandonnés par les glaciers quaternaires. Cette plaine alluviale, large d'environ 5 km, est alimentée par le Rhône, l'Ain et la Bourbre. Elle est constituée de matériel caillouteux d'origine alpine, préalpine et jurassienne. Il s'agit d'alluvions anciennes de type fluvio-glaciaire et d'alluvions récentes fluviales. Ces formations fluvio-glaciaires ont été démantelées lors de l'encaissement du Rhône et ont donné naissance à plusieurs terrasses. La zone de fouille domine la plaine d'inondation par une rupture de pente mesurant 6 m à La Boisse et un peu moins de 20 m à La Pape (LÉVY, 1922). Le site se trouve sur une terrasse dont la cote moyenne est de 181 m. Elle est constituée de graviers et de galets généralement lessivés et est limitée au sud et à l'ouest par une légère dépression circulaire, témoin d'un ancien paléochenal (ST500) (fig. 2).

1.2. L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

Durant l'Antiquité, l'implantation humaine dans ce secteur est manifestement liée à la présence d'un grand axe

de communication reliant Lyon-*Lugdunum* et la plaine de l'Ain, en d'autres termes entre la vallée du Rhône et la Bresse ou le Bugey. Certains auteurs évoquent le passage d'une voie antique au pied de la Côtière, correspondant au rebord du plateau de la Dombes, mais aucune preuve archéologique n'a permis de le confirmer, en dehors d'une borne inscrite qui proviendrait de la commune de Béligneux. Les traces d'occupation dans le secteur de la Côtière se résument à quelques sites, dont la *villa* des « Grandes Terres » à Beynost et l'établissement rural du « Cartelet » à Béligneux. Le premier, implanté au pied de la Côtière de la Dombes, se situe à 10 km à l'ouest de la *villa* des « Vernes ». Sa fouille a permis la mise au jour d'une partie du plan d'une *villa* du I^{er} siècle ap. J.-C., avec une occupation de la *pars rustica* au IV^e siècle (MOTTE, VICHÉRD, 2008) (fig. 16). Le second site se trouve à Béligneux, sur le coteau, entre le plateau et la plaine de l'Ain, à l'est de La Boisse. Il livre un unique bâtiment agricole en matériau léger, construit en terre sur solins de galets. Le mobilier associé s'est en revanche avéré relativement riche, avec notamment un ensemble céramique et une petite série monétaire datés du IV^e siècle (VICHÉRD, 1984).

Le contexte archéologique des « Vernes » reste toutefois largement redevable aux fouilles réalisées en 1980 par Georges Vicherd, dont les résultats ont été publiés très rapidement (VICHÉRD, BAUDRAND, 1982). Celles-ci ont permis de découvrir la *pars urbana* d'une *villa* gallo-romaine du I^{er} siècle ap. J.-C., ainsi que les traces ténues d'une occupation protohistorique (Bronze final « phase ancienne »), matérialisée par une unique fosse-silo. Pour l'occupation antique, aucune phase antérieure à la construction de l'établissement en dur n'a été repérée². L'ensemble découvert alors couvre une superficie de plus d'un hectare et présente un état de conservation relativement médiocre (fig. 12). Plusieurs étapes ont néanmoins été décelées pour la construction de la *villa*. Le bâtiment primitif (B), de forme rectangulaire, se compose de plusieurs espaces cloisonnés interprétés comme des habitations. Une zone de jardins a été pressentie (A) à l'ouest. L'espace à l'est des habitations est occupé par une cour rectangulaire (D) entourée d'un couloir (C), délimité par une fondation qui devait supporter un mur bahut (fig. 15, *infra*). Dans la mesure où le mur occidental du couloir est doublé par une autre fondation légère, il faut vraisemblablement y voir une galerie fermée plutôt qu'un portique. Au nord de cette cour, des restes de sols en mortier de tuileau et des blocs de calcaire réunis par des murs en galets correspondraient aux vestiges d'un portique (I). Un puits (J), édifié à l'aide de dalles en calcaire, est à mettre en relation avec l'aménagement de cette cour D. Il s'accompagne d'un système de caniveaux, dont l'un traverse le mur de façade oriental de la cour. Des bains ont par ailleurs été identifiés plus à l'est (K) : ils se composent de trois pièces organisées de manière symétrique, mais dont l'une comporte une abside et des traces de rubéfaction. Des massifs de

1. Cette intervention, prescrite par l'État (DRAC Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie), a été réalisée par une équipe d'archéologues d'Archeodunum, dirigée par Pascal Nuoffer en collaboration avec Benoît Montandon et Lionel Orengo. Elle a entièrement été financée par la Société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Ce manuscrit a été financé conjointement par le Ministère de la Culture (aide à la préparation à la publication), le Conseil Général de l'Ain et la société Archeodunum. Il a été réalisé dans le cadre d'une convention avec l'Inrap pour la participation d'un des auteurs (F. Blaizot).

2. Il est nécessaire ici de rappeler que cette fouille d'urgence, réalisée en 1980 dans le cadre de la construction de l'autoroute A42, a été effectuée dans des conditions parfois difficiles et que l'étude du mobilier, ainsi que l'analyse générale des vestiges, n'étaient pas complètement abouties lors de la publication.

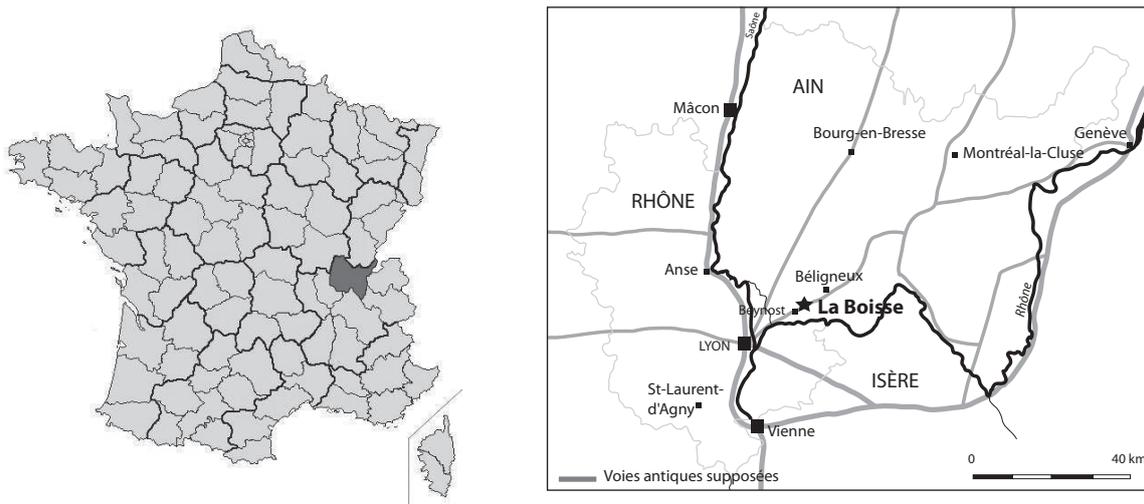


Fig. 1. Localisation de La Boisse dans le cadre du département de l'Ain (DAO : Damien Tourgon).

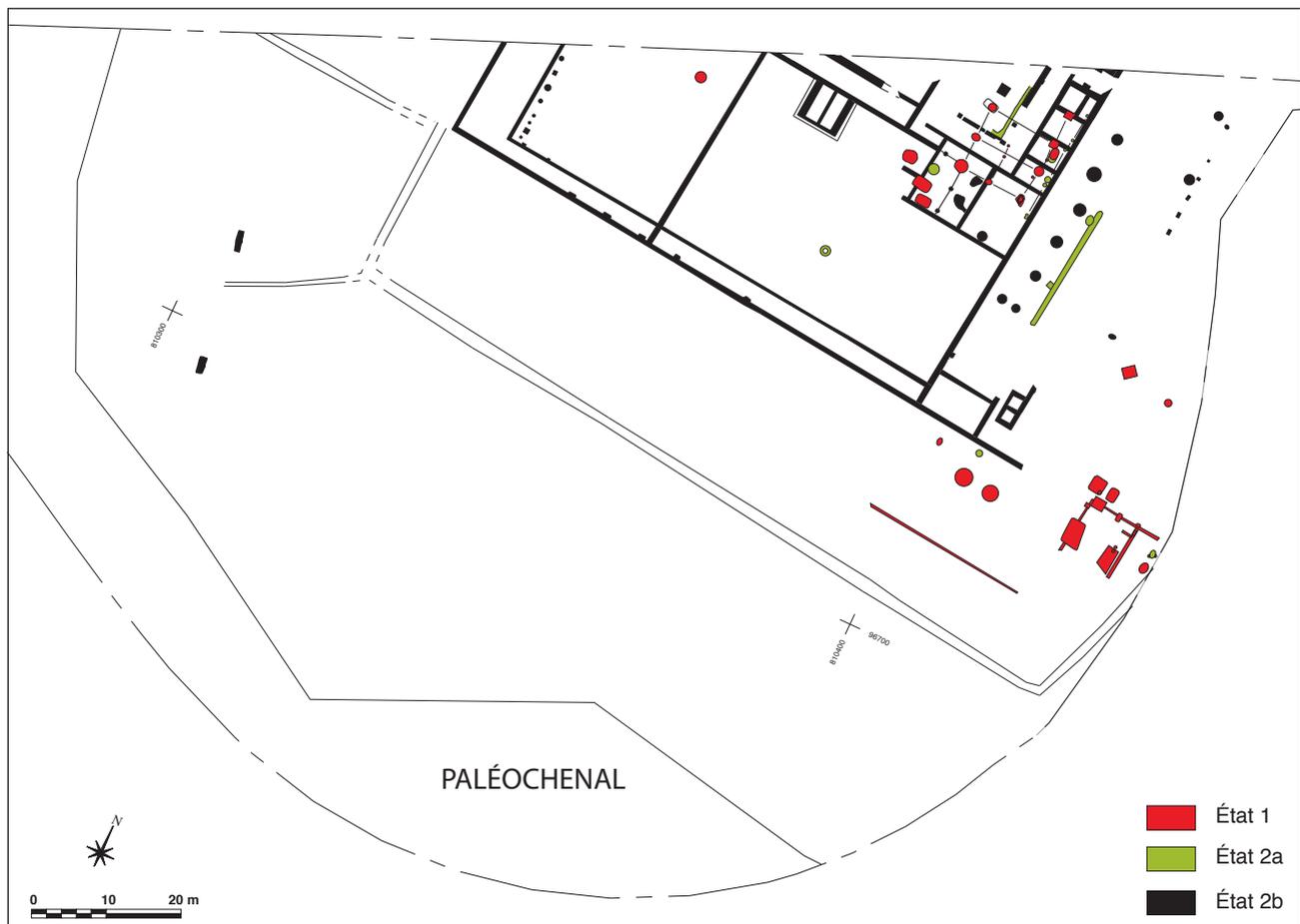


Fig. 2. Plan des vestiges antiques (DAO : Yann Buzzi et Damien Tourgon).

maçonneries dans les angles des pièces évoquent un système de voûtes ou plus simplement de pièces chauffées. Si aucun vestige d'hypocauste n'a été décelé, des fragments de *tubuli* ont été recueillis à sa périphérie. Un couloir de façade, dans lequel un puits en matériaux hétérogènes a été installé, et

une petite cour flanquée d'un portique sont juxtaposés à l'est. Un foyer a été retrouvé au milieu de la cour. Les balnéaires sont entourés au nord et à l'ouest d'un couloir. Une deuxième cour (E) et un corps double de bâtiment sont installés à l'est de la cour D. Cet espace est entouré d'un

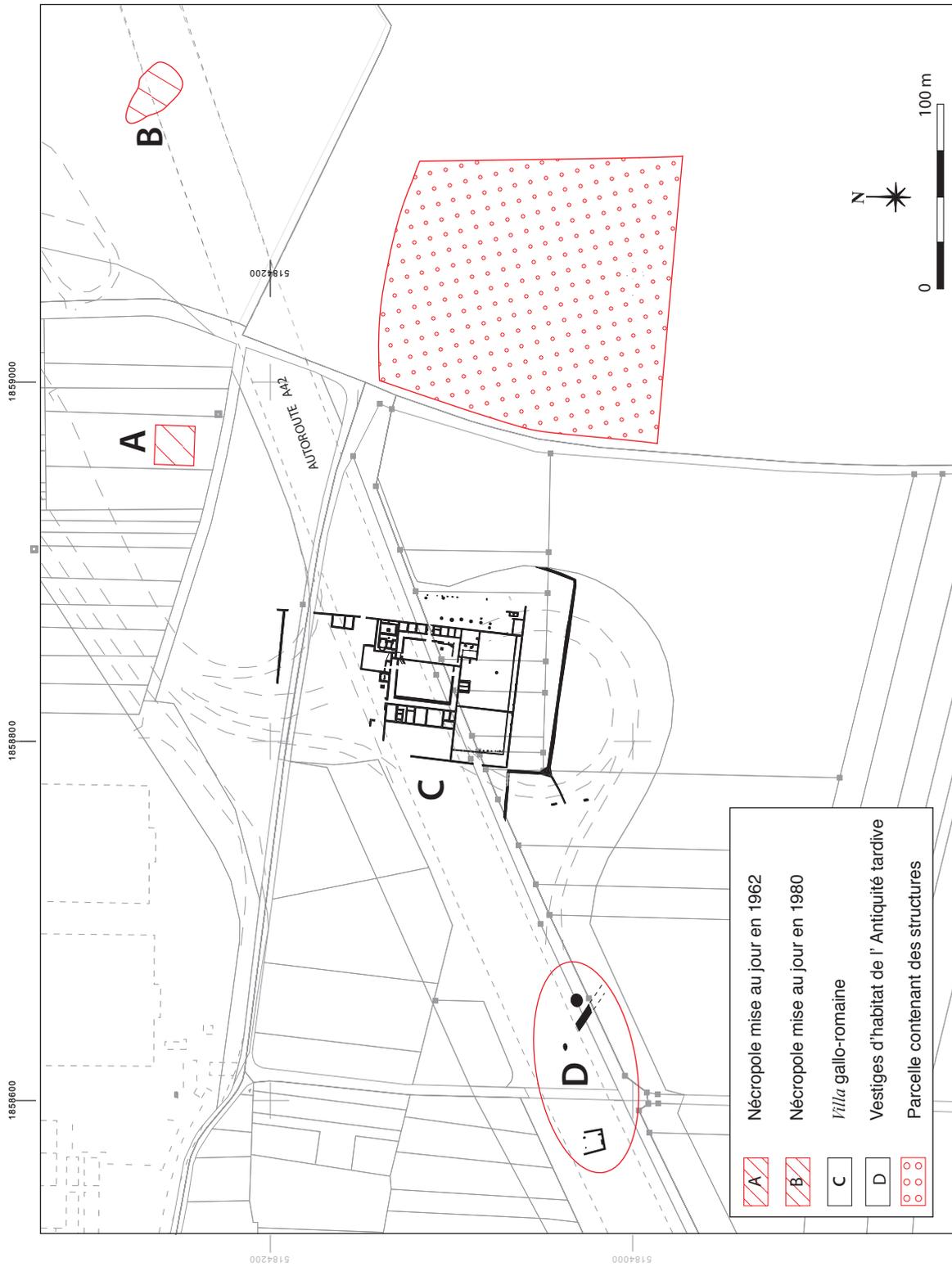


Fig. 3. Localisation des principaux gisements archéologiques à la périphérie de la villa des « Vernes » (DAO : Damien Tourgon).

portique en « U ». De part et d'autre de l'entrée, dont l'axe est aligné sur celui de la pièce centrale du bâtiment B, sont aménagées des pièces qui constituent une nouvelle façade pour la *villa*. Le chemin d'accès de l'entrée comporte une recharge de graviers au dessus du terrain naturel. La partie nord du double corps de bâtiment de façade (G) est divisée en trois parties de dimensions quasi égales. La pièce septentrionale présentait encore son sol de mortier blanc, recouvrant un hérisson de galets. Quant à la pièce centrale, constituée d'un sol de mortier de tuileau, elle dispose contre les murs de fragments de tuiles placées de chant, et de dalles correspondant probablement à un système d'assainissement. Pour finir, un mur de clôture est construit dans le prolongement de la façade. Il délimite un vaste espace au nord de la *villa*, dans lequel seul un bâtiment en structure légère a été découvert. Concernant les techniques de construction, à l'instar de la partie mise au jour lors de l'opération 2005-2006, les fondations sont de galets et une élévation en moellons de tuf³ a été observée localement sur quelques assises.

On mentionnera également la découverte, à l'extrémité ouest de la *villa*, du plan très partiel d'un petit bâtiment du IV^e s. Il convient par ailleurs de rappeler ici la proximité de deux concentrations funéraires aux lieux-dits des « Gravelles » et des « Quarante Mille Morts ». Ces ensembles, fouillés respectivement en 1962 et 1980, sont situés à une distance de 200 à 300 m du site et sont séparés l'un de l'autre de plus de 150 m, ce qui les rend bien distincts (VICHERD, BAUDRAND, 1982, p. 132) (fig. 3, A et B). Bien datés de la période tardo-antique, ils illustrent peut-être une séparation des « classes sociales », qu'il n'a pas été possible de démontrer. Toujours est-il que ces deux zones funéraires, associées au petit bâtiment évoqué plus haut, suggèrent une occupation relativement importante pour cette période, ce que semble confirmer la fouille réalisée en 2005-2006.

À la période antique, l'appartenance politique et administrative de la région, qui se situe à la charnière du territoire des Allobroges au sud et de celui des Ségusiaves au nord et à l'est, a fait l'objet de nombreuses discussions et controverses. La limite constituée par le Rhône au sud n'a en particulier jamais pu être déterminée avec certitude (BUISSON, 1990, p. 24-25). Lors des réformes d'Auguste, le territoire des Allobroges intègre la Gaule Narbonnaise. La rive droite du fleuve appartient à la Lyonnaise et au territoire colonial lyonnais, dont l'extension, voire l'existence, ont également fait l'objet de longs débats. Le réexamen récent de la documentation, notamment de la borne inscrite de Bélieneuve, semble néanmoins démontrer que la *villa* de La Boisse se trouvait sur le territoire colonial de *Lugdunum* (BÉAL, 2007), tout comme la rive gauche du Rhône (BLAIZOT, *dir.*, 2010). Quant aux Ambarres, dont la localisation a également fait couler beaucoup d'encre, leur territoire est à placer ailleurs qu'entre Dombes et Rhône, région dont les auteurs antiques nous disent qu'elle était ségusiave avant la conquête (BÉAL, 2007, p. 11).

3. Des carrières de tuf existent à une dizaine de kilomètres du site, notamment sur les communes de Pérourges et Meximieux (Ain).

1.3. LES OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES⁴

Si la fouille réalisée par Georges Vicherd a livré une seule structure de l'Âge du Bronze (VICHERD, BAUDRAND, 1982, p. 122-126), la seconde opération a en revanche permis de déceler quatre occupations protohistoriques successives, entrecoupées par des hiatus chronologiques : Bronze final I-II (Hallstatt A), Bronze final IIIb (Hallstatt B3), Hallstatt D, voire La Tène A. La prudence s'impose toutefois pour les datations, les attributions chronologiques ne reposant que sur quelques fragments de céramique. On observe, dans la plupart des structures, l'absence d'autres marqueurs chronologiques, notamment de mobilier métallique (éléments de parure, outils, armes ou vaisselle métallique), qui permettraient de mieux caler la chronologie. Leur absence est d'autant plus dommageable pour les ensembles de La Tène, cette période étant surtout définie par des associations reposant sur les fossiles directeurs fournis par l'*instrumentum* métallique. Par ailleurs, il faut signaler l'absence de plan clairement identifiable et de répartition cohérente des structures datées. Les possibilités d'association avec les constructions sur poteaux porteurs non datées sont également limitées. S'il reste difficile, sinon impossible, de se prononcer sur la forme de ces occupations successives, on peut toutefois évoquer leur nature. La découverte de fosses-silos suggère, en l'occurrence, la présence toute proche d'au moins deux installations agricoles se succédant à la fin de l'Âge du Bronze (Bronze final I-II, puis Bronze final IIIb/Hallstatt ancien), ainsi que d'une troisième située à la charnière entre la fin de la période hallstattienne et le début de La Tène (Hallstatt D/La Tène A). Du seul point de vue architectural, l'identification d'une « cabane » excavée reste apparemment un *unicum* régional pour la fin de l'Âge du Bronze. Dans le cas du village du Bronze final IIIb au « Pré de la Cour » à Montagnieu, les bâtiments étaient uniquement construits sur poteaux porteurs, reposant sur des calages de pierres (VITAL, 1993, p. 99 et 199-218). Enfin, il faut rappeler la présence de plusieurs foyers à pierres chauffantes, dont la fouille n'a malheureusement livré aucun élément de datation, hormis éventuellement leur morphologie.

2. UN PREMIER ÉTABLISSEMENT RURAL ANTIQUE : UNE FERME GALLO-ROMAINE PRÉCOCE

2.1. L'ORGANISATION GÉNÉRALE (fig. 2 et 4)

2.1.1. *Le secteur sud-est : aire d'ensilage, fosses et bâtiment ? (fig. 4)*

Les premières traces d'occupation gallo-romaine du site se résument à quelques vestiges en creux (fosses et fossés) antérieures à la construction de la *villa*. Deux concentrations de structures ont pu être individualisées. La première,

4. La synthèse des vestiges protohistoriques mis au jour sur le site a été réalisée par Lionel Orengo et Katinka Zipper dans le cadre du rapport de fouilles.

située au sud-est du site, se compose tout d'abord de plusieurs fosses-dépotoirs. Deux d'entre elles se distinguent particulièrement du lot : il s'agit des fosses rectangulaires ST163 (3,72 x 2,64 m) et ST174 (4,20 x 1,86 m), semblables par leurs dimensions. Leur fonction primitive reste indéterminée : bassin, cellier ou cave. Elles ont en revanche servi de zone de dépotoir au moment de leur abandon. Si le remplissage de la fosse ST174 se caractérise par un sédiment argileux pauvre en mobilier, ainsi que par la présence d'un trou de poteau (ST205), le comblement de la seconde (ST163) présentait une grande quantité de mobiliers, dominés par les céramiques : vaisselles de table et culinaire, amphores, vases de stockage, etc⁵. On peut également mentionner la découverte de trois autres fosses quadrangulaires de dimensions plus modestes (ST182, 389 et 390), qui recelaient aussi d'importants rejets, essentiellement sous la forme de céramiques et de tuiles. Leur fonction première reste également indéterminée. Il faut noter la présence d'un trou de poteau à l'angle sud-est de ST390. Dans le même secteur, trois petites tranchées rectilignes (ST171, 185 et 216), larges d'environ 40 cm et profondes de 20 à 30 cm, évoquent des négatifs de sablières basses. Ils dessinent le plan partiel d'un bâtiment, voire d'une série d'enclos, si on les met en relation avec le fossé ST210, localisé au sud-ouest. Ce dernier se distingue par un profil en «V», plus profond et plus étroit (20 cm de largeur pour une profondeur de 50 cm). Le trou de poteau ST187, localisé à l'intersection des tranchées ST185 et ST171, peut fonctionner comme renfort d'angle. Il faut enfin signaler que les tranchées ST171 et ST216 sont recoupées par plusieurs fosses de cette phase (ST163, 181, 182, 188, 175 et 216), attestant plusieurs séquences d'occupation qu'il n'a pas été possible de préciser. Deux fosses-silos de plan circulaire (ST398 et 399) ont été repérées à l'ouest des vestiges précédemment décrits (fig. 5). Leur fonction première était très certainement liée au stockage de denrées céréalières, comme le confirme l'analyse carpologique (présence de millet) ainsi que leurs caractéristiques morphologiques. Très profondes (entre 1 et 1,20 m), elles présentent des creusements à parois verticales et piriformes. Une fois abandonnées, elles ont servi de dépotoir, comme l'atteste le comblement de la fosse ST398, qui a livré non seulement une dépouille de chien mais également des restes de céramiques, dont ceux d'un *dolium*.

2.1.2. Le secteur nord-est : bâtiment sur poteaux porteurs et fosses (fig. 4)

Située en bordure nord de l'emprise de fouille, une série de creusements semble former un bâtiment rectangulaire. La morphologie des structures en creux qui le composent (ST128, 186, 196, 212, 375, 374 et 209) est relativement semblable. De forme quadrangulaire, ces creusements mesurent tous environ 1,50 m de diamètre pour une profondeur de 0,50 m, et se caractérisent par la présence d'un calage de

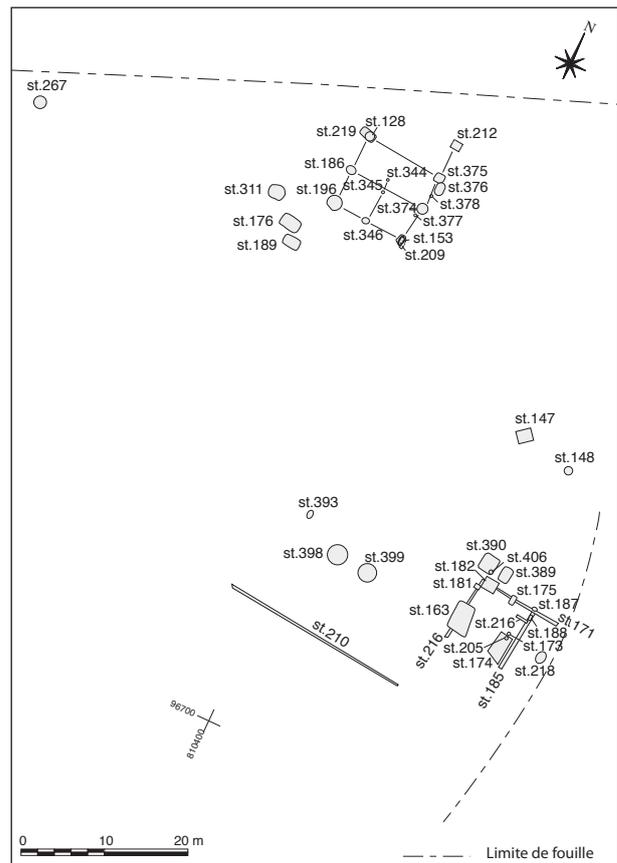


Fig. 4. Plan des vestiges du premier établissement antique (DAO: Yann Buzzi).

blocs de tuf imposants. On notera encore que la structure ST209, située à l'angle sud-est du bâtiment, recelait un gros bloc dont la surface plane évoque une pierre d'assise pour un pilier porteur. À cet édifice sont également associés les trous de poteau ST344, 345 et 346. Par ailleurs, toute une série de structures éparées a été identifiée pour cette phase. Il s'agit principalement de vestiges en creux telles que des fosses (ST176, 189, 267, 311) ou des trous de poteau (ST148 et 393). L'exemplaire ST147, par son plan rectangulaire, se rapproche des fosses situées plus au sud (ST182, 390, 389, etc). Ni leur comblement, ni leur morphologie, ne permettent toutefois de déterminer leur fonction initiale ou de proposer une interprétation satisfaisante.

2.2. LA CHRONOLOGIE ET LES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

2.2.1. Les éléments chronologiques

Le mobilier archéologique, et en particulier les céramiques, se caractérise par une grande diversité. Aux côtés des traditionnelles productions régionales (service, préparation, cuisson ou stockage), sont attestées des importations de vaisselle fine en provenance des ateliers d'Italie ou de leurs succursales lyonnaises (sigillée), des officines rutènes de La Graufesenque (sigillée), de la vallée de l'Allier (*terra*

5. L'ensemble du mobilier a fait l'objet d'une étude exhaustive dans le cadre d'une publication récente (MAZA, 2008).

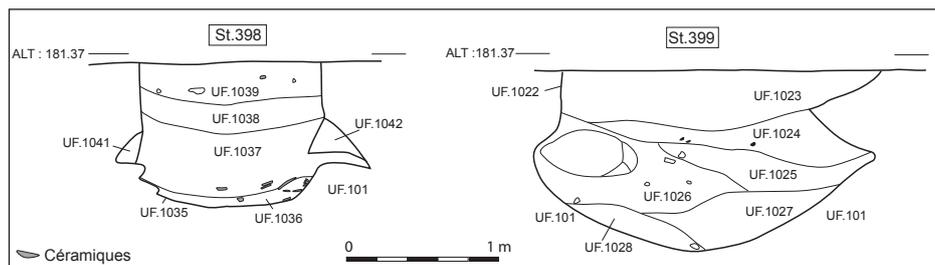


Fig. 5. Coupes stratigraphiques des fosses-silos ST398 et 399 (DAO : Yann Buzzi).

nigra), ou de Saint-Romain-en-Gal (lagène engobée). Les productions sigillées arétines ou lyonnaises attribuées aux services Haltern 1B, 1C, et 2, les derniers étant majoritaires en nombre de vases (quatre individus), fournissent un premier *terminus post quem* vers le changement d'ère. La présence récurrente d'imitations de sigillée à engobe non grésé brun ou rouge reprenant la forme Goudineau 1 irait dans le même sens. La datation de ce premier état repose toutefois sur la présence de plusieurs vases en sigillée issus des ateliers sud-gaulois (Drag. 17a, Drag. 15/17, Ritt. 8, fond de bol indéterminé estampillé *AB[...]*, ainsi que Drag. 11 et Drag. 29 pour les formes moulées), dont l'apparition est fixée dans les années 30 de notre ère. L'absence de productions à vernis non grésé de Gaule du Centre est à signaler. Attestées au deuxième quart du 1^{er} s. ap. J.-C., elles ne deviennent toutefois vraiment représentatives qu'à partir du milieu du 1^{er} siècle. On remarque également la place occupée par les céramiques *terra nigra* au sein du corpus de vaisselle. Leur abondance est donnée pour typique du tournant de l'ère et de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. Les parois fines de type Beuvray s'inscrivent dans le même horizon chronologique depuis le changement d'ère, avec une plus grande diffusion durant les trois premiers quarts du 1^{er} siècle. Les céramiques de service, de cuisson ou de stockage livrent un faciès proche de ce que l'on connaît à Lyon ou à Roanne à la même période. Plusieurs formes se rapportent en particulier aux types caractéristiques du vaisselier de la période augustéenne (pots Haltern 62, mortiers à bord en bandeau Haltern 59, cruches à lèvres striées Haltern 45) (DESBAT *et alii*, 1979 ; GENIN, 1997). La composition du lot des amphores abonde dans le même sens. L'association de productions italiennes (Dressel 1 et Dressel 2/4), de Bétique (Dressel 20 « précoce », Dressel 7/11, Haltern 70) et sud-gauloises (Gauloise 2 de Marseille) trouve en particulier écho au sein de la plupart des contextes lyonnais compris entre la fondation coloniale de 43 av. J.-C. et le premier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. (LEMAÎTRE *et alii*, 1998 ; GENIN, 1997). Du strict point de vue des produits importés, la présence de vin italique, de Gaule du Sud, peut-être d'Orient (?), ainsi que de *defrutum*, d'huile et de sauces de poisson de Bétique, inscrit cette première occupation au sein d'un vaste réseau d'échange, largement tourné vers le bassin méditerranéen. Malgré des quantités de mobilier qui demeurent encore peu abondantes, ces ensembles et, en particulier, le remplissage de la très riche fosse ST163, viennent illustrer une période chronologique encore mal documentée

dans ce secteur du département de l'Ain, mais qui s'inscrit parfaitement au sein des faciès connus à la même époque dans la capitale des Gaules.

2.2.2. Synthèse

La datation de cette première occupation gallo-romaine est à placer très certainement sous le règne d'Auguste, *grosso modo* entre 30 av. et 15 ap. J.-C. Les ensembles appartenant à cette phase se rapportent tous, sans exception, à des structures en creux, dont le comblement est intervenu au plus tard vers 15-30 ap. J.-C. Il n'est donc pas possible de relier cette première occupation à un établissement mis en place à l'extrême fin de l'Âge du Fer, immédiatement après la Conquête. Ce bâtiment peut être interprété comme une ferme et déroge ainsi aux exemples régionaux d'établissements agricoles occupés dans la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C., comme à Béligneux au « Camp de Chânes » et surtout au « Pré de la Cour » à Montagnieu (Ain), ainsi qu'au « Vernai » à Saint-Romain-de-Jalionas dans le nord de l'Isère (VICHERD, 1984 ; CHASTEL *et alii*, 1988 ; DE KLIJN *et alii*, 1996, p. 271-273 ; ROYET *et alii*, 2006). Les noyaux d'habitat ont pu certes se déplacer, et se situer hors des zones fouillées, mais aucun « bruit de fond » matérialisé par du mobilier caractéristique de cette période (vaisselle régionale ou importée, amphores Dressel 1, *instrumentum* métallique, etc.) n'a été repéré lors de ces deux opérations.

L'orientation de cette première phase d'occupation est NL 4° est. On ne connaît véritablement qu'un seul plan de bâtiment sur poteaux porteurs, qui de plus demeure incomplet. Ces derniers étaient non pas fichés en pleine terre, mais implantés dans de larges fosses et maintenus par des pierres de calage dans un bourrage de terre. Seule la fosse ST209 fait exception, sans calage, mais munie d'une pierre d'assise plate. Rappelons par ailleurs que les seuls éléments de datation pour ce bâtiment résident dans son insertion stratigraphique et son orientation, qui s'est avérée la même que celle des différents aménagements linéaires (murs, fossés, alignements de trous de poteau) mis en évidence pour les phases d'occupation gallo-romaines postérieures. À cette architecture sur poteaux porteurs s'ajoutent des constructions en terre sur sablière basse, dont seul le négatif a été conservé dans le sédiment encaissant (ST171 et 216). On connaît relativement mal les élévations reposant sur ces aménagements en bois. L'élévation de ces bâtiments en matériaux légers peut présenter de nombreuses variantes, associant dif-

férents éléments (bois, chaume, clayonnage, etc.), dont les techniques d'assemblage sont difficiles à définir. Il semble toutefois qu'elles se résument principalement à des élévations de terre et de bois : technique du colombage ou pans de bois, associant la terre et le bois sur sablières basses. Les matériaux mis en œuvre pour la construction des différentes structures se trouvent en abondance dans le secteur. Les limons du fleuve paraissent avoir été très appréciés, comme le prouve leur emploi jusqu'à l'époque contemporaine. Pour le remplissage de l'armature en bois des structures légères, nous disposons de très peu de renseignements. Sous la forme de terre (torchis, adobe, etc.), celui-ci ne laisse, en effet, que peu de traces après l'abandon des structures, sauf si ces matériaux ont subi l'action du feu. Quant au système de couverture, la découverte de *tegulae* atteste l'existence d'une toiture de tradition méditerranéenne.

L'interprétation générale du plan du site se trouve limitée par le faible nombre de structures, leur dispersion sur toute la zone, ainsi que par la localisation d'une partie des aménagements en limite de l'emprise de fouille. La présence de fosses-silos (ST398 et 399), clairement reliées à cette phase d'occupation, et d'un abondant mobilier détritique de nature domestique, nous conduit à penser qu'il s'agit bien d'un habitat à vocation agricole. Les silos excavés renvoient à un type de stockage caractéristique de la Protohistoire, cette technique de conservation semblant être abandonnée durant la période romaine en Gaule, pour revenir à la mode à la fin de l'Antiquité (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 101-102).

Les comparaisons disponibles dans la région pour le début du Haut-Empire montrent que les aspects architecturaux de cette première phase d'occupation sont analogues à ceux de la plupart des établissements agricoles fouillés ces dernières décennies dans le nord de la région Rhône-Alpes (DE KLIJN *et alii*, 1996, p. 279-282). En l'occurrence, ces derniers se caractérisent par une architecture sur poteaux porteurs impliquant la mise en œuvre de matériaux facilement disponibles (bois, terre). Ces plans de bâtiments gallo-romains précoces sont également attestés dans d'autres régions, notamment dans le nord de la Gaule, où de nombreuses exploitations qualifiées abusivement de « fermes indigènes » (AGACHE, 1976 ; COURBOT-DEWERDT, 2003), présentent des plans et des techniques de construction similaires. Il s'agit essentiellement de constructions en matériaux légers (terre et bois), limitées non par des murs de clôture, mais par des systèmes fossoyés (COLLART, 1996). La fouille des « Vernes » confirme donc que cette tradition architecturale a prédominé, sinon perduré, jusque dans le courant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

3. LA VILLA (fig. 2)

3.1. DES PREMIERS AMÉNAGEMENTS EN MATÉRIAUX LÉGERS ? (fig. 6)

Parmi les nombreux vestiges appartenant à la *villa*, une série de structures semble accréditer l'existence de construc-

tions en matériaux légers avant même la réalisation des infrastructures en dur. Il s'agit tout d'abord d'une tranchée (ST183), longue de 8 m et présentant un retour à angle droit (fig. 7). Son remplissage a livré une série de clous de charpente placés de part et d'autre des bords de la structure dans une disposition telle (tête à l'extérieur et pointe vers l'intérieur) que l'on soupçonne une organisation cohérente évoquant une paroi de planches, disposées verticalement et clouées sur des montants en bois. L'examen de cette structure apparaît d'autant plus complexe que son emplacement et son orientation sont strictement identiques à ceux des aménagements postérieurs appartenant au plan de la *villa*. Son tracé suit en effet celui du portique d'une cour de l'établissement en dur. Il pourrait s'agir d'un simple aménagement hydraulique cuvelé (type caniveau) destiné à recueillir les eaux de ruissellement provenant du toit d'un premier état d'un portique. Un alignement de poteaux semble par ailleurs appartenir à la même phase de construction que celle de ST183. Il s'agit, du sud vers le nord, des fosses ST373, 429, 430, 358, 357 et 184, dont l'alignement est parallèle au mur de clôture est (ST93) de la *pars urbana* (fig. 3). À l'instar de l'aménagement ST183, les trous de poteau sont légèrement décalés vers l'ouest par rapport aux aménagements en dur postérieurs.

En dehors de structures en creux éparses (ST217, 226, 227 et 397), il faut signaler l'existence, plus à l'est, d'une tranchée (ST77) d'orientation identique et longue de 18 m environ. Elle semble fonctionner avec les fosses ST146 et 369. La fouille de ces vestiges en creux a permis de recueillir quelques éléments de datation, notamment dans la sablière ST93 ou la tranchée ST77, qui permettent de placer leur abandon au cours du règne du Tibère, voire au début de celui de Claude, avec comme pour l'état précédent un répertoire céramique témoignant d'un « bruit de fond » antérieur bien marqué.

En l'occurrence, il s'agit ici probablement des aménagements de ce premier établissement, édifiés à l'aide de matériaux légers. L'existence d'autres vestiges appartenant à cette phase de construction reste hypothétique faute d'éléments chronologiques et de relations stratigraphiques. Toutefois, certains aménagements comme le réseau fossoyé ST195, ST213, voire ST214 ou le puits ST318, pourraient être contemporains de cette période, avec des bons marqueurs chronologiques pour les années 15-40 ap. J.-C.

3.2. CONSTRUCTION DE LA VILLA EN DUR (fig. 8)

L'opération 2005-2006 a également permis de compléter le plan de la *pars urbana* dégagée partiellement par Georges Vicherd en 1980 (VICHERD, BAUDRAND, 1982). La superficie de la partie résidentielle de la *villa* s'étend sur plus de 2 400 m². La totalité de l'ensemble bâti dépasse donc les 5 000 m², en faisant abstraction du grand enclos se développant au nord, qui couvre environ 3 600 m² de plus. Au total, vingt-quatre espaces distincts ont été mis au jour, délimités par des fondations de murs.

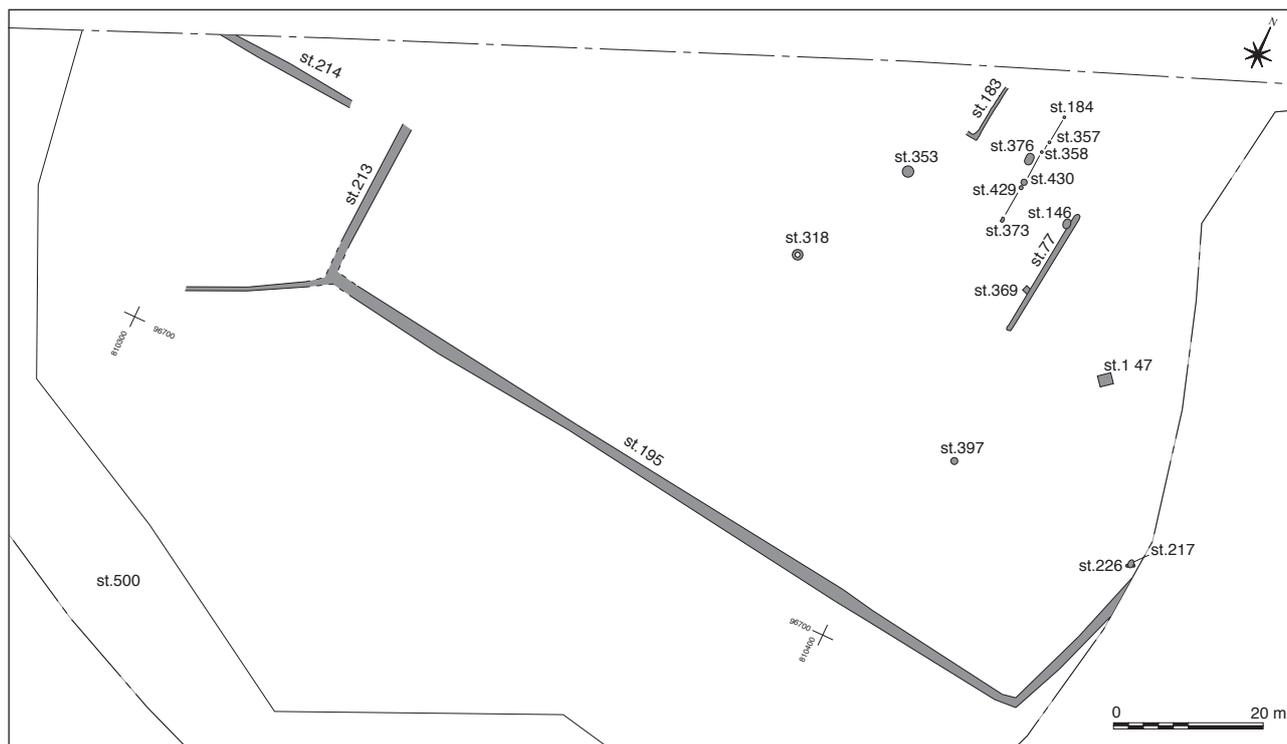


Fig. 6. Plan des vestiges appartenant au premier état de construction de la villa (DAO : Yann Buzzi).

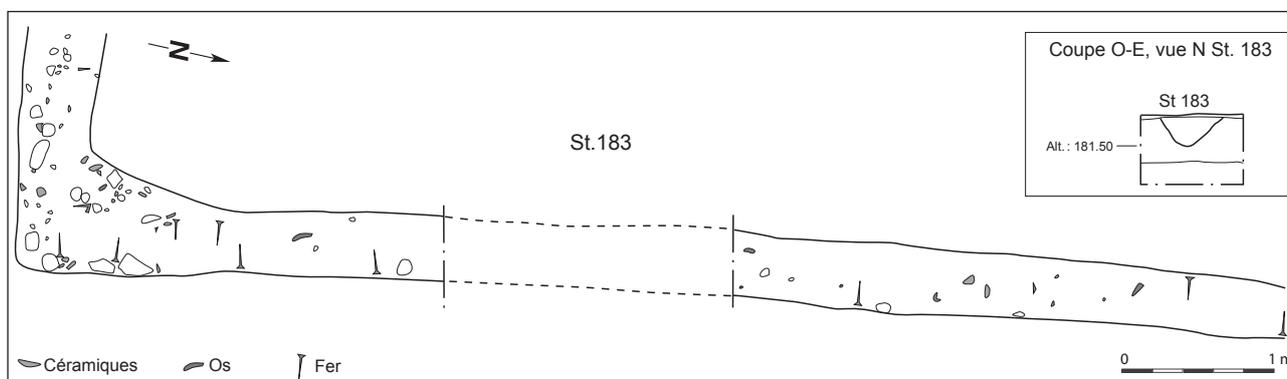


Fig. 7. Plan et coupe du caniveau ST183 (DAO : Yann Buzzi).

3.2.1. Les éléments de la façade, la cour et son portique

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées concernant la fonction des vingt-quatre espaces identifiés. Pour les espaces 6, 7, 8, 9 et 10, nous rejoignons l'hypothèse de Georges Vicherd, qui postule la présence de l'entrée de la *pars urbana* au niveau du local 11 (VICHERD, BAUDRAND, 1982). Les pièces situées de part et d'autre de cette entrée semblent être dévolues à l'accueil des visiteurs. Il s'agit en l'occurrence de pièces couvrant chacune une superficie de 15 m² au maximum. Les espaces 12 et 13 se rapportent à une cour entourée d'une galerie péristyle (fig. 9). Cette dernière révèle vraisemblablement l'existence de deux phases

de construction. La première est caractérisée par la mise en place des massifs pour l'installation des bases de colonnes ST131, 133, 135, 136, 137 et 139, placés à intervalles réguliers environ tous les 3 m. Ils se présentent sous la forme d'un lit de galets quadrangulaire de 0,50 m de côté. Les espaces situés entre ces massifs ont été comblés dans un second temps par l'édification d'un mur, dont les structures ST132, 134 et 138 constituent les vestiges. Comme exposé auparavant, le caniveau ST183 pourrait préfigurer le plan de cette cour à péristyle. La fonction de la structure ST129 reste en revanche indéterminée. Elle se présente sous la forme d'un lit de galets quadrangulaire d'1 m², localisé à l'intérieur de la cour 12. Plusieurs hypothèses peuvent être énoncées. Il pourrait s'agir de la base d'un aménagement

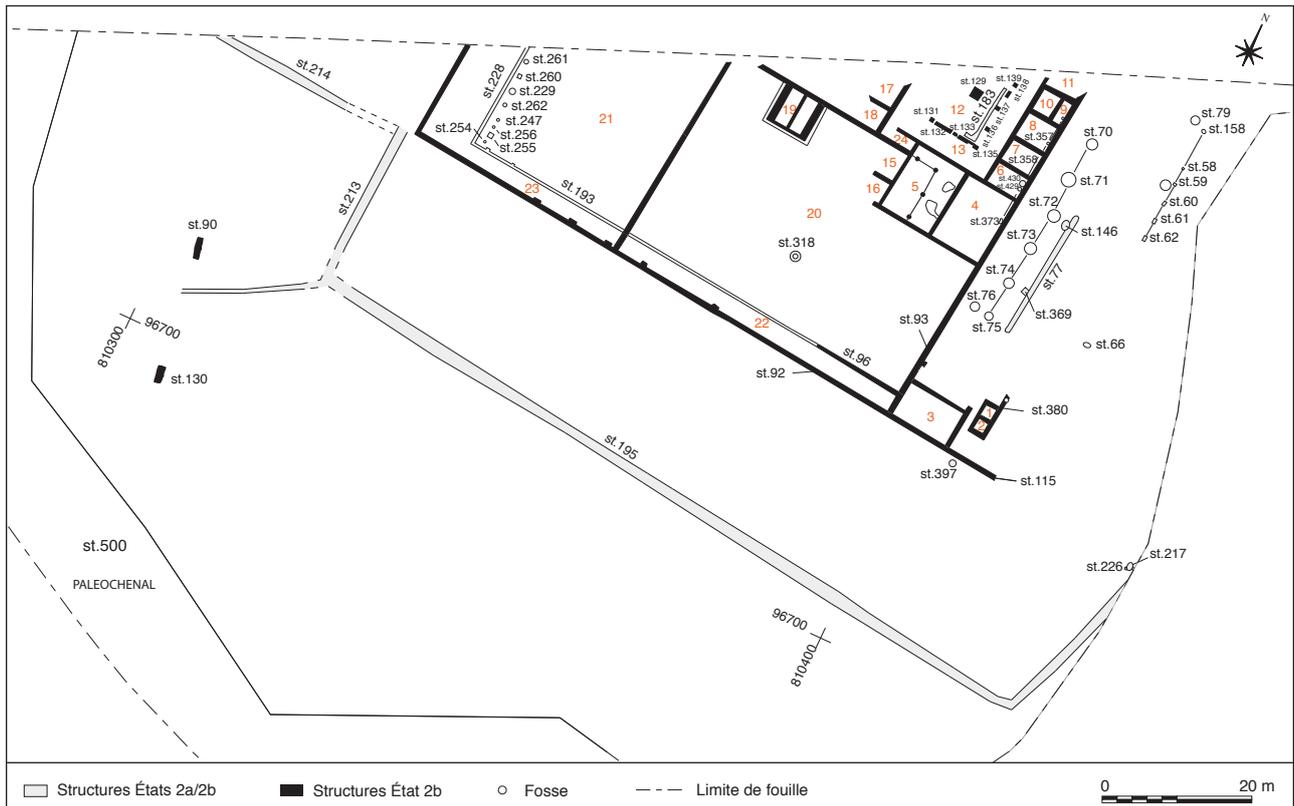


Fig. 8. Plan général des vestiges appartenant au deuxième état de construction de la villa (DAO : Yann Buzzi et Damien Tourgon).



Fig. 9. Vestiges des fondations en galet des murs de la cour centrale à péristyle (cliché Archeodunum).

tel qu'un bassin ou un socle, mais aucun argument ne nous permet d'étayer cette interprétation⁶. Le local 24, par sa situation et son plan, peut être identifié à une cage d'escalier permettant l'accès à un étage, dont l'emplacement est à situer au niveau du local 5.

6. Georges Vicherd n'a relevé par ailleurs aucune structure similaire lors de la fouille de la partie septentrionale de la cour.

3.2.2. Les cours et les annexes

Au sud de la partie résidentielle, deux cours à galerie juxtaposées (20 et 21) ont été repérées. Dans l'une d'entre elles (20), le plan de locaux de service a été mis au jour. Il s'agit tout d'abord des espaces 4 et 5, accolés à la partie méridionale du portique. Leur superficie, de 63 m² chacun, de même que leur localisation, permettent de les interpréter comme une aire de cuisine et/ou de lieu de stockage. Pour le



Fig. 10. Local 5 interprété comme espace de service (cliché Archeodunum).

local 5, le plus à l'ouest, deux espaces de circulation concomitants ont été identifiés (fig. 10). Si le premier, UF245, correspond à un niveau de sol en terre battue, le second est constitué de graviers s'étendant sur le quart sud-ouest de la surface (UF242). À la jonction de ces deux sols, une série de trous de poteau a été identifiée (ST211, 150, 335 et 336). La présence de ces vestiges en creux, associés à deux types de niveaux de sols, permet de supposer la coexistence dans le même espace d'un local abrité et d'une cour. La découverte de couches de graviers à caractère drainant dans la partie non couverte semble confirmer cette hypothèse. La présence de vases de stockage retrouvés *in situ* abonde dans le même sens. Outre une probable communication avec le local 4, l'entrée principale de cette cellule pourrait se situer à l'ouest, près de l'espace 15, dont le plan semble correspondre à celui d'un auvent. Toujours dans la même cour, le local 19 présente un plan et une construction tout à fait originaux. Il circonscrit une superficie de 25 m² et possède un doublage des murs est, ouest et sud (fig. 11). Seul le mur ouest du local (ST117), correspondant également au mur sud d'un portique, ne montre pas le même renforcement. L'hypothèse d'un plancher soutenu par des banquettes, en l'occurrence les ST156, 161 et 162, est à envisager. S'il ne fait aucun doute, du fait de la liaison au mortier, que les murs de façade de ce local sont les structures ST117, 120, 160 et 121, le cas de la ST116, qui ceint ce local sur les côtés est, sud et ouest, paraît plus problématique. L'absence de mortier, ainsi que l'aspect non-jointif des galets qui constituent cette structure, nous incitent à la considérer plutôt comme une tranchée drainante. Par conséquent, il s'agirait d'un espace équipé d'un plancher en bois surélevé destiné au stockage de denrées comme les céréales, afin de les protéger de l'humidité et des animaux nuisibles. Sa localisation dans une cour, en marge de la partie résidentielle, confirmerait cette hypothèse. La cour 20 constituerait par conséquent probablement une aire de service. Il faut mentionner éga-

lement la présence du puits ST318 construit en blocs de calcaire régional, qui pouvait non seulement alimenter en eau cette partie de la villa, mais également permettre de recueillir les eaux de pluie. Il s'apparente par ses caractéristiques à l'un des deux exemplaires mis au jour lors de la fouille de 1980 (VICHERD, BAUDRAND, 1982, p. 130). Signalons la présence dans son comblement de fragments de céramiques, d'un gobelet en verre et de coquilles d'huîtres. Aucun local n'a en revanche été découvert dans la cour 21 localisée plus à l'ouest. Un système de fossés (ST228 et 193) et un alignement de fosses (ST254, 256, 247, 262, 229, 260 et 261) au remplissage brun limoneux pourraient néanmoins constituer les vestiges d'une haie et d'un alignement d'arbustes en léger retrait des murs d'enceinte ST92 et 95. Les pots horticoles, comme dans le cas de la villa de Beynost ou de celle de Richebourg (Yvelines) (BARAT, 1999; MOTTE *et alii*, 2008), si précieux pour justifier une telle interprétation, nous font malheureusement défaut. Le fossé ST193 est également présent dans la cour 20, dans laquelle un mur (ST96) reprend son tracé à l'est.

3.2.3. Une esplanade : cour agricole de la pars rustica ?

Dans la partie orientale de la zone fouillée, a été dégagé un groupe de vestiges, dont certains restent difficile à interpréter. Cet ensemble est circonscrit par les murs de clôture ST93 à l'ouest et ST115 au sud, ainsi que par une maçonnerie qui reprend le tracé de ST92. Bien qu'il n'ait été repéré que sur une distance de 16 m environ, en raison de la mauvaise conservation des vestiges dans ce secteur, il semble que ce mur se poursuive en direction du sud-est.

Trois locaux (1, 2 et 3) ont été découverts à l'intérieur de l'espace formé par ces deux murs. Nous ne disposons d'aucun élément permettant de déterminer leur fonction. Pour les espaces 1 et 2, leur surface restreinte (environ 4 m²



Fig. 11. Plan et coupe du local 19 interprété comme un grenier (DAO : Yann Buzzi).

chacun) laisse pour le moins perplexé⁷. S'agit-il de petites chapelles liées à un culte ? En l'absence de découverte de mobiliers significatifs, il demeure toujours difficile d'assurer la présence de locaux à vocation culturelle au sein même d'un établissement de type *villa*. L'exploration des sédiments à l'intérieur et à la périphérie de ces aménagements n'a pas permis de découvrir des éléments de réponse, comme par exemple des objets relatifs au culte ou des offrandes. De manière générale, la présence de lieux de culte associés à des *villae* est bien attestée grâce aux photographies aériennes et aux découvertes archéologiques (FAUDUET, 2004). Ici, l'absence d'arguments probants empêche de valider cette hypothèse.

Un alignement de fosses circulaires (ST70, 71, 72, 73, 74 et 75), se développant sur une longueur totale d'environ 27 m, a été dégagé plus au nord. Ces fosses sont distantes de près de 5 m les unes des autres et présentent une remarquable constance quant à leur morphologie et à leur remplissage. Profondes de 30 à 50 cm selon les cas, leur diamètre fluctue entre 1,50 et 1,70 m. Les parois sont verticales et le fond plat. Aucun élément de calage en place n'a pu être

mis en évidence dans leur remplissage, qui se présente sous la forme d'une seule couche argilo-sableuse. En corrélation avec les indices de datation recueillis, le comblement de ces structures, très homogène, suggère un abandon rapide et simultané. L'orientation de cet alignement suit celle du mur ST93 et un espace de 2 m environ est visible entre les deux aménagements. Un second alignement de creusements (ST158, 58, 59, 60, 61 et 62) est à signaler à environ 11 m à l'est du précédent. Il se développe sur une longueur totale de près de 11 m. Parallèle au premier, il s'en distingue néanmoins par la morphologie des structures. Il s'agit en effet de fosses à profil rectangulaire, avec des dimensions de 60 x 40 cm pour une profondeur d'environ 50 cm. Seule la structure 62 a livré des éléments datant, qui permettent d'attribuer l'ensemble à cette phase. Les nombreux fragments de *tegulae* découverts dans leur remplissage ont peut-être servi de calage. Les vestiges étant localisés en bordure orientale de l'emprise de fouille, il n'a pas été possible de restituer un plan complet. Leur lecture nous laisse indécis. S'agit-il de vestiges de bâtiments légers en marge de la *pars urbana* ? Si cette hypothèse reste valable pour la seconde série de fosses, elle ne peut en revanche être retenue pour la première série, dans la mesure où la disposition des fosses ne forme pas un plan de bâtiment. D'autres interprétations peuvent alors être énoncées. La première renvoie à la présence dans ce

7. Un troisième local similaire pourrait exister au nord, notamment avec le mur ST380.

secteur d'un portique contre le mur ST93, dont les fosses correspondraient aux restes des bases d'une colonnade. La seconde, la plus probable, se rapporte à l'existence de fosses de plantation d'arbres ou d'arbustes contre le mur de clôture. L'absence de fosses près de l'entrée (local 11) semble renforcer cette hypothèse. Malheureusement, les conditions de fouilles en 1980 n'ont pas permis de détecter ce type de structure au nord de l'entrée. Les vestiges de fosses d'implantation d'arbres sont aujourd'hui bien attestés par les fouilles archéologiques. En Auvergne, l'établissement domanial récemment fouillé du « Champ Chalatras » aux Martres-d'Artière présente ainsi une tranchée horticole régulièrement rythmée par des fosses de plantations (VALLAT, CABANIS, 2009). Plus au nord, une enquête a été réalisée dans les campagnes péri-urbaines de Reims, où de nombreux exemples de grandes fosses similaires, également équidistantes, pourraient correspondre non pas à des vestiges de bâtiments sur poteaux, mais plutôt à des restes de vergers (KOELHER, 2003). Même si, dans ce cas précis, elles s'avèrent plus nombreuses avec notamment plusieurs lignes⁸, le remplissage sédimentaire naturel ne laisse *a priori* soupçonner aucune intervention de l'homme. La faible présence de mobilier constitue également une des caractéristiques de ces fosses. Peut-on également ranger la structure linéaire ST77, d'orientation similaire et localisée à deux mètres environ à l'est des fosses, parmi les restes de plantation ?

3.2.4. Un réseau fossoyé

À l'ouest et au sud de la *pars urbana*, un fossé (ST195/213), de 1,10 m de large pour une profondeur de 0,40 m, a été mis au jour. Son prolongement occidental à angle droit (ST213) ne se poursuit pas plus au nord, ce creusement étant absent dans ce secteur. Il en va de même d'une éventuelle jonction avec le fossé ST214, mal daté au demeurant, qui apparaît en position orthogonale au tracé de ST195/213. Quoi qu'il en soit, ce dernier se distingue par deux remplissages différents qui témoignent d'un surcreusement. Un léger pendage nord-sud/est-ouest a été mis en évidence par plusieurs coupes stratigraphiques. Mais on notera que de nombreux collages céramiques ont pu être effectués entre les deux comblements. Il faut encore mentionner ici la présence d'un fossé, dont un court tronçon a été observé lors du décapage mécanique. Il est orienté en direction de la légère dépression marquant l'emplacement du paléochenal ST500. Si la stricte contemporanéité de ces fossés n'a pu être vérifiée, nous proposons toutefois de les associer et d'y voir un réseau fossoyé à fonction drainante entourant la zone construite de la *villa*. Cet argument, associé à la mise en évidence d'un surcreusement, nous conduit par ailleurs à avancer l'hypothèse d'un curage attestant l'entretien du fossé. Cette installation a pu permettre d'évacuer de l'eau vers la zone du paléochenal, qui aurait ainsi fonctionné comme un exutoire. Il reste toutefois assez difficile de connaître son état précis à l'époque romaine : est-il fossi-

lisé ou encore en fonctionnement ? La diversité des espèces végétales et animales (mollusques à coquille) identifiées dans son comblement permet de reconstituer non pas un marais ou un milieu aquatique constamment gorgé d'eau, mais plutôt un environnement terrestre de prairie subissant une alternance d'inondation et d'exondation⁹. Enfin, nous n'insisterons pas sur la découverte de plusieurs fosses et trous de poteau disséminés dans l'emprise de fouille et appartenant à cette phase, dans la mesure où ils n'apportent aucune donnée pertinente à la compréhension du site.

3.3. LES TECHNIQUES ARCHITECTURALES

3.3.1. Les murs

L'architecture des bâtiments de la *villa* se caractérise par des fondations maçonnées, dont la trame rigoureusement orthogonale reprend celle des vestiges plus anciens. Aucune élévation n'a en revanche pu être observée. L'état de conservation des murs est apparu assez variable suivant les secteurs. Les fondations des murs sont établies au sommet des sables alluviaux du terrain naturel. D'autres sont ancrées plus profondément dans cette même couche. Les murs sont fondés en tranchées étroites et leur largeur n'excède pas 0,50 m, à l'exception du mur de façade orientale (ST93), plus large, qui mesure 0,60 m de large. Le matériau mis en œuvre renvoie exclusivement au galet de « rivière », lié le plus souvent à la terre, très rarement au mortier. On mentionnera par ailleurs l'utilisation de *tegulae* posées à plat sur les fondations probablement dans le but de réaliser un réglage pour la première assise ou un lit de pose pour une sablière basse d'une élévation à pans de bois. Concernant les liaisons des angles de murs, tous sont chaînés, exception faite de cinq cas d'appui. Ces derniers ne semblent cependant pas démontrer plusieurs phases de construction, les chaînages n'impliquant qu'une construction d'un seul trait. Le mur de clôture sud ST92 se distingue des autres maçonneries par la présence, à intervalles réguliers (5,50 m), de contreforts d'environ 1 m de long pour 0,50 m de large. Ils possèdent le même aspect et sont fondés à la même profondeur (une assise de galets liés à l'argile). Seuls cinq d'entre eux ont pu être observés, en raison du mauvais état de conservation général du mur. Si les élévations sont inexistantes, les murs étaient probablement constitués d'argile et de bois. Lors de leur destruction, les parois fondent et se mélangent à la terre du sol, d'où la difficulté de les distinguer. Il s'agit d'un excellent matériau de construction, à la fois peu onéreux et très isolant. Comme nous l'avons déjà évoqué, ceux mis en œuvre pour la construction des différentes structures se trouvent en abondance dans le secteur. Les galets proviennent des terrasses ou des bancs de graviers du Rhône. Leur principal critère de choix paraît essentiellement avoir été leur calibre. On mentionnera par ailleurs la découverte de briques circulaires dans le comblement de certaines fosses. Ces éléments en terre cuite forment très probablement l'ossature des colonnes des portiques.

8. Il s'agirait de vestiges de vergers plutôt à vocation commerciale qu'ornementale.

9. Détermination Carole Blomjous (Archeodunum).

3.3.2. Les revêtements et décors

Les espaces de circulation sont rarement conservés, si ce n'est pour ceux des locaux de service 4 et 5, qui se caractérisent par des sols de terre battue et de cailloutis damés. On notera toutefois la présence de tesselles au sein de la fosse ST217, découverte qui peut paraître anecdotique, mais indicatrice de sols revêtus de mosaïques pour certaines pièces. Pour finir avec ce maigre inventaire, la présence de quelques fragments d'enduits peints atteste une décoration murale de qualité, également disparue.

3.4. LA CHRONOLOGIE

La chronologie a pu être établie grâce à l'étude des différents mobiliers mis au jour sur le site (céramiques, monnaies et *instrumentum*)¹⁰.

La fouille a livré un mobilier bien daté par les céramiques fines, et en particulier la vaisselle en sigillée. Aux côtés de productions italiques ou lyonnaises du service 2 et 3 de Haltern, très largement minoritaires, les sigillées des ateliers de La Graufesenque se taillent la part du lion, avec un répertoire diversifié, comprenant toute une série de vases bien connus dans les années 20/30 de notre ère (bols Ritt. 8, Drag. 24/25, Drag. 27, assiettes Drag. 18, Drag. 15/17). Les formes moulées se rattachent à des coupes hémisphériques de type Drag. 29A et Drag. 29B. Certaines présentent un vernis jaune à marbrures rouges, dit marbré, dont la production à La Graufesenque est centrée sur les années 40 à 100 (GENIN, 2007). Un *terminus post quem* pour les années 40 est conforté par l'estampille du potier *Masculus*, également imprimée sur Drag. 29, et dont la production est datée entre 45 et 65. Le faciès des céramiques régionales, vases de service, préparation, cuisson ou stockage, oriente de la même manière la datation vers les années 40-50, avec notamment de nombreuses comparaisons formelles avec les horizons contemporains de Lyon ou Roanne (GENIN, LAVENDHOMME, 1997). L'unique monnaie découverte pour ces contextes correspond à un *as* posthume d'Auguste frappé sous Tibère et plaide pour une datation postérieure aux années 30/40.

Tous ces éléments appartiennent aux structures en creux de la deuxième phase d'occupation, cette dernière n'étant véritablement appréhendée que du point de vue de l'évolution du plan des vestiges. Il est probable que cette deuxième phase ne constitue en fait qu'une modification de la précédente dans le courant du règne de Tibère, ce que démontre difficilement l'étude céramologique, qui met en lumière une reconstruction en dur vers les années 40.

Enfin, la troisième phase n'est représentée, sur l'emprise de la *villa*, que par des lambeaux de couche. Malgré des quantités de mobilier particulièrement pauvres, les associations de formes reconnues en céramique fine (Drag. 29B, Drag. 35/36 à décor de feuille d'eau, Drag. 37 à décor de

gladiature en sigillée sud-gauloise) et commune (mortier Haltern 60) renvoient sans nul doute au dernier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C., vraisemblablement au moment où se situe son abandon définitif. L'examen des collections anciennes de la première opération a toutefois montré - et notamment le comblement des puits - une datation légèrement plus récente, qui confirme un abandon à l'extrême fin du 1^{er} ou plus vraisemblablement au début du 2^e siècle¹¹.

4. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR L'ORGANISATION SPATIALE DE LA VILLA

Si la première opération a mis au jour une partie de la *pars urbana* d'une *villa*, la seconde a surtout permis de compléter le plan de l'établissement, de recueillir des éléments de chronologie, mais également de dévoiler des phases de construction antérieures, insoupçonnées jusqu'alors. La relecture de la documentation préexistante, alliée à l'apport des données nouvelles, permet de réaliser une synthèse sur l'occupation antique des origines jusqu'à son abandon.

La construction de la *villa* se distingue des précédentes phases d'occupation, tant par son plan que par son architecture et les matériaux mis en œuvre. Désormais, à quelques exceptions près, les aménagements de la *villa* sont constitués de murs, dont on ne connaît cependant que les fondations. Il s'agit de solins de galets de rivière, dont certains sont maçonnés. On ne connaît pas la nature des matériaux utilisés pour l'élévation des murs. La reconstitution la plus souvent évoquée propose néanmoins une architecture mixte combinant des solins de galets sur lesquels reposaient des parois en pan de bois posées sur des sablières basses. Ces dernières prenaient appui directement sur les solins (VICHERD, 1988, p. 10). Cette architecture mixte, encore peu fréquente au 1^{er} s. ap. J.-C., semble avoir été plus largement adoptée au siècle suivant, comme on le voit dans la plupart des établissements agricoles antiques du nord de la région Rhône-Alpes (DE KLIJN *et alii*, 1996, p. 281).

La proposition de phasage des étapes de construction de la *villa* repose sur des indices chronologiques ténus (VICHERD, BAUDRAND, 1982, p. 126-127). Ils ne rendent en effet compte que très imparfaitement de la complexité des relations entretenues entre les différentes transformations de la *villa*. Pour notre part, nous ne sommes pas parvenus à confirmer ou infirmer de quelque façon que ce soit l'hypothèse générale proposée par Georges Vicherd quant à l'évolution du plan de cet établissement. À la suite de notre prédécesseur, nous considérons cette *villa*, du moins la *pars urbana*, comme le fruit d'un même projet. En définitive, il s'agit d'un plan typiquement romain, avec un système de cour double, portiques, bains, murs de clôture, etc. Outre son mode de construction, cette *villa* se caractérise par une

10. La mauvaise conservation des mobiliers ainsi que leur état très fragmentaire n'a pas permis de réaliser convenablement leur couverture graphique afin d'illustrer ce chapitre.

11. L'ensemble du mobilier de la fouille de G. Vicherd, stocké au musée de Brou à Bourg-en-Bresse (Ain), a fait l'objet d'un examen rapide afin de confirmer les datations obtenues lors de la seconde opération. Nous voudrions remercier ainsi Priscille Chapuis (SRA Rhône-Alpes) pour l'accès à ce mobilier.

partition en deux espaces distincts, dont la partie résidentielle en dur (fig. 12 et 13).

Les bains constituent un ensemble organisé, dont chaque pièce semble correspondre à un espace bien précis, selon la terminologie généralement admise (fig. 14). Pour les pièces septentrionales, le *caldarium*, à l'est, se compose de deux bassins opposés, l'un absidal, l'autre quadrangulaire. Il comprend un renforcement pour un *solium* et, à l'autre extrémité, une abside fermée par un mur, autorisant la restitution d'un second bassin. De nombreux exemples de ce type de *caldarium* sont attestés en Gaule et en Italie (BOUET, 2003, p. 75-76). Le *frigidarium* sans *piscina* maçonnée est probablement localisé à l'ouest, dans la mesure où le baigneur l'utilise en règle générale en fin de parcours. Quant à la pièce intermédiaire, chauffée ou non, elle peut correspondre à un *tepidarium* ou *laconicum*. Aucune trace de chambre de chauffe avec son *praefurnium* n'a en revanche été détectée. Le couloir situé au nord et à l'est correspond très certainement à une galerie de service. Pour les locaux plus au sud, on pourrait être en présence d'un vestibule à portique servant d'espace de transition entre les pièces de bain et l'extérieur de l'édifice. La mauvaise conservation des vestiges n'a par ailleurs pas permis de vérifier la présence d'aménagements liés à l'approvisionnement en eau de ces bains. Or la présence d'un puits signifie la possibilité d'une eau susceptible d'être abondante, comme celle d'une source, mais plus difficilement utilisable du fait de la nécessité de son élévation. Des bains alimentés par des puits sont relativement fréquents dans le monde romain (BOUET, 2003, p. 197-198). Une coexistence avec d'autres modes d'alimentation n'est cependant pas à écarter. Le puits a également pu servir à concentrer les eaux de pluie, confirmant ainsi la présence d'une cour dans ce secteur. Le mode d'alimentation en eau de la *villa* semble reposer sur trois puits, qui non seulement permettaient d'atteindre la nappe phréatique, mais également de recueillir les eaux de pluie. Une canalisation signalée dans la cour D doit d'ailleurs certainement alimenter le puits J, et pourrait témoigner de la présence d'un bassin au milieu de la cour, à l'image par exemple de la *villa* des « Grandes Terres » à Beynost (MOTTE *et alii*, 2008).

Si la partie résidentielle, ainsi que ses dépendances, sont bien localisées, la *pars rustica*, partie économique de la *villa*, reste en revanche encore mal documentée. Les deux opérations n'ont pas permis de révéler son emplacement exact. L'examen attentif de la parcelle cultivée localisée à quelques dizaines de mètres à l'est (fig. 3) nous a toutefois permis de constater la présence d'éléments de construction (mortier et fragments de tuiles), associés à des fragments de céramique du Haut-Empire. Georges Vicherd avait du reste remarqué l'emplacement de murs dans cette même parcelle (VICHERD, BAUDRAND, 1982, fig. 1). Elle fait d'ailleurs face à l'entrée de la *pars urbana* (espace 11) et au mur ST93, dégagé également plus au nord en 1980, qui constitue le mur d'enceinte oriental de la partie résidentielle. Or de nombreux exemples de plans de *villa* en Gaule montrent l'entrée de la *pars urbana* s'ouvrant sur la cour agricole de la *pars rustica*, comme on peut le voir d'ailleurs pour l'établissement de Beynost (MOTTE *et alii*, 2008 ; FERDIÈRE *et alii*, 2010). Par conséquent, il ne serait pas étonnant de

localiser à cet emplacement la partie exploitation de la *villa*, comportant les bâtiments utilitaires, de stockage, les étables, les logements des travailleurs et les remises pour l'outillage. On remarquera par ailleurs que ni les fouilles de 1980, ni celles de 2005-2006 n'ont révélé de vestiges liés à une activité artisanale. Cet état de fait doit pouvoir être mis sur le compte d'une localisation préférentielle de l'artisanat, comme la métallurgie, au sein de la *pars rustica*.

Si l'absence de mobilier rattachable aux activités de la *villa* est probablement liée au caractère partiel de la fouille, elle n'en demeure pas moins surprenante¹². La *pars rustica* de la *villa* des « Grandes Terres » à Beynost a, en revanche, livré un important lot de mobilier lié à des activités spécifiques de la propriété, même si elles sont datées de l'Antiquité tardive (MOTTE *et alii*, 2008). Quant à l'économie domaniale, peu d'éléments nous sont parvenus, si ce n'est des fosses de plantations d'arbres, peut-être fruitiers. L'état de conservation des vestiges, de même que les caractéristiques du sédiment encaissant, n'ont pas permis de réaliser des analyses paléo-environnementales, sur les pollens notamment, nous privant d'informations précieuses.

La *villa* des « Vernes », et plus précisément la *pars urbana*, correspond à un corps de bâtiment plus ou moins spacieux, doté d'une galerie de façade (fig. 15). Ce modèle, répandu aussi bien dans le nord que le centre de la Gaule, se combine à de vastes cours limitées par des galeries et par des petits pavillons utilitaires. Il ne correspond de fait pas au plan le plus souvent attesté en Narbonnaise ou dans d'autres provinces méditerranéennes, où les appartements et communs s'articulent autour d'une cour centrale. À l'échelle régionale, on ne dispose pas encore en Rhône-Alpes d'un corpus important de *villae* entièrement fouillées et bien documentées, à l'instar d'autres aires géographiques. La simple comparaison du plan classique des « Vernes » avec d'autres exemples régionaux témoigne toutefois de son statut élevé dans la hiérarchie des établissements agricoles du début du Haut-Empire répertoriés dans le nord de la région (DE KLIJN *et alii*, 1996 ; VICHERD, 1998). À titre de comparaison, il faut bien évidemment mentionner la *villa* des « Grandes Terres » de Beynost, située à seulement 3,5 km, qui présente de nombreuses similitudes, notamment en ce qui concerne le plan, avec un bâtiment résidentiel et sa cour à portiques (bâtiment I), une double cour à portiques avec des espaces d'agrément, des espaces de services, des accès aux bains par la deuxième cour, une entrée légèrement désaxée, et des techniques architecturales comparables (MOTTE, VICHERD, 2008) (fig. 16). Leur chronologie est par ailleurs quasi identique. La fondation de la *villa* de Beynost est fixée aux alentours du deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C. Si la *pars urbana* est occupée jusqu'au début du II^e s. comme aux « Vernes », la *pars rustica* continue de fonctionner au moins jusque dans le courant du IV^e siècle. Parmi les autres *villae* régionales, mais dont les plans et les équipements diffèrent, on peut mentionner en premier lieu l'établissement de « La Dent » à Meyzieu (Rhône), localisé

12. Il faut signaler toutefois la découverte de quelques scories, d'une dent de râteau et d'un aiguiseur.



Fig. 12. Plan restitué de la pars urbana de la villa des «Vernes» (DAO: Yann Buzzi et Damien Tourgon).



Fig. 13. Essai d'interprétation des différents espaces de la pars urbana (DAO : Damien Tourgon).

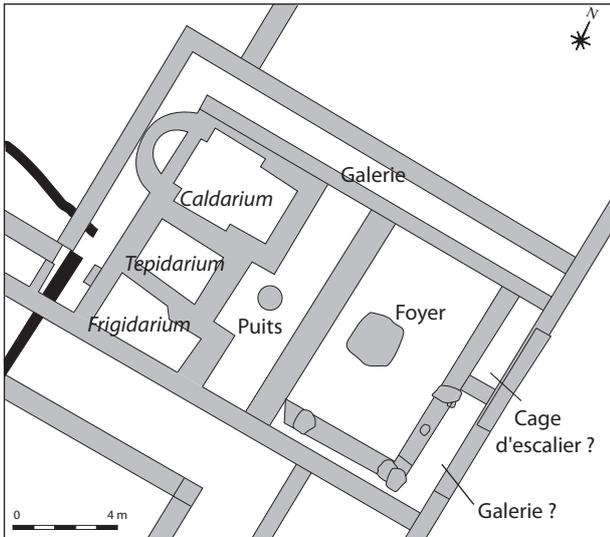


Fig. 14. Interprétation des différents espaces des bains mis au jour en 1980 (DAO : Damien Tourgon).

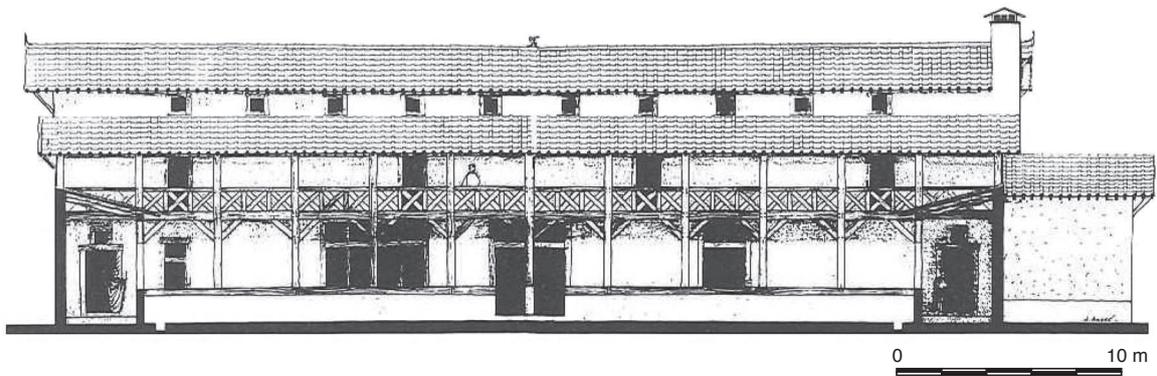


Fig. 15. Essai de reconstitution de la façade du bâtiment principal par Pierre André.

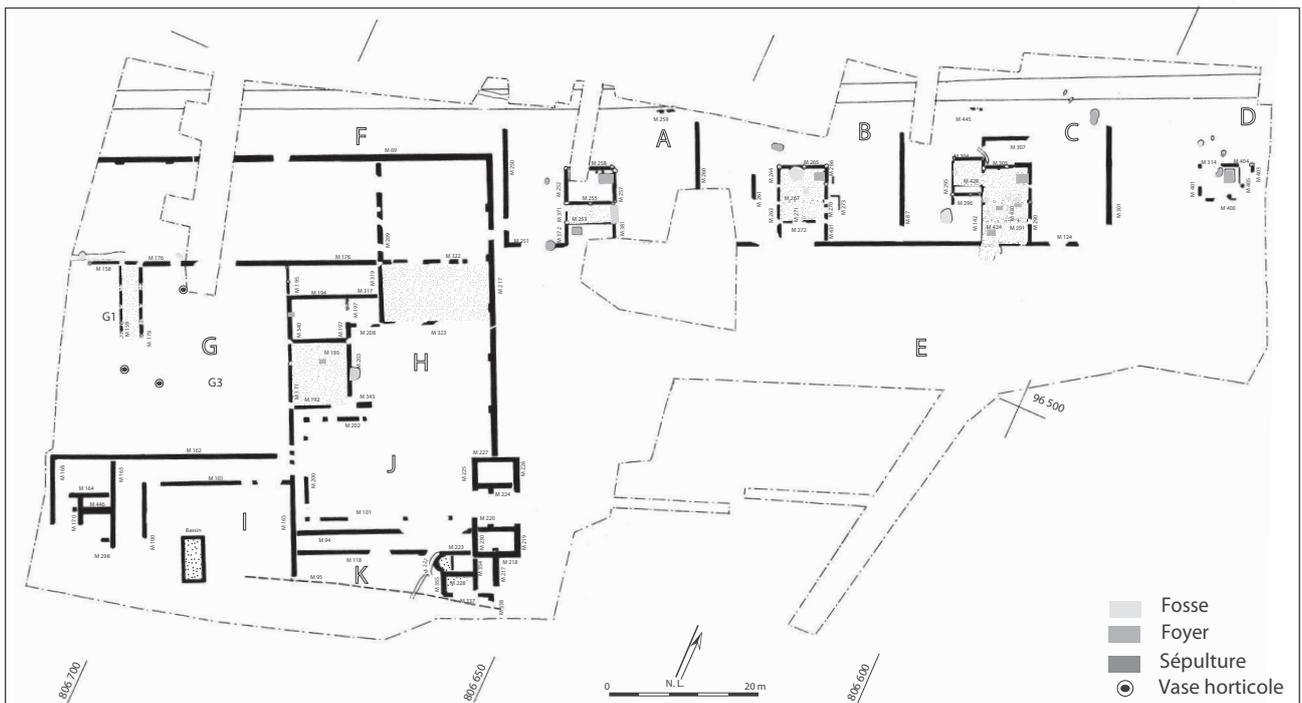


Fig. 16. Plan de la villa des « Grandes Terres » à Beynost (MOTTE, VICHERD, 2008).

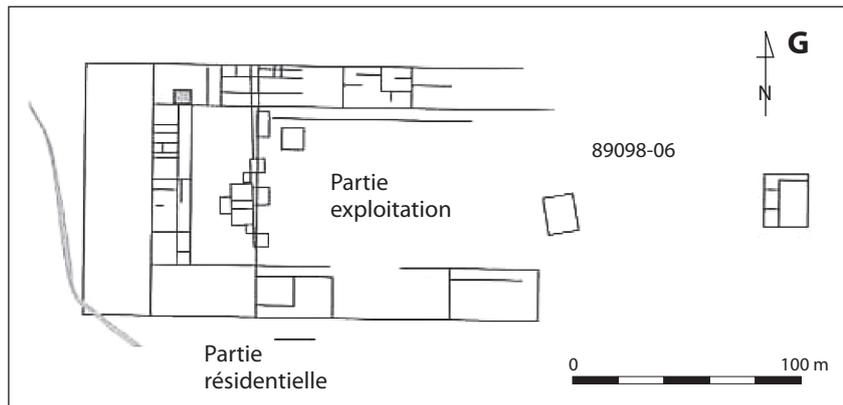


Fig. 17. Plan de la villa de « La Molosme » à Vézannes (Yonne) (NOUVEL et alii, 2009).

sur une terrasse en rive gauche du Rhône, dont le plan reste relativement incomplet (MONNIER, 1990). Il ne faut pas oublier également les *villae* de la « Grange du Bief » à Anse (Rhône) et du « Vernai » à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) (FAURE-BRAC, 2006, p. 147-160; ROYET et alii, 2006), qui constituent toutefois des établissements plus vastes. Pour terminer avec la région lyonnaise, des recherches récentes ont permis de mettre au jour une *villa* dans les Monts du Lyonnais à Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône), dont le plan se rapproche plus des modèles méditerranéens (POUX et alii, 2009). Malgré la méconnaissance de l'organisation architecturale de la *pars rustica*, il semble que le plan de cet établissement rejoigne ceux des grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » attestées dans les provinces gauloises centrales et septentrionales, ainsi que dans les Germanies, notamment sur le plateau helvétique (EBNÖTHER, MONNIER, 2002). Ce type d'établissement rural a récemment fait l'objet d'une synthèse, qui renvoie manifestement la *villa* des « Vernes » vers ce type de forme architecturale (FERDIÈRE et alii, 2010). À titre d'exemple, on peut ainsi mentionner la *villa* de « La Molosme » à Vézannes (Yonne) (fig. 17), dont la zone résidentielle présente un plan qui montre, sur certains points, des similitudes avec celui de La Boisse : bâtiment résidentiel linéaire ouvert à l'est sur une cour à portique et encadré par des espaces ouverts de type cour (NOUVEL et alii, 2009, fig. 9, G). On est loin des exemples de la Gaule Narbonnaise ou d'Italie, qui présentent à quelques exceptions près un plan ramassé où les parties résidentielles côtoient directement les espaces à vocation économique.

Pour compléter la mise en perspective des résultats concernant l'occupation de la *villa* des « Vernes », on ne dispose pas de beaucoup d'informations sur le statut du propriétaire. Il était très certainement élevé. Les aménagements liés à la partie résidentielle sont de grande qualité même s'ils demeurent très lacunaires (balnéaires, probables mosaïques, etc.). Par ailleurs, sa situation géographique lui confère une position privilégiée. Elle est placée entre un axe viaire important et le Rhône, sur une terrasse alluviale soumise aux risques d'inondation. Cette situation a souvent été recherchée, car elle permettait d'obtenir en outre de bonnes terres cultivables (*ibid.*). Il faut par ailleurs rappeler que la *villa* n'est située aux environs d'aucune agglomération secondaire bien attestée, tout comme sa voisine des

« Grandes Terres » à Beynost. La proximité de la capitale des Gaules, à une journée de marche (30 km), constitue peut-être une explication.

Quant à la chronologie de la *villa*, des similitudes sont à signaler sur des sites localisés sur d'autres secteurs riverains du Rhône. En effet, dans le bassin de Malleville (Ain) par exemple, localisé à 40 km en amont, deux grandes phases d'occupation ont été distinguées. Si la première commence très timidement au début du règne d'Auguste, vers 30-20 av. J.-C., elle prend ensuite un essor certain durant les premières décennies de notre ère, pour disparaître autour du milieu ou du troisième quart du I^{er} siècle (DE KLINJ et alii, 1994). La deuxième phase débute vers le milieu du II^e siècle et perdure jusqu'à la fin de l'Antiquité. Cette rupture reste encore mal expliquée. Elle pourrait avoir comme origine une remontée générale, ou locale, du niveau du fleuve, entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et la deuxième moitié du siècle suivant, attestée par les études géomorphologiques. Dans le secteur proche du Bugey-Isle Crémieu, une péjoration des crues plus longue débordant sur la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle ap. J.-C. peut être envisagée, dans la mesure où les sites de plaine sont abandonnés entre 70 et 150, alors qu'ils se maintiennent sur les marges, même si aucune preuve déterminante n'a pu être apportée (PROVANSAL et alii, 2000, p. 20). Cette hypothèse doit toutefois être avancée avec prudence, au vu des résultats des fouilles en milieu rural réalisées dans la région. Elles ont permis de mettre en évidence des séquences chronologiques presque identiques sur des gisements non riverains du fleuve, comme sur le site des « Grandes Terres » à Beynost, où la partie résidentielle paraît connaître une désaffectation dès la fin du I^{er} s., alors que le site occupe le rebord d'une terrasse à l'abri des inondations du Rhône (MOTTE, VICHERD, 2008). Quoi qu'il en soit, la *pars urbana* des « Vernes » est désertée après un siècle d'occupation, à l'instar de l'établissement voisin de Beynost, mais aussi de celui de « Saint-Fréjus » à Marennes (Rhône). Le site de « Varennes » à Saint-Nizier-sous-Charlieu (Loire), localisé près d'un cours d'eau, montre également une occupation centrée sur les I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. (LAVENDHOMME, 1996, p. 216). Pour le reste, il semble que les autres sites régionaux aient été occupés jusqu'à la fin de l'Antiquité, à l'exception de certains établissements (CLOPPET, 2004).

5. L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE

5.1. CARACTÉRISATION DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

5.1.1. *Situation et analyse archéologique des structures* (FB)

Les deux structures funéraires sont localisées à l'écart des murs de la *villa*, entre 25 m (ST90) et 50 m (ST130) au sud-ouest de l'angle du mur de clôture et à une vingtaine de mètres à l'est du paléochenal ST500 (fig. 13). Leur orientation (NL 11° ouest) diverge cependant de celle de la *villa* (NL 4° est). Elles sont distantes de 15 m l'une de l'autre, la ST130 se situant au sud de la ST90.

Il s'agit de deux fosses de forme rectangulaire et de grande taille : ST90 atteint 2,95 m de longueur pour 0,85 m de largeur et ST130 mesure 2,40 m sur 1,10 m (fig. 18). La première n'est conservée que sur 0,20 m de profondeur ; son comblement se compose d'une couche unique, constituée d'un sédiment très charbonneux qui comporte des ossements, des éléments métalliques et de tableterie. La couche de crémation apparaît donc directement sous le niveau de décapage, ce qui peut être l'indice de sa conservation partielle, d'autant plus que dans la moitié sud, sa surface est déprimée (fig. 19). La seconde fosse est conservée sur une profondeur de 0,45 m et est scellée sur les trois quarts de sa surface par une terre hétérogène différente (us 189/192) de celle qui englobe le dépôt ; cette couche se rapporte de toute évidence au comblement définitif de la fosse. L'épaisseur du dépôt proprement dit est de 0,30 m et affecte un profil concave en surface (fig. 20). Il est constitué d'une importante quantité de fragments de céramique, d'amphore et de verre, d'éléments métalliques et de tableterie, d'ossements calcinés et de restes végétaux carbonisés, inclus dans un sédiment charbonneux. Le fond, enregistré seulement sur l'axe longitudinal médian, diffère d'une fosse à l'autre. Celui de ST90 est plat, contrairement au profil de ST130, en cuvette sur ses deux tiers nord, et irrégulier dans son tiers sud ; ce côté est caractérisé par un ressaut suivi d'un surcreusement, à la suite duquel le profil remonte et amorce sa forme en auge. Dans les deux cas, le fond est perturbé par de nombreux terriers.

La fosse ST90 livre dix-neuf clous, dont la section carrée mesure de 5 à 6 mm¹³, et le diamètre de la tête est supérieur à 15 mm. Ces éléments ont pu participer au montage de la structure funéraire ou à l'assemblage de meubles (fixation des charnières sur les coffres de grandes dimensions, par exemple). Parmi le lot de clous issu de ST130, douze sont de taille moyenne, avec une section carrée de 5 mm, et peuvent être affectés à de la charpente ou de la grosse menuiserie ; un treizième, d'une section carrée de 8 mm, est très certainement prévu pour de la charpente, tandis que deux éléments de taille moyenne et de section plus fine,

de l'ordre de 4 mm, sont sans doute destinés à la menuiserie. Dans la fosse ST130, l'absence d'éléments attestant la présence de gros coffre (charnières métalliques, plaques de renfort) parmi le mobilier laisse envisager que ces clous ont été utilisés dans le montage de la structure funéraire pour l'assemblage du bûcher, ou d'éléments annexes tels que des présentoirs ou des étagères, afin de disposer le mobilier. La longueur de l'extrémité rabattue des clous, généralement destinée à fixer une pièce de bois sur une autre, s'avère, lorsqu'elle est conservée, un précieux indice pour préciser la fonction de ces clous. Un seul, provenant de ST90, est recourbé à 90°, mais la fragmentation générale du lot ne permet pas d'observer s'il s'agit d'un cas isolé.

Par leur morphologie et leur contenu, ces deux fosses s'apparentent *a priori* à des bûchers funéraires. L'absence de vaisselle en terre cuite dans la première (ST90), qui contraste avec la densité importante de céramiques et surtout d'amphores dans la seconde (ST130), soulève toutefois quelques interrogations, dont celle de la relation possible entre ces deux structures, ce qui nous renvoie à leur nature (bûchers, structures de dépôts, fosses « rituelles » ?).

La première piste consiste à rechercher les indices d'une combustion sur place. L'absence de trace de rubéfaction sur les parois et le fond des fosses reste un argument insuffisant pour écarter d'emblée l'hypothèse de structures primaires de crémation ; en effet, la chaleur montant rapidement dans la partie haute du bûcher, seule la section supérieure des parois est généralement rubéfiée, tandis que les cendres qui s'accumulent sur le fond jouent le rôle de bouclier thermique et compromettent son altération (LAMBOT, 1994 ; BLAIZOT, BOËS, 2003). L'hypothèse de crémation *in situ* ne peut donc être validée que par la démonstration d'une répartition spatiale raisonnée des artefacts et respectant la logique anatomique pour les os humains, à condition bien sûr que les structures n'aient pas été trop remaniées lors d'interventions post-crématoires (prélèvements osseux et réaménagements éventuels de la couche de résidus). Malheureusement, l'enregistrement et les modalités de prélèvement des ossements et d'une partie du mobilier, en particulier céramique, n'ont pas été effectués dans l'objectif de procéder *a posteriori* à une analyse spatiale des régions anatomiques. Dans la structure ST90, les os et le sédiment, qui contient les plus petits fragments, ont en effet été prélevés par quatre passes manuelles successives, mais en divisant la fosse sur son axe longitudinal médian, ce qui est inopérant dans l'hypothèse où la structure constituerait les restes d'un bûcher, sur lequel le corps devait logiquement être allongé dans l'axe N/S. Le mobilier métallique et la plupart des éléments de tableterie ont en revanche été dessinés en place et sont localisables en plan. Dans la structure ST130, un relevé du mobilier *in situ* a été effectué, mais l'ensemble a été prélevé en une seule fois à l'échelle de la fosse, ce qui ne permet pas de rechercher les liaisons secondaires sur les fragments de céramiques et d'amphores. En conclusion, si les possibilités d'interprétation de ces structures s'avèrent *a priori* limitées, l'exceptionnelle densité et diversité des artefacts et écofacts permettent cependant d'entreprendre une étude fonctionnelle.

13. Il s'agit des mesures prises près de la tête. Un spécimen atteint par ailleurs une section de 7 mm par 7 mm.

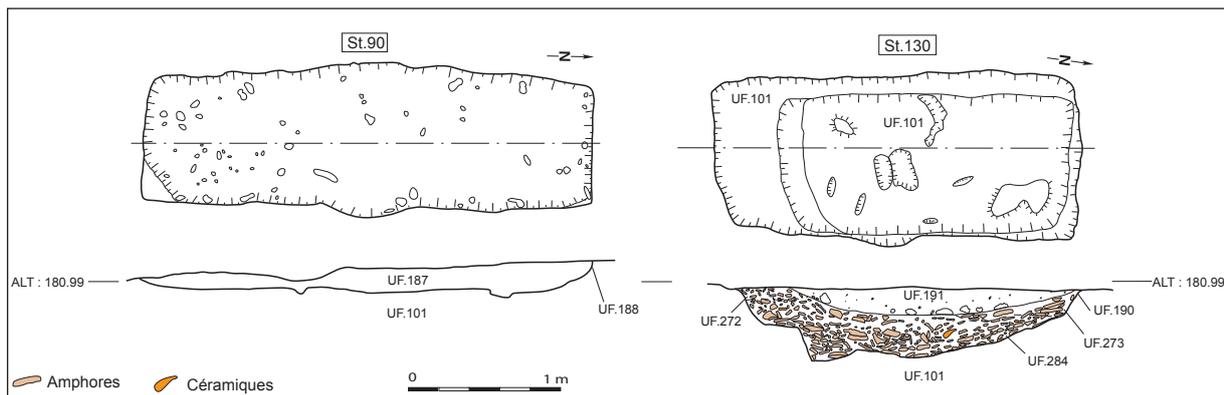


Fig. 18. Plans et coupes des structures funéraires ST90 et 130 (DAO : Yann Buzzi).



Fig. 19. Fosse charbonneuse ST90 lors de sa découverte (cliché Archeodunum).



Fig. 20. Coupe de la fosse ST130 présentant la richesse du mobilier inséré dans une couche très charbonneuse (cliché Archeodunum).

5.1.2. Datation (GM ; LR)

Si les éléments découverts dans la fosse ST90 n'apportent aucune donnée d'ordre chronologique au comblement de la structure, la richesse et la diversité du mobilier mis au jour dans la fosse ST130 définissent un horizon chronologique très fiable. En effet, avec 81 vases pour un volume de 9547 tessons, la céramique de la fosse ST130 est apparue très abondante, loin devant les autres catégories de mobi-

lier. L'inventaire des formes montre une très bonne représentation des productions dites « fines » (39 vases) et des amphores (22 pièces), tandis que les éléments de la batterie de cuisine font figure de parent pauvre (10 vases) (fig. 21 et 22). Dix cruches en terre cuite de petite taille complètent le répertoire. Signalons la très bonne conservation générale des vases qui, en dépit de leur fragmentation, s'avèrent pour la plupart complets.

Catégorie	Tessons	%	NMI	% NMI
Fine	687	7,2 %	39	48 %
Commune	304	3,2 %	10	12 %
Amphore	8370	87,7 %	22	27 %
Balsamaire	186	1,9 %	10	12 %
Total	9547	100 %	81	100 %

◀ Fig. 21. Représentation des formes céramiques (Guillaume Maza).

▼ Fig. 22. Catégories de production des céramiques (Guillaume Maza).

Catégorie	Type de production	Tessons	%	NMI	% NMI
Céramique fine	TS Gaule du Sud	315	3,3 %	24	/
	Paroi fine siliceuse	24	0,3 %	1	/
	Paroi fine calcaire	42	0,4 %	5	/
	Sombre rouge fine	40	0,4 %	6	/
	Engobée	266	2,8 %	3	/
Total céramique fine		687	7.2 %	39	48 %
Céramique commune	Claire pâte calcaire	48	0,5 %	2	/
	Balsamaire	186	1,9 %	10	12 %
	Mortier	27	0,3 %	1	/
	Engobe rouge pompéien	74	0,8 %	4	/
	Sombre rouge	155	1,6 %	3	/
Total céramique commune		304	5.1 %	20	24 %
Amphore	Gaule du Sud	6136	64,3 %	12	/
	Lyon	1114	11,7 %	4	/
	Bétique	777	8,1 %	2	/
	Orient	343	3,6 %	4	/
Total amphore		8370	87.7 %	22	27 %
Total céramique		9547	100 %	81	100 %

Le service de table en céramique sigillée est exclusivement représenté par les productions du sud de la Gaule, en particulier de l'atelier de La Graufesenque. Le répertoire typologique se partage entre les productions lisses (Drag. 35, Drag. 36, Drag. 22) et, plus inhabituellement en contexte funéraire, les productions moulées (Knorr 78, Drag. 37), inégalement représentées. Les formes en présence apparaissent caractéristiques de la période flavienne, avec notamment la quasi-totalité du service A à décor de feuilles d'eau, apparu à La Graufesenque dans les années 60-70 de notre ère et utilisé dans cet atelier jusque dans les années 120 (GENIN, 2007). Les productions moulées abondent en ce sens, avec notamment une coupe hémisphérique Drag. 37 estampillée *GERMANI*. Le décor et l'estampille la rattachent à l'officine de *Germanus*, en activité à La Graufesenque entre les années 60 ap. J.-C. et le milieu du II^e siècle (GENIN, 2007, n° 196). Les caractéristiques typologiques du vase renvoient certainement aux premières productions du type; sa datation pourrait être légèrement antérieure au reste du lot¹⁴.

Les céramiques communes, destinées à la préparation, au petit stockage ou à la cuisson des aliments, sont moins bien représentées (10 vases). Les productions à pâte calcaire comprennent un mortier de grande taille à lèvres pendante et bec verseur (Haltern 60). La forme apparaît au milieu

du I^{er} siècle ap. J.-C. et caractérise plus particulièrement le dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (DESBAT *et alii*, 1979; SAISON-GUICHON, 2001). Le pot à provision Haltern 62, dont la forme est héritée du répertoire augustéen, reste courant durant tout le I^{er} siècle ap. J.-C. Ce type de vase est notamment connu au sein de la production de l'atelier du Chapeau-Rouge à Lyon-Vaise (DESBAT *et alii*, 2001). Les plats à engobe rouge interne à panse courbe, auxquels sont associés deux couvercles à bord arrondi, apparaissent également au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. et se généralisent dans la seconde moitié du siècle (DESBAT *et alii*, 1979). Aux productions siliceuses dévolues à la cuisson des aliments se rapportent un pot ovoïde à col côtelé de grand module, un deuxième de plus petite taille, parfois interprété comme un gobelet cylindrique, et une jatte à bord rentrant. Le lot ne détonne pas au sein d'un contexte de cette période, à l'image de ce que l'on connaît pour la capitale des Gaules toute proche, avec des formes (pots de stockage ou de cuisson, jatte, mortier) bien connues dans l'atelier de la rue du Chapeau-Rouge à Lyon-Vaise (DESBAT *et alii*, 2001) ou encore celui des « Subsistances », en rive gauche de la Saône (MAZA *et alii*, 2002).

Par leur nombre, les amphores participent également à la datation de la structure. Les productions de Gaule du Sud (sept Gauloise 1 et six Gauloise 4), et en particulier les dernières, ne semblent pas atteindre la région lyonnaise avant le dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (DANGRÉAUX, DESBAT, 1988). Les amphores à huile (Dressel 20) ou à saumures (Lyon 4)

14. Information orale d'Armand Desbat.

renvoient de la même manière à cette période (SILVINO, 2001 ; MAZA *et alii*, 2002), ce que confirment les estampilles des Dressel 20. Ces dernières sont identifiables à la famille des *Vritti* (*VRITG...*) (CALLENDER, 1965, n° 1751), dont la production est connue entre les années 40-50 et la fin du 1^{er} siècle, et à *Caius Antonius Quietus* (*C.AN*)*TO*(*NI.QVIETI*) (*ibid.*, n° 243) pour laquelle l'atelier (fin 1^{er}-début 1^{er} s.) a été identifié à *Alcolea del Rio* (REMESEAL, 1986). Quant aux amphores « carottes » d'origine orientale, et plus précisément de la côte levantine, elles ne sont véritablement attestées à Lyon qu'à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., toujours en faibles quantités (LEMAÎTRE, 1999, p. 259).

La verrerie provient uniquement de la ST130 et conforte pleinement ces datations, avec en particulier plusieurs vases bien datés de la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. et notamment du dernier tiers. Parmi les vases recueillis, deux assiettes vert émeraude de type AR 6.1, rappellent des exemplaires connus à Lyon sur le site d'habitat de la rue des Farges (ODENHART-DONVEZ, 1983) et sur le pseudo-sanctuaire de Cybèle (DESBAT, 2003), dans des contextes de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. Fabriquées par la technique du moulage, elles possèdent un bord biconvexe et un pied étroit en forme de couronne ; une rainure est visible à l'intérieur du fond. Un exemplaire plus récent a été découvert en contexte funéraire au Valladas, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, daté des années 60-100 (BEL *et alii*, 2002). Une autre assiette, en verre verdâtre, possède un fond formé par un double repli de la paraison et un bord replié vers l'extérieur. Ce type est assez répandu parmi les vases de service de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. et du début du siècle suivant, et l'on en connaît plusieurs exemplaires sur les sites funéraires du 62 rue du Commandant Charcot à Lyon (ROBIN, 2008b) et du « Valladas » à Saint-Paul-Trois-Châteaux (BEL *et alii*, 2002). Les gobelets à panse tronconique Is. 34, habituellement formés par un fond annulaire, qui succèdent aux très répandus bols à rainure de forme hémisphérique Is. 12, s'avèrent bien représentés dans l'Occident romain durant la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. En dépit de son décor un peu particulier, un exemplaire à décor d'amande fait partie des gobelets soufflés dans un moule parmi les plus répandus dans le sillon rhodanien et en Narbonnaise durant la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. (FOY, NENNA, 2003). Le flacon boule correspond à une forme assez commune de balsa-maire, diffusée durant le 1^{er} s. ap. J.-C. Aux productions locales des ateliers de Lyon (quai Saint-Vincent) peut être rattaché le flacon boule, daté depuis les années 40 ap. J.-C. jusqu'à la fin du siècle (ROBIN, 2008a). Pour conclure, le mobilier en verre est compatible avec une datation dans la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. En dépit des quelques récipients qui font leur apparition de manière plus précoce (les assiettes biconvexes et le bol à côtes), la majorité des vases connaissent une période de grande diffusion durant la seconde moitié du 1^{er} s. (les gobelets à décor d'amandes, les assiettes à fond formé par un double repli de la paraison).

D'après l'analyse de l'ensemble de ces données, la datation du comblement de ST130 est à placer dans le dernier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C., voire au tout début du siècle suivant.

5.1.3. Quantification des restes osseux humains (FB)

Dans la structure ST90, le tri a été effectué à la suite d'un tamisage pratiqué jusqu'à la maille 2 mm. Les os recueillis ont une longueur comprise entre 2 mm et 3,5 cm, le mode se situant autour de 2-6 mm. Mis à part un talus gauche complet et de gros éléments du tarse, dont un fragment de *calcaneus*, recueillis dans le deuxième décapage, la fragmentation est importante à l'issue du tamisage des sédiments. La couleur des ossements fluctue du blanc crayeux au noir, la gamme chromatique varie sur une même pièce, tandis que quelques éléments isolés sont bruns, notamment ceux qui se rapportent à la faune. La crémation apparaît donc assez hétérogène, avec les os portés à une température d'au moins 800° et d'autres autour de 300-400°.

La grande part des fragments de petite taille s'avère un écueil considérable pour identifier la nature des pièces, dans la mesure où la faune est très abondante dans cette structure (entre 36,8 et 39,4 %). Cette fragmentation explique également la valeur élevée de l'indice pondéral des os d'origine anatomique indéterminée (64,5 %). C'est pourquoi, afin de minimiser au mieux les risques d'erreurs dus au problème de distinction homme/faune, nous avons calculé une « masse totale pondérée » qui inclut non pas la totalité des fragments non identifiés, mais la part la plus probable pouvant être attribuée à l'homme établie au *pro-rata* du pourcentage de faune identifiée pour chaque passe et chaque secteur. Selon que l'on prenne en compte les seuls fragments de moins de 2 à 3 mm ou la totalité des pièces dont l'origine anatomique est indéterminée, la masse totale humaine probable pondérée varie de 1 315,9 à 1 287,1 g ; si l'on ne pondère pas, la masse totale des ossements, moins ceux identifiés de manière certaine comme de la faune, s'élève à 1 419,4 g.

Dans la structure 130, le sédiment n'a pas été tamisé et les fragments osseux ont été recueillis à la main, dans la mesure où leur longueur n'est pas inférieure à 1,5 cm. Les os humains se rapportent à des pièces grises à blanches, d'une longueur comprise entre 15 et 35 mm. Les os de faune sont blancs, en majorité, quelques rares fragments s'avèrent noirs ou bruns, et leur taille est comprise entre 6 et 65 mm. La masse osseuse humaine (21,1 g) ne représente que 4,9 % des os recueillis (hors tableterie), la majeure partie se rapportant à de la faune.

Les ossements humains de la structure ST90 pourraient appartenir à un seul sujet ; aucun doublet n'a été identifié (mais la part des fragments déterminés est faible). Toutes les pièces présentent le même stade de maturation et le même degré de robustesse. L'ensemble des caractéristiques désigne un adulte : les racines dentaires sont celles de dents permanentes dont l'apex est fermé et les épiphyses des os en présence sont soudées, tandis que l'os cortical est épais, le diploë des tables crâniennes expansé et les insertions musculaires marquées. Seuls ces deux derniers critères sont observables sur les os de la structure ST130, ce qui témoigne d'un sujet de taille adulte, mais ne permet pas de préciser le stade de maturation (adulte ou grand adolescent de 15-19 ans).

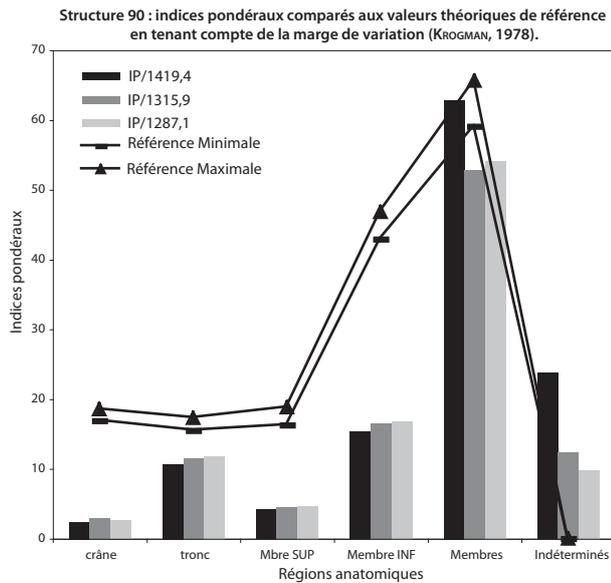


Fig. 23. Structure 90 : indices pondéraux comparés aux valeurs théoriques de référence en tenant compte de la marge de variation (KROGMAN, 1978) (Frédérique Blaizot).

L'hypothèse selon laquelle ces deux structures présenteraient un lien fonctionnel en rapport à une même cérémonie est posée par l'absence de céramiques dans l'une et la très faible part des os humains dans l'autre. Elle semble accréditée par la situation des os humains dans cette dernière (ST130), en très grande majorité (19,9 g sur 21,10 g) localisés dans la couche supérieure (us 189/191), qui correspond au comblement de la fosse au-dessus du dépôt proprement dit. Un seul fragment (1,20 g) se trouve dans la couche sous-jacente, contre le bord nord de la fosse (us 273). Ces pièces sont de toute évidence en situation secondaire. Il a toutefois été impossible de démontrer l'appartenance de ce lot aux ossements recueillis dans la structure ST90 : *a priori*, les pièces osseuses sont compatibles, mais aucune liaison secondaire par collage n'a pu être réalisée afin de le prouver.

Selon les références théoriques, la masse osseuse minimale d'un adulte brûlé est supérieure ou égale à un kilogramme (HERMANN, 1976; MACKINLEY, 1993). Ainsi, celle recueillie dans la fosse ST90 est compatible avec l'hypothèse selon laquelle la structure, en dépit de son érosion, renfermerait sinon la totalité, au moins une part représentative du squelette, ce qui est loin d'être le cas de ST130. Toutefois, l'examen des indices pondéraux par région anatomique nous informe que le squelette est inégalement représenté (fig. 23). Il manque en effet une importante partie du crâne et le tronc est déficitaire, ce qui explique la valeur élevée de l'indice pondéral des membres ; ce dernier est établi sur les pièces déterminées et sur la totalité des fragments de diaphyses non identifiées, mais susceptibles de se rapporter à des os longs. Les indices pondéraux différentiels obtenus sur les membres supérieurs et inférieurs s'avèrent non significatifs en regard du grand nombre indéterminé de fragments de diaphyses ; leurs faibles valeurs ne traduisent que des difficultés d'identification. La sous-représentation

du tronc (de 3,7 à 4,6 % inférieure à la valeur minimale de référence) peut être imputée, quant à elle, à des problèmes de conservation, l'os spongieux, même brûlé, se conservant mal dans le sol ; en revanche, la résistance de la voûte crânienne aux phénomènes physico-chimiques, et notamment des rochers des temporaux, ici absents, laisse envisager que le déficit crânien a une toute autre origine. Selon le postulat que les deux structures contiendraient les restes d'un même individu, la masse osseuse disponible dans ST130, de 39,34 g pour le crâne et de 12,8 g pour le membre supérieur, reste en tout cas insuffisante pour compenser le déficit sur la région crânienne dans ST90. En conclusion, les os du crâne sont absents de cette structure, soit parce qu'ils ont été prélevés (dans le cas d'un bûcher), soit parce qu'ils n'y furent jamais introduits (dans le cas d'une structure de dépôt). La longueur de la fosse ST90, de 2,95 m, exclut l'hypothèse d'une fosse réceptacle trop courte, au-dessus de laquelle aurait été établi un bûcher dépassant de part et d'autre.

5.2. LE MOBILIER PRIMAIRE

Le mobilier primaire désigne l'ensemble de la vaisselle, des dépôts alimentaires et des objets qui sont placés sur le bûcher avec le mort, afin de brûler avec le corps. Sont exclus de cette appellation les éléments qui se rapportent à la construction du bûcher (clous d'assemblage ou de décor, éléments décoratifs en os ou dans un autre matériau conservé) ou au dispositif du corps (lit funéraire). Cette notion s'oppose à celle de mobilier secondaire, qui caractérise des objets placés après la crémation, dans le bûcher ou dans la structure de dépôt ; généralement, ces objets ne sont pas brûlés, bien que l'on puisse réutiliser des vases du bûcher pour constituer, en partie ou en totalité, ce type de dépôt. Aucune des deux structures ne semble contenir de dépôt secondaire (absence de vase intact, de faune ou d'objet non brûlés semblant avoir été mis en valeur dans la fosse par leur emplacement ou un aménagement).

5.2.1. Sélection des récipients (GM)

La structure ST90 ne livre aucun récipient, au contraire de ST130 qui en est abondamment pourvue, avec 81 individus en céramique, une quinzaine en verre, et vraisemblablement trois récipients métalliques. Le dépôt atteint un nombre de plus de 100 objets, comprenant un service complet de vaisselle, de vases de cuisson, préparation ou stockage, et d'amphores. En dépit de la grande diversité des pratiques funéraires locales, l'abondance du mobilier reste sans comparaison dans les régions proches, hormis le bûcher du Col de Ceysat, à Saint-Genest-Champagnelle (Puy-de-Dôme), daté du milieu du II^e s. ap. J.-C., qui compte plus de 300 vases (TRÉMENT, HUMBERT, 2005). Il ne fait aucun doute que la diversité et l'abondance du matériel en présence rattachent l'ensemble à la célébration d'une cérémonie funéraire ostentatoire.

Les céramiques fines sont les plus abondantes en nombre de vases (39), suivies par les amphores (22), loin devant les céramiques communes (10) (fig. 21).

La vaisselle (GM ; LR ; SC)

La vaisselle de table (céramique, verre et métal), largement prépondérante (62,8 % des vases), se compose essentiellement des récipients dévolus à la présentation des solides (assiettes, coupes, coupelles) ou au service des boissons (bouteilles, gobelets, bols) (fig. 24). Les premiers sont majoritaires au sein du lot (vingt-neuf vases), avec treize coupelles, sept bols, sept assiettes, un plat et une coupe hémisphérique. Seuls les sept bols ne sont pas en céramique sigillée sud-gauloise, tandis que trois assiettes sont en verre. Le répertoire comprend des formes lisses (coupelles Drag. 22 et Drag. 35, assiette Drag. 36) (fig. 25), mais également moulées (coupe hémisphérique Drag. 37 et bols Knorr 78) (fig. 26). La présence de ces dernières est à souligner (fig. 27), ces productions s'avérant très rares dans les ensembles funéraires contemporains (CASTELLA, 1987, p. 30, note 160; CASTELLA *et alii*, 2002, p. 11). Deux assiettes en verre de couleur vert émeraude sont de forme identique, (fig. 33, n^{os} 1 et 2) et la troisième est de forme cylindrique à lèvre repliée vers l'extérieur (fig. 33, n^o 7). On compte également un bord de plat ou d'assiette en bronze (n^o 320).

La part des coupelles et bols de petit module est importante (vingt à vingt-six vases) (fig. 28). C'est notamment le cas pour les vases en céramique sigillée: coupelles à piédestal (9 cm de diamètre) ou à pied annulaire simple (9 et 12 cm de diamètre). La remarque s'étend aux assiettes, sélectionnées parmi les tailles moyennes de ce type de vase (16-17 cm). Un seul plat, dont l'ouverture atteint 27 cm, peut être qualifié de grand module. Par ailleurs, les bols à collerette et tripodes semblent directement se référer à des formes miniatures, connues dans d'autres productions (marmite en commune sombre) (fig. 29, n^{os} 21 à 26). Ces dernières formes semblent rares en contexte régional pour cette période, mais trouvent de nombreuses comparaisons directes dans la nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion dans la Creuse (LINTZ, 2001). G. Lintz avait, pour les exemplaires à collerette, tiré des comparaisons avec la céramique à « l'éponge » et interprété ces vases comme des imitations tardives de sigillée (III^e siècle).

Concernant la distribution des formes en céramique, on remarque qu'elles fonctionnent souvent par trois: deux fois trois coupelles Drag. 35-36 de petit module, trois coupelles à piédestal Drag. 35-36, deux fois trois coupelles Drag. 35 de module légèrement supérieur (12 cm). Il en

Fonction	Forme	Céramique	Verrerie	Métal	Marbre	Total
Solides	Coupelle	13	-	-	-	13
	Coupe moulée	1	-	-	-	1
	Bol	1	-	-	-	1
	Bol miniature	6	-	-	-	6
	Assiette	4	3	-	-	7
	Assiette/bol ?	-	-	1	-	1
	Plat	1	-	-	-	1
Total vaisselle solide		26	3	1	-	30
Liquides	Bouteille	2	-	-	-	2
	Cruche	-	-	1	-	1
	Lagènes miniatures, Balsamaire	10	1	-	-	11
	Gobelet	5	3	-	-	8
	Gobelet moulé	5	-	-	-	5
	Canthare	-	1	-	-	1
	Coupe	-	1	-	-	1
Bol hémisphérique	1	-	-	-	1	
Total vaisselle liquide		23	6	1	-	30
Préparation	Mortier	1	-	-	1	2
Cuisine	Plat à cuire	2	-	-	-	2
	Couvercle/coupe	2	-	-	-	2
	Pot à cuire	2	-	-	-	2
	Jatte	1	-	-	-	1
	Poêlon	-	-	1	-	1
Stockage	Pot	2	1	-	-	3
Total batterie de cuisine		10	1	1	1	13
Transport	Vin	12	-	-	-	12
	Huile	2	-	-	-	2
	Saumures	4	-	-	-	4
	Fruits exotiques	4	-	-	-	4
Total amphores		22	-	-	-	22
Total récipients		81	10	3	1	95

Fig. 24. Représentation des récipients par fonctions et matériau (Guillaume Maza).

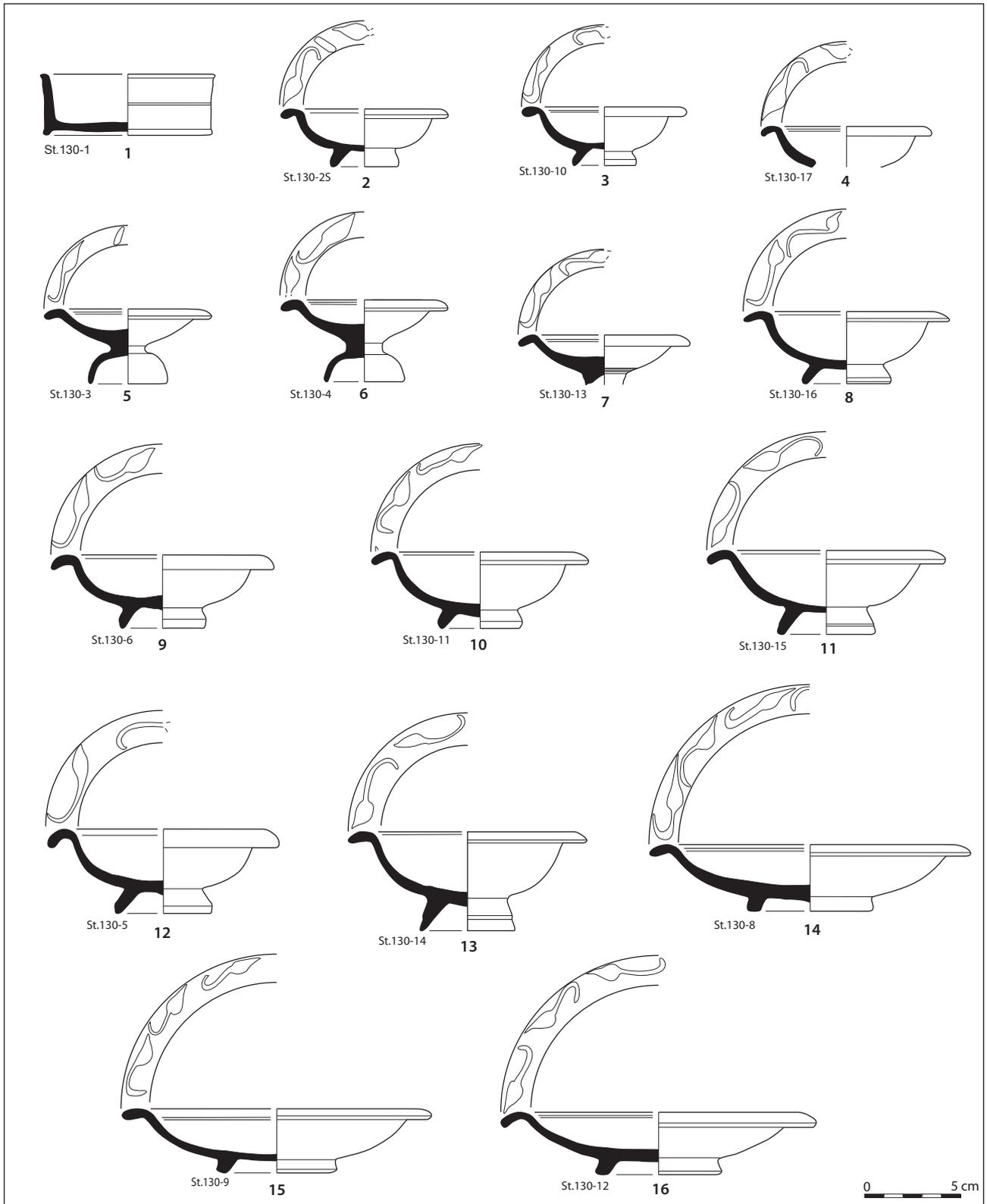


Fig. 25. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 16. Sigillée de Gaule du Sud (DAO : Laudine Robin).

va de même pour les bols à collerette ou tripodes, chacun représenté par trois individus, et les trois assiettes en verre (fig. 33, n^{os} 1, 2 et 7). La remarque est transposable aux vases à boire, avec cinq gobelets, un bol hémisphérique et

trois gobelets en verre (fig. 33, n^{os} 4, 5 et 6). En revanche, la coupelle Drag. 22, le plat Drag. 36, la coupe moulée Drag. 37, la coupe à côtes et le canthare en verre apparaissent de manière isolée.

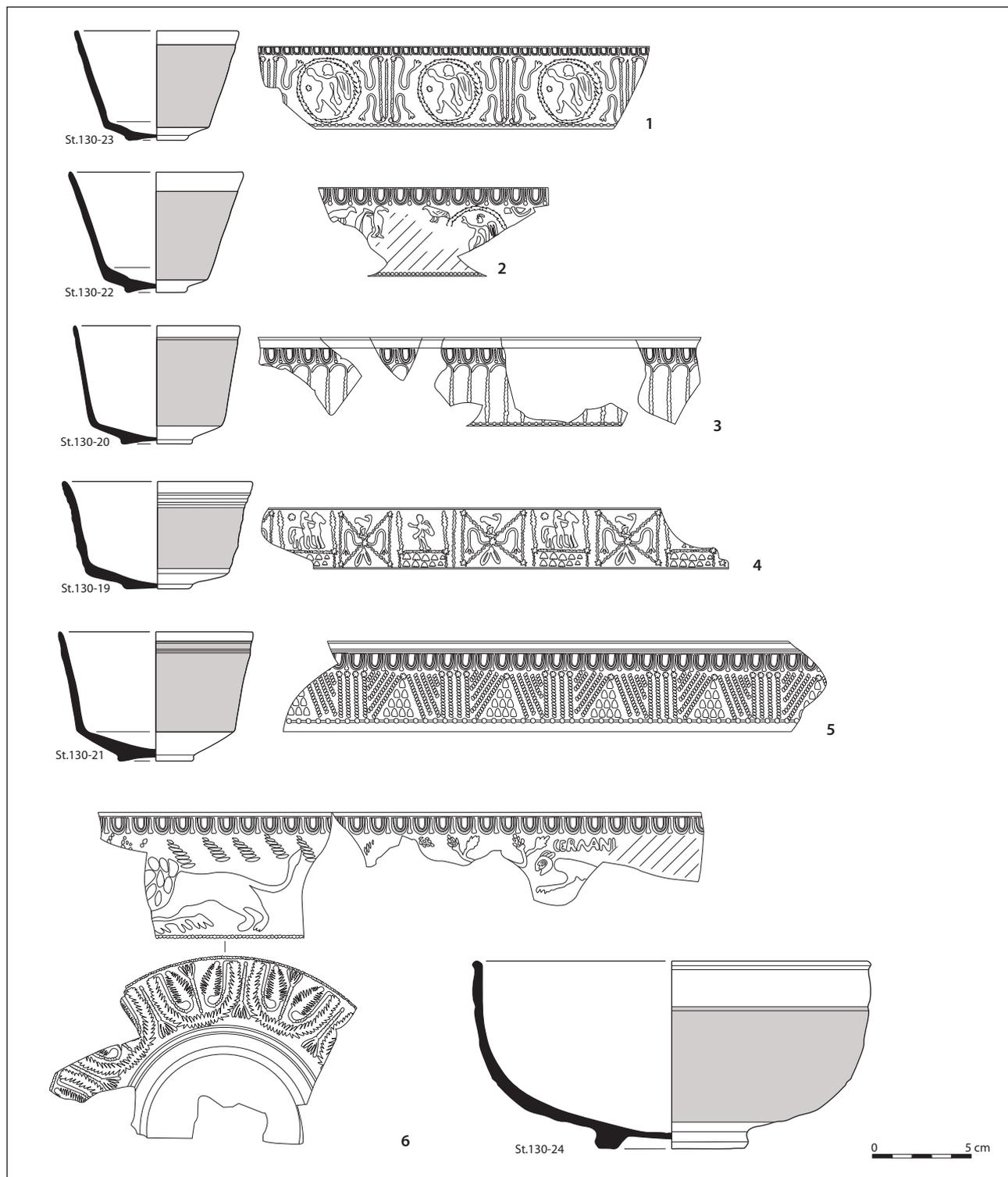


Fig. 26. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 6. Sigillée de Gaule du Sud (DAO : Laudine Robin).

Les vases à liquides affectés au service ou à la consommation de boisson réunissent trente récipients (fig. 24) : cinq vases moulés, un bol hémisphérique, deux bouteilles, dix cruches/lagènes miniatures, un balsamaire, une cruche ainsi que huit gobelets, une coupe à côtes (fig. 26, n^{os} 1 à 5 ; fig. 29, n^{os} 1 à 20 ; fig. 30, n^{os} 3 à 11) et un canthare en verre (fig. 34, n^o 2), soit un nombre à peu près équivalent au

nombre des récipients à solides. Cet équilibre s'avère inhabituel dans la région, où la part des vases à solides représente 63 à 84 % de la vaisselle (BLAIZOT *dir.*, 2009), ainsi que sur le plateau suisse, par exemple à En Chaplix à Avenches (CASTELLA *et alii*, 1999). Cependant, dans les ensembles funéraires de l'Ain, les vases à liquides tiennent une place importante, en particulier les cruches et les gobelets (BEL

Catégorie	Type	Tessons	%	NMI
Sigillée lisse	Drag. 35-36	165	54 %	18
	Drag. 22	6	2 %	1
	Divers fragments	22	4 %	-
Total sigillée lisse		193	60 %	19
Sigillée moulée	Drag. 37	71	23 %	1
	Knorr 78	51	17 %	5
Total sigillée moulée		122	40 %	6
TOTAL		315	100 %	25

Fig. 27. Distribution des formes en céramique sigillée (Guillaume Maza).

	Grand	Moyen	Petit	Total	Miniature
Solides	2	3	21	26	6
Liquides	2	0	21	23	10
Vaisselle	4	3	42	49	16
Préparation	1	0	0	1	0
Cuisson	2	1	4	7	4?
Petit stockage	0	2	0	2	0
Préparation/cuisson	3	3	4	10	4
Total	7	6	46	59	20

Fig. 28. Module des vases (Guillaume Maza).

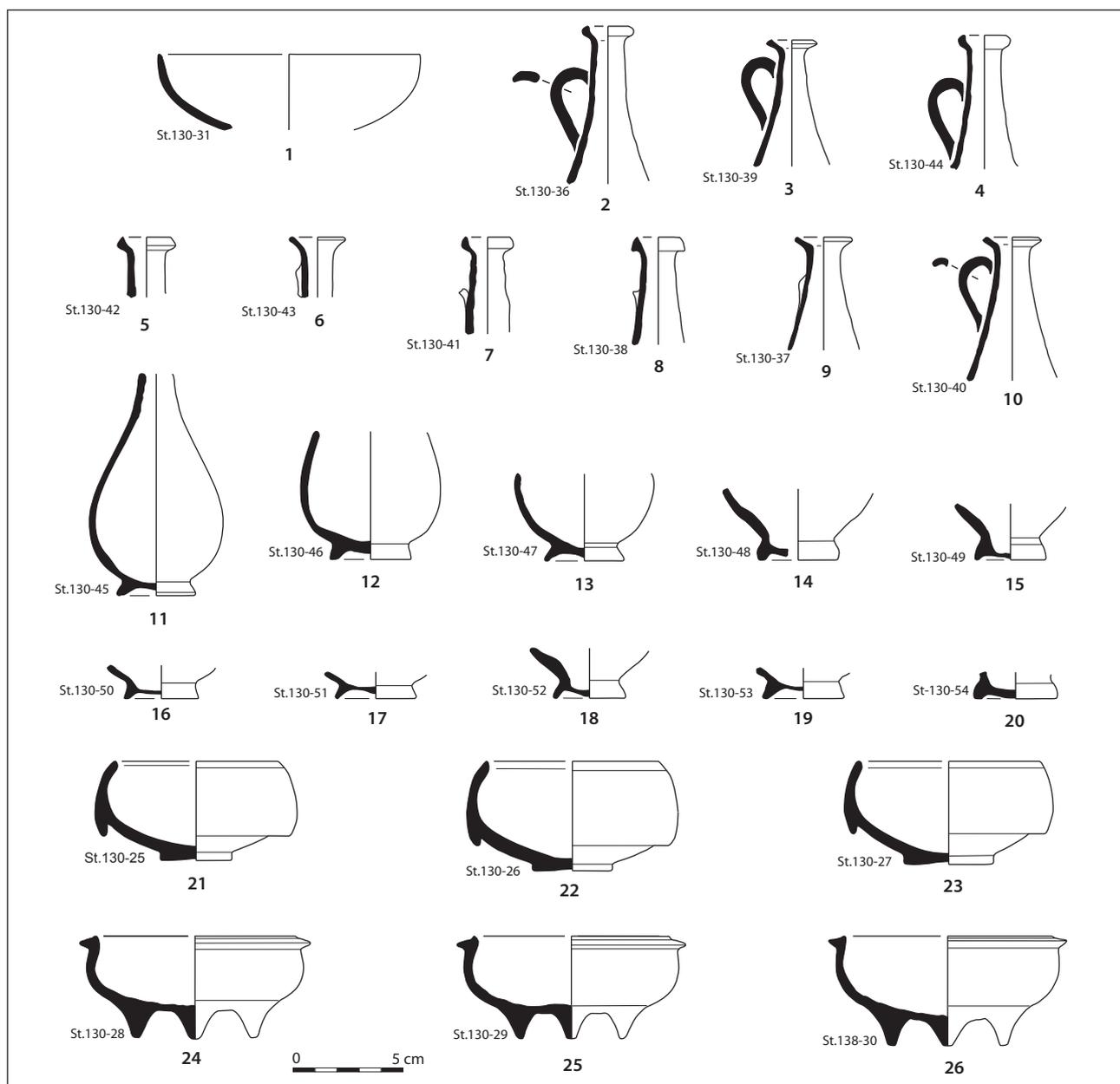


Fig. 29. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1. Engobée; 2 à 20. cruche-lagène; 21 à 26. sombre rouge fine (DAO: Laudine Robin).

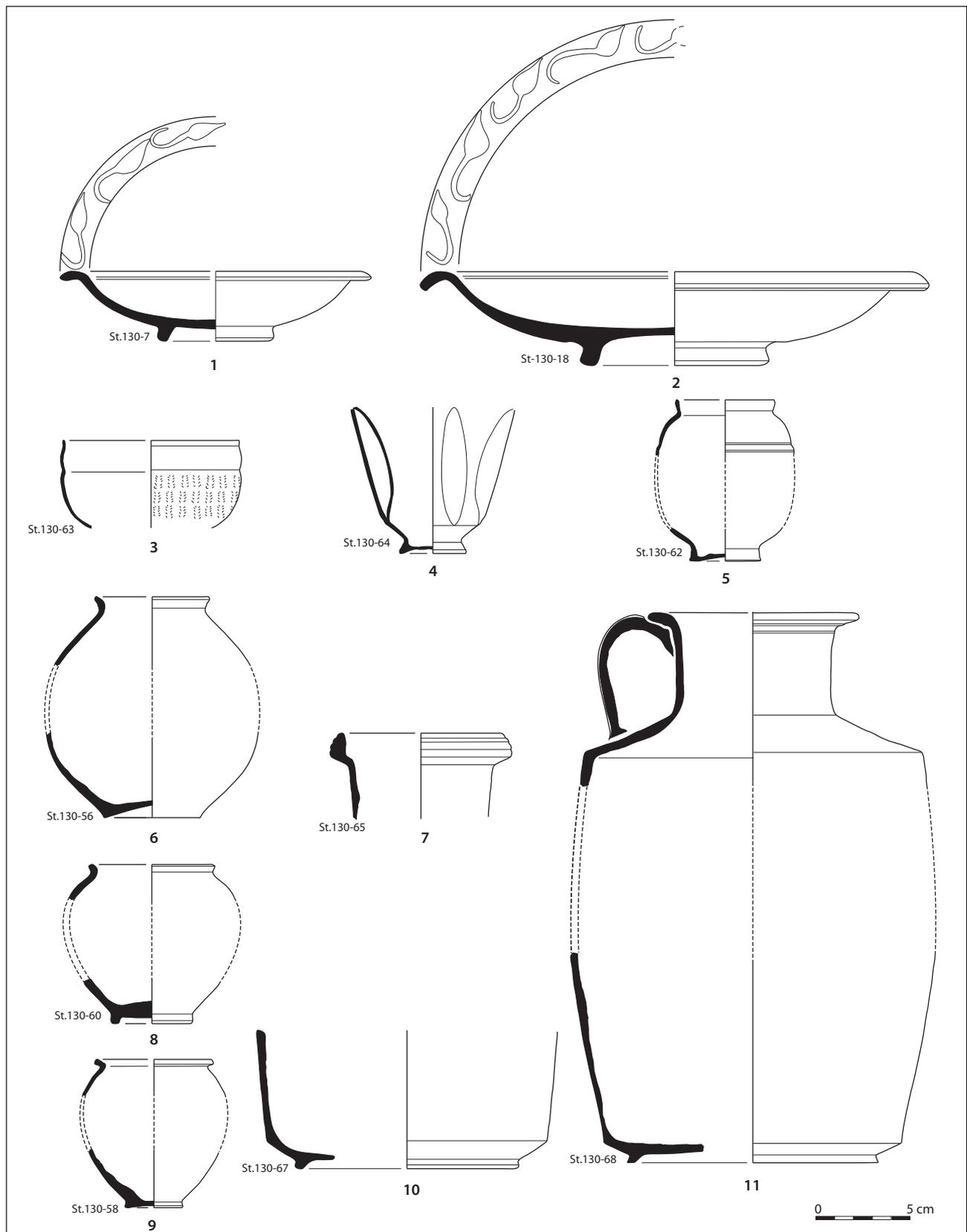


Fig. 30. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1-2. Sigillée de Gaule du Sud ; 3 à 6, 8 et 9. parois fines ; 7, 10 et 11. commune claire (DAO : Laudine Robin).

et alii, 1993). Le poids des dix lagènes miniatures grève la représentativité des récipients à liquide (fig. 29, n^{os} 2 à 20). La présence d'une anse, d'une panse piriforme reposant sur un petit pied annulaire, de même que les rapprochements évidents avec les grandes lagènes produites dans les ateliers de Saint-Romain-en-Gal ou Lezoux, ne laissent pourtant guère de doutes sur la fonction de ce vase. Une production de vases miniatures identiques (15-16 cm de haut), avec un revêtement rouge-brun ou blanc, est connue dans les ateliers de Lezoux (DELAGE, 2002). L'un de ces vases provient de la tombe 72 de Lezoux (MONDANEL, 1982, p. 60). Dans la région lyonnaise, les balsamiques en terre cuite caractérisent par ailleurs uniquement le tournant de l'ère (25 av.-30 ap. J.-C.). Une tombe rurale du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., découverte dans la région de Valence (Drôme), livre également deux « balsamiques » engobés à panse globulaire, qui pourraient être proches (BEL *et alii*, 1993, p. 171).

Les deux bouteilles à panse carénée présentent des caractéristiques communes qui ne trouvent aucun parallèle en contexte régional, domestique ou funéraire. Les seules analogies probantes sont à chercher du côté du *limes*, dans le camp légionnaire de *Vindonissa* (Windisch, canton d'Argovie), où ce type de bouteille apparaît au moment de l'arrivée de la XI^e légion en 70 ap. J.-C., en provenance de *Burnum* en Dalmatie. À cette occasion, se produit une modification importante du répertoire des céramiques, avec notamment l'apparition de récipients de morphologie et de facture « inhabituelles » (PAULI-GABI, MEYER-FREULER, 1999, p. 41, fig. 21). En même temps, la proportion de céramique sigillée diminue, apparemment remplacée par des vases réalisés dans une autre technique (marbrées, à décor micacé, à engobe rouge), vraisemblablement produits dans les ateliers de la légion (PAULI-GABI, MEYER-FREULER, 1999, p. 41, fig. 21; ETTINGER, SIMONETT, 1952; ETTINGER, 1998). Ce type de bouteille trouve également des comparaisons dans le répertoire typologique des sigillées de Lezoux (cruches L108 ou L113 à bord rainuré), mais avec une datation plus tardive centrée sur le milieu du II^e et le III^e siècle (BET, DELOR, 2000).

Enfin, un départ de manche de poêlon ou de casserole en bronze peut être rattaché à la vaisselle de service.

Parmi les vases en verre, signalons la présence d'un canthare (fig. 34, n^o 4) et d'une coupe à côtes (fig. 33, n^o 3). Les gobelets se composent d'un vase à rainure externe et d'un autre décoré d'amandes (n^{os} 4 et 5), tandis que le dernier, représenté par un seul fragment, semble correspondre à un récipient ovoïde, mais n'est rattachable à aucune forme connue (fig. 33, n^o 6). La particularité du lot constitué par les récipients en verre provient de l'absence de vase à verser.

Concernant la vaisselle métallique, dite de luxe, le service des liquides est illustré par un support de pied isolé n^o 250 (cruche ou casserole ?), très altéré par le passage sur le bûcher.

Les vases culinaires et de préparation

Les céramiques proprement culinaires s'avèrent sous-représentées (14 % des vases) au regard du vaisselier de service et de présentation (63 %) ou des amphores (23 %

(fig. 24). Encore faut-il rappeler qu'un mortier en marbre et son pilon (fig. 46, n^o 14), vraisemblablement d'origine italique, ont été découverts contre la paroi occidentale de la fosse. Exception faite des deux plats à cuire, un grand (29 cm) et un petit (13 cm), et des couvercles associés (14 et 18 cm), d'origine italique, chaque type est représenté par une forme unique. Le lot se compose de manière plutôt inhabituelle d'une batterie complète de cuisine. On relève trois classes de récipients (pots ovoïdes, jattes et plats) : un mortier à bec verseur pour pétrir les pâtes, mélanger les ingrédients, ou écraser des éléments bouillis (fig. 31, n^o 6), un gros pot à col côtelé ou *olla* pour bouillir les aliments (céréales, légumes, viandes, etc.) (fig. 32, n^o 1), un deuxième exemplaire de petit module, parfois interprété comme un gobelet cylindrique (fig. 31, n^{os} 7 et 9), et une jatte à bord rentrant (n^o 8), dévolue à la cuisine des plats sautés ou mijotés. Quant aux deux plats à « engobe rouge interne » issus de la tradition romaine (n^{os} 1 à 4), ils sont destinés à la cuisson au four de denrées céréaliers (des fragments de pain ont été mis au jour au sein de ST130). Aux vases de stockage sont associés un bol hémisphérique à bord rentrant (fig. 31, n^o 5) et un pot ayant vraisemblablement servi à la conservation ou à la commercialisation de denrées telles que les céréales, qui constituent, pour mémoire, la très grande majorité des restes carpologiques recueillis dans la structure.

Le pot en verre, de section quadrangulaire à fond marqué de cercles concentriques (fig. 34, n^o 1), constitue probablement une variante des pots destinés à conserver. Le plus souvent de forme ovoïde ou sphérique, la section quadrangulaire permettait en effet une optimisation d'espace pour le transport des marchandises. Ce type de pot était également utilisé comme vase ossuaire¹⁵. Notre exemplaire est passé au bûcher dans la mesure où une grande partie des fragments est fondue ou semi-fondue. Ce pot semble plutôt avoir servi à contenir des produits alimentaires.

La diversité et la complémentarité des formes sont à souligner ; les vases destinés à préparer ou cuire la nourriture apparaissant généralement de manière plutôt isolée en contexte funéraire (BLAIZOT, BONNET, 2010; BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 322). Pour la plupart, les vases renvoient à des formes connues en contexte domestique et dans la majorité des ateliers de production régionaux. Le pot à cuire ovoïde correspond aux éléments les mieux représentés en milieu funéraire (TRANOY, 1995; BEL *et alii*, 2002; CASTELLA *et alii*, 1999). Les écuelles ou jattes, plus rares, caractérisent surtout les tombes flaviennes ou de la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. (TRANOY, 1995, p. 755; BEL *et alii*, 2002, p. 177). Les plats à cuire, plus courants, apparaissent au milieu du I^{er} siècle et se généralisent dans sa seconde moitié (BEL *et alii*, 2002, p. 170). Les couvercles sont rarement attestés dans les ensembles funéraires lyonnais, où ils servent généralement à fermer l'ossuaire (TRANOY, 1995, p. 755; BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 196-206). Il en va de même au Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (BEL *et alii*, 2002,

15. Dans les tombes méridionales, son utilisation en tant qu'urne est plus rare que dans d'autres régions (FOY, NENNA, 2001). Nous pouvons citer l'exemplaire de Lattes en verre vert (PISTOLET, 1981).

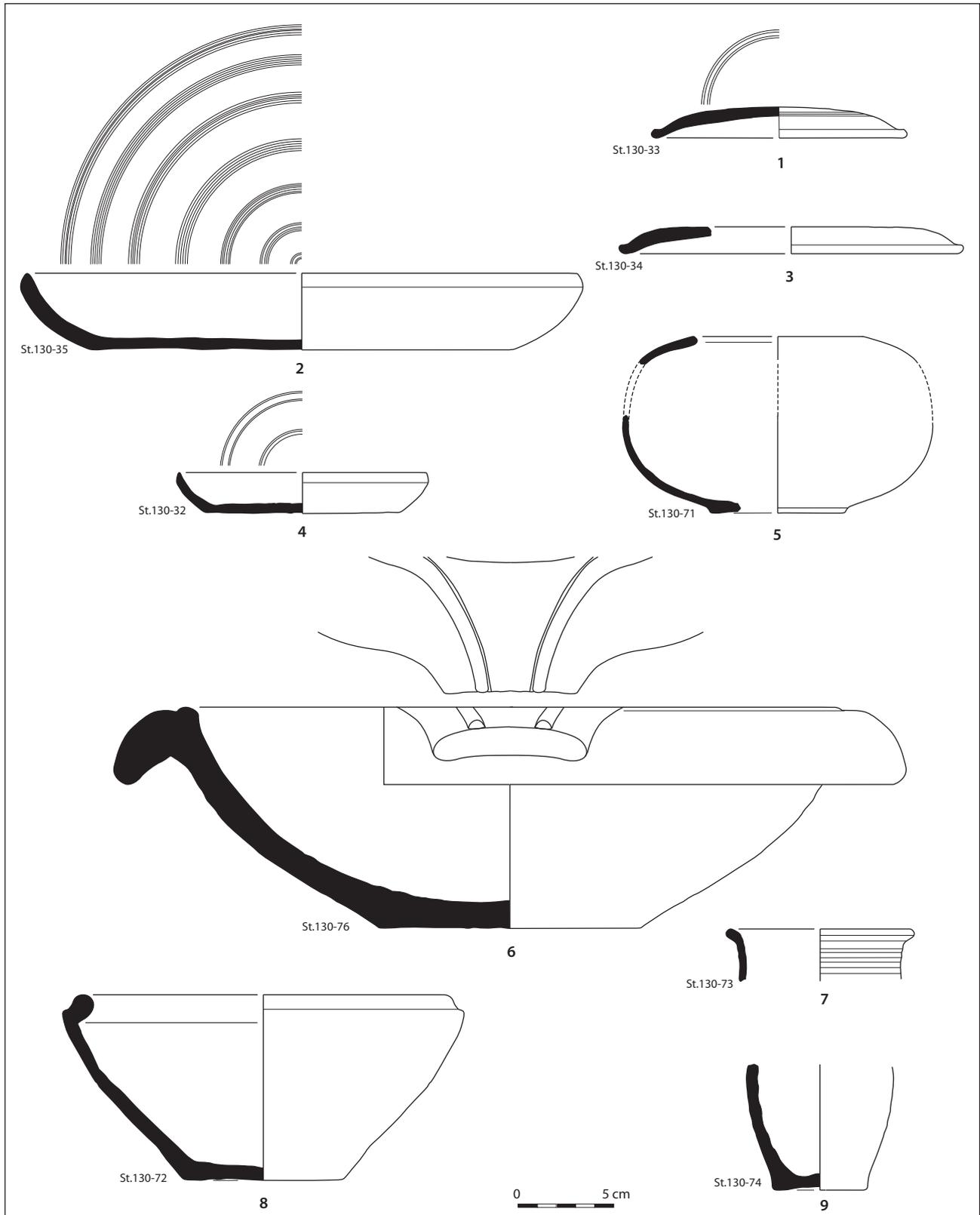


Fig. 31. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 4. Commune italique (VRP); 5 et 6. commune claire; 7 à 9. commune grise siliceuse (DAO : Laudine Robin).

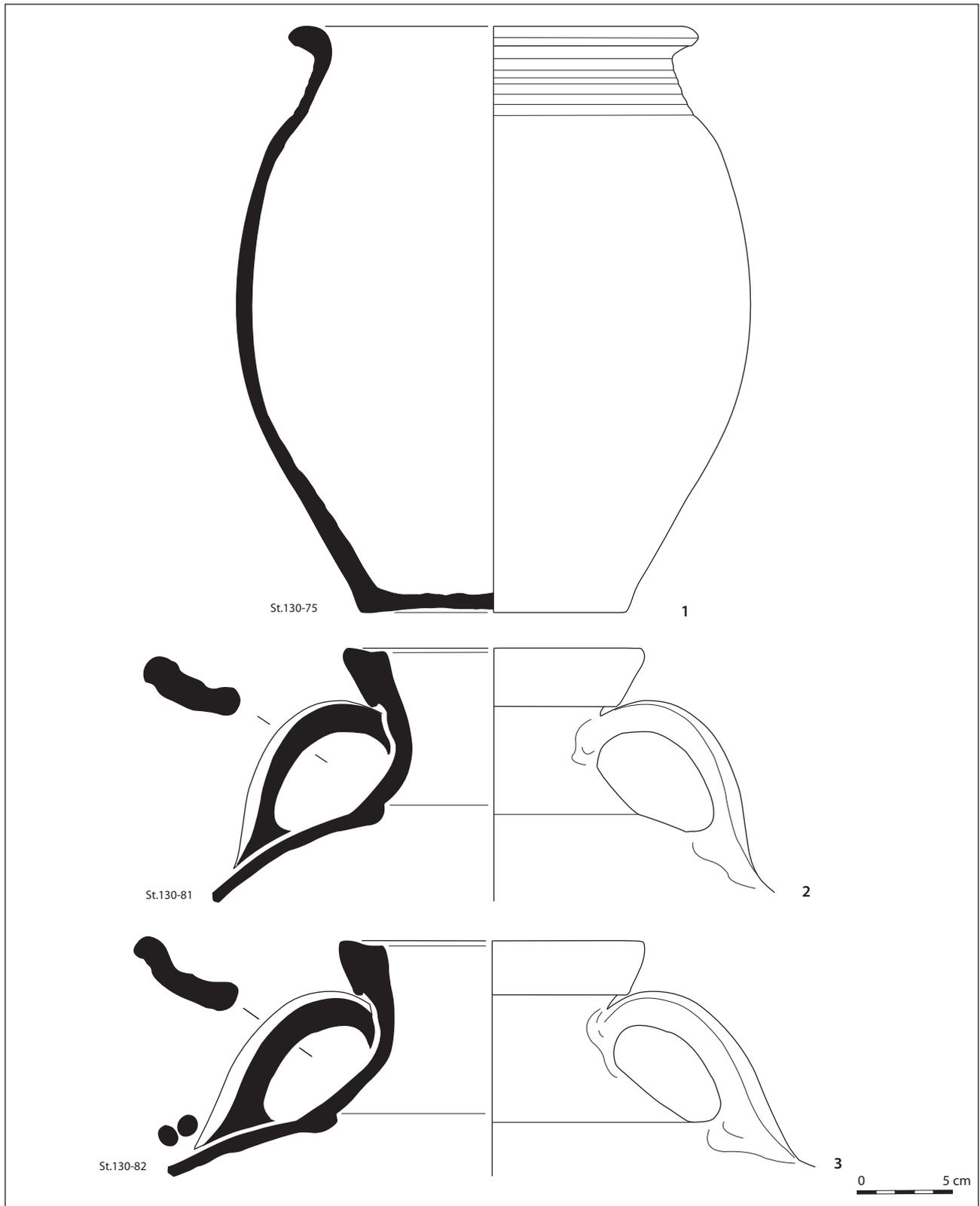


Fig. 32. Mobilier céramique de la fosse ST130. **1.** Commune grise siliceuse; **2 et 3.** amphore sud-gauloise (DAO: Laudine Robin).

p. 121). Les mortiers font également partie des récipients rares; au Valladas par exemple, ils sont relevés sous forme de fragments résiduels (*ibid.*, p. 121), bien que trois coupes à pâte calcaire puissent leur être rapportées (*ibid.*, p. 175).

On remarquera enfin l'absence de marmite, qui reste par ailleurs exceptionnelle (TRANOY, 1995, p. 755), bien que l'on puisse rattacher à cette forme, d'un strict point de vue formel, les petits vases tripodes à paroi fine.

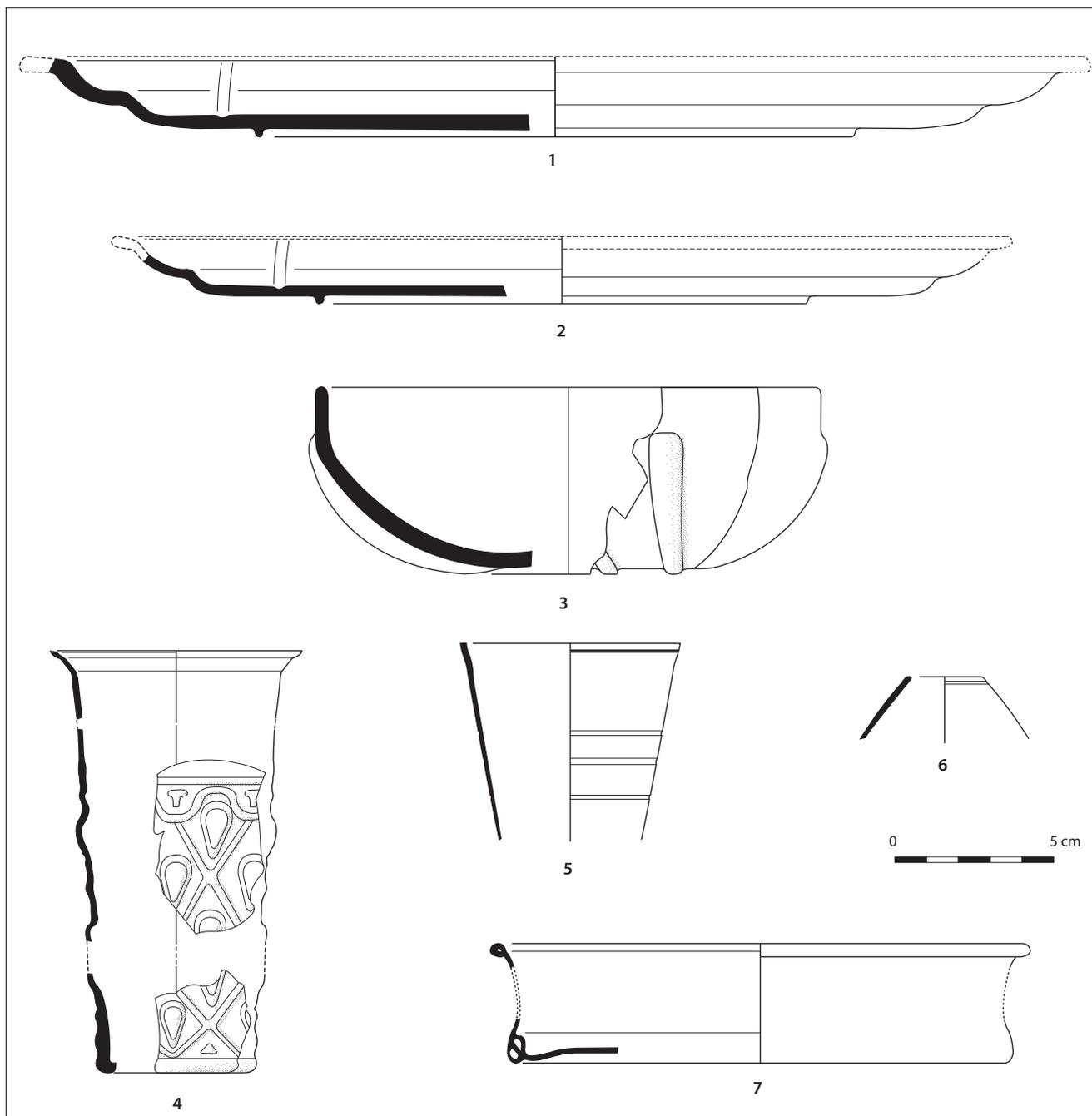


Fig. 33. Mobilier en verre de la fosse ST130 (DAO: Laudine Robin).

Les amphores

Les amphores occupent une place de premier choix au sein du cortège des récipients, avec vingt-deux individus (fig. 22 et 24). Elles constituent l'essentiel du remplissage de la fosse ST130 avec plus de 87 % des fragments. Les types en présence se réfèrent à l'importation de produits alimentaires en provenance de Gaule, de Bétique et d'Orient (fig. 35). Le grand nombre d'individus identiques (pâte et forme) n'a pas facilité le travail de remontage; on peut toutefois supposer que la plupart des individus, bien que brisés, étaient en grande partie complets au moment de

leur dépôt. Pour la plupart, ces récipients se rapportent à des conteneurs à vin gaulois importés de la basse vallée du Rhône et du Languedoc (six Gauloise 1 et six Gauloise 4) (fig. 32, n^{os} 2 et 3, fig. 36 et fig. 37). Ces amphores pèsent en moyenne entre 9 et 10 kg pour une contenance de 30 litres (LAUBENHEIMER, 1989). Nous serions donc en présence de près de 400 litres du précieux breuvage. Les importations de saumures, d'huile de Bétique, sont plus discrètes (deux à quatre individus), mais participent à la richesse du mobilier funéraire. L'importation des saumures de poisson en provenance de Bétique est attestée par quatre amphores lyonnaises de type 4 d'une contenance moyenne

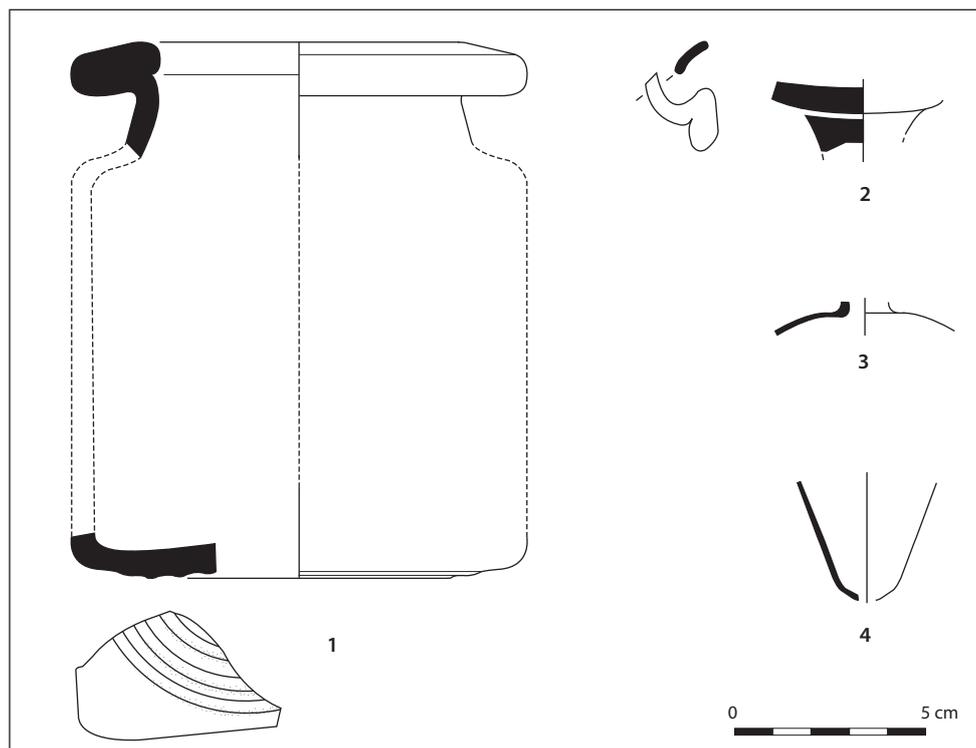


Fig. 34. Mobilier en verre de la fosse ST130 (DAO : Laudine Robin).

Contenu	Origine	Type	Nbre	Vol. (env.)	Total
Vin	Gaule du Sud	Gauloise 1	6	180 litres	360 l.
		Gauloise 4	6	180 litres	
Huile	Bétique	Dressel 20	2	150 litres	150 l.
Saumures	Bétique	Lyon 4	4	30 litres	30 l.
Fruits exotiques	Proche-Orient	« carotte »	4	15 litres	15 l.

Fig. 35. Distribution des amphores par produits et contenances (Guillaume Maza).

de 7/8 litres (environ 30 litres)¹⁶ (fig. 38, n^{os} 1 à 4). De la même province, proviennent deux Dressel 20 (fig. 38, n^o 5 ; fig. 39, n^o 1), représentant un volume de près de 150 litres d'huile d'olive produite dans la basse vallée du Guadalquivir. Enfin, les importations orientales de la côte levantine témoignent de la consommation hypothétique de figes ou de dattes, transportées dans de petites amphores « carottes »¹⁷ accompagnées de leur couvercle respectif (fig. 39, n^{os} 2 à 7).

Signalons dès à présent que le volume représenté apparaît tout à fait exceptionnel dans ce contexte funéraire du Haut-Empire, non seulement pour la région, mais également pour le reste de la Gaule. Cet ensemble fait ici directement référence à un banquet funéraire tenu par les

proches du disparu, où le vin semble occuper une place de choix, aux côtés de produits plus rares mais néanmoins diversifiés. Si les amphores sont connues en contexte funéraire, leur ampleur ne laisse pas de surprendre pour un contexte de la fin du 1^{er} siècle de notre ère. La présence de grandes quantités de vin, mais également de produits importés, plus inhabituels, comme les dattes ou les figes supposées, confère à cet ensemble un caractère particulier, en marge des situations relevées à la même époque. Sur les sites de consommation, les importations de fruits exotiques en provenance d'Orient sont toujours signalées en petite quantité (LEMAÎTRE, 1999, p. 258-264). En milieu funéraire, leur abondance paraît insolite et fait référence, comme à Avenches, à de riches contextes, de type « aristocratique » (CASTELLA *et alii*, 2002). Ils évoquent, en effet, ce que l'on connaît chez les aristocrates bituriges (FERDIÈRE, 1992) et trévires (METZLER *et alii*, 1991), où de riches sépultures datées de la période augustéenne contenaient parfois des amphores à vin par dizaines, plus rarement à sauces de poisson (SILVINO, POUX, 2005), perpétuant des traditions héritées de La Tène (POUX, 2004). Cette survivance de pratiques anciennes est également perceptible à

16. Les saumures de Bétique arrivaient à Lyon en vrac et étaient transvasées dans des amphores produites localement, puis redistribuées non seulement à l'échelle régionale, mais également vers les provinces septentrionales (DANGRÉAUX, DESBAT, 1997).

17. Le contenu exact de cette amphore reste encore indéterminé. L'hypothèse la plus plausible reste toutefois celle des dattes ou d'autres fruits en conserve (LEMAÎTRE, 1999, p. 262).

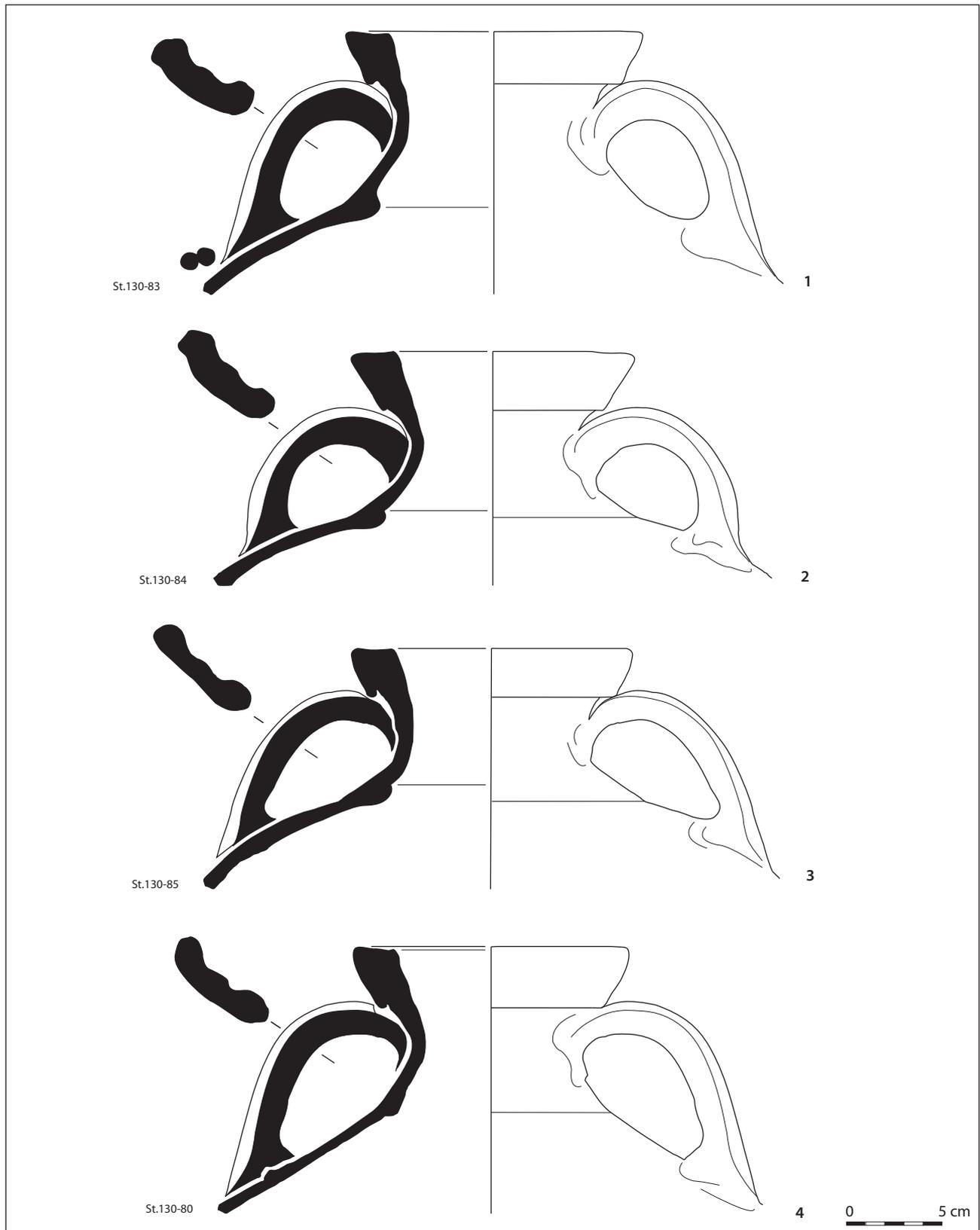


Fig. 36. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 4. Amphore sud-gauloise (DAO : Laudine Robin).

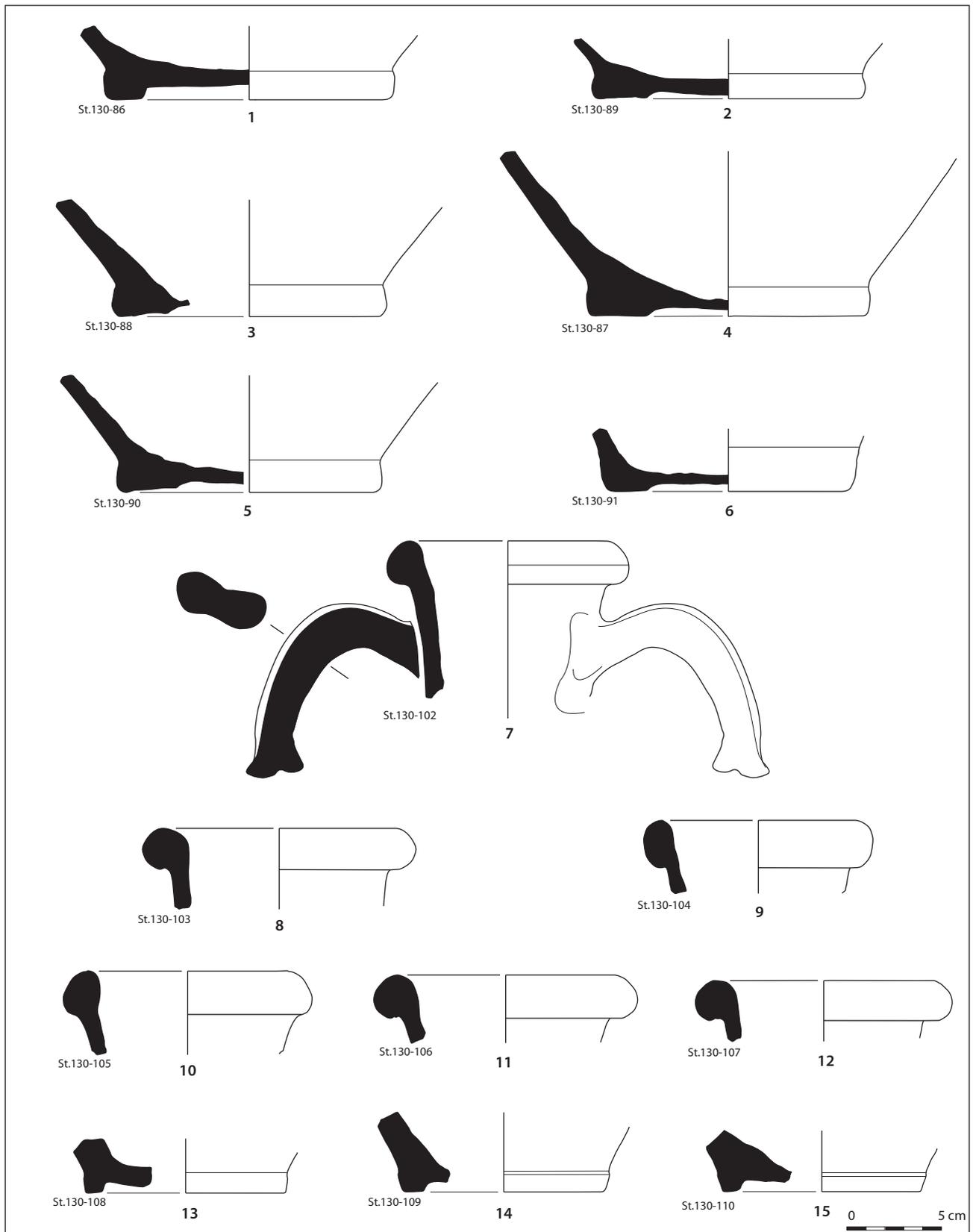


Fig. 37. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 15. Amphore sud-gauloise (DAO: Laudine Robin).

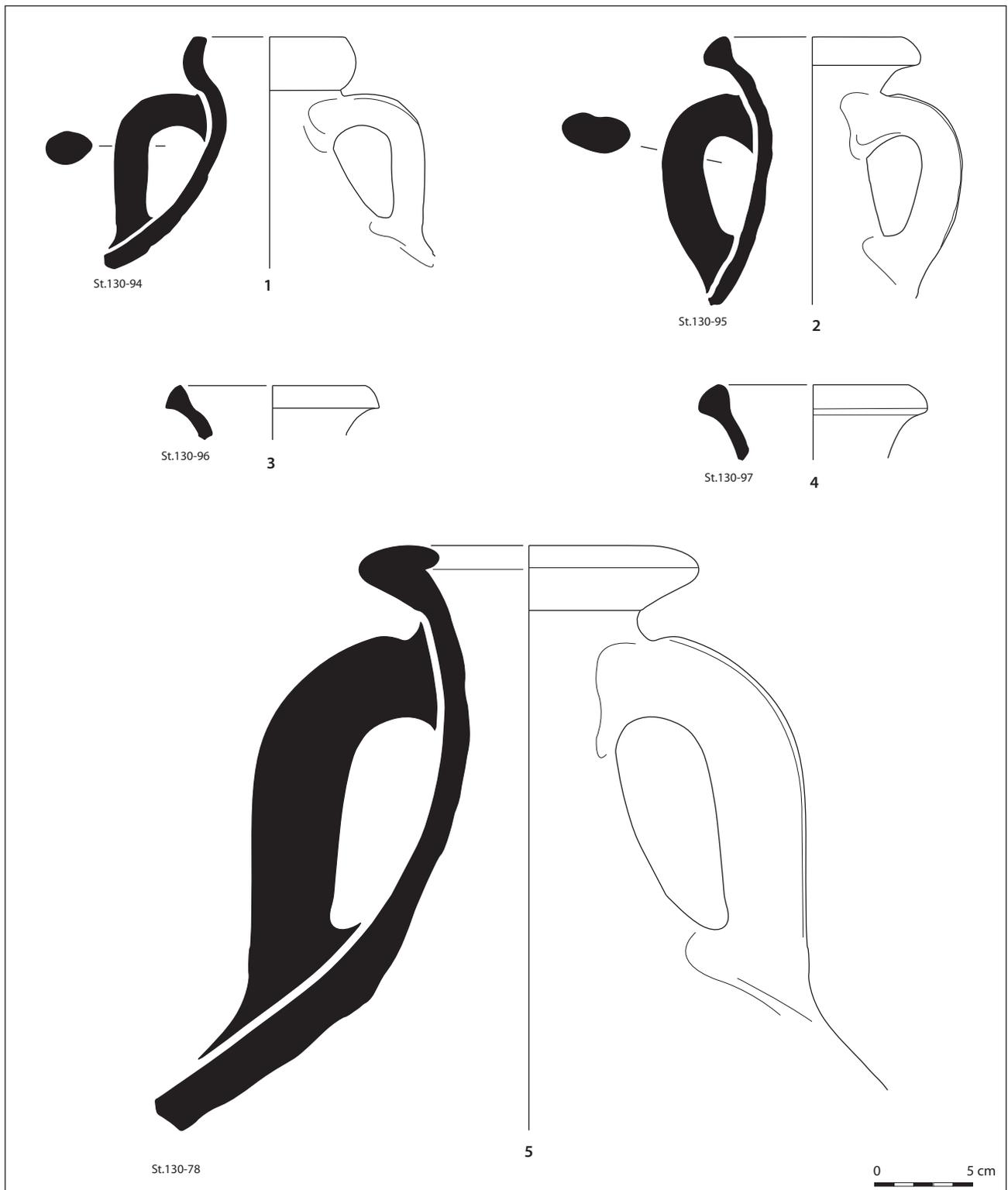


Fig. 38. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1 à 4. Amphore lyonnaise ; 5. amphore de Bétique (DAO : Laudine Robin).

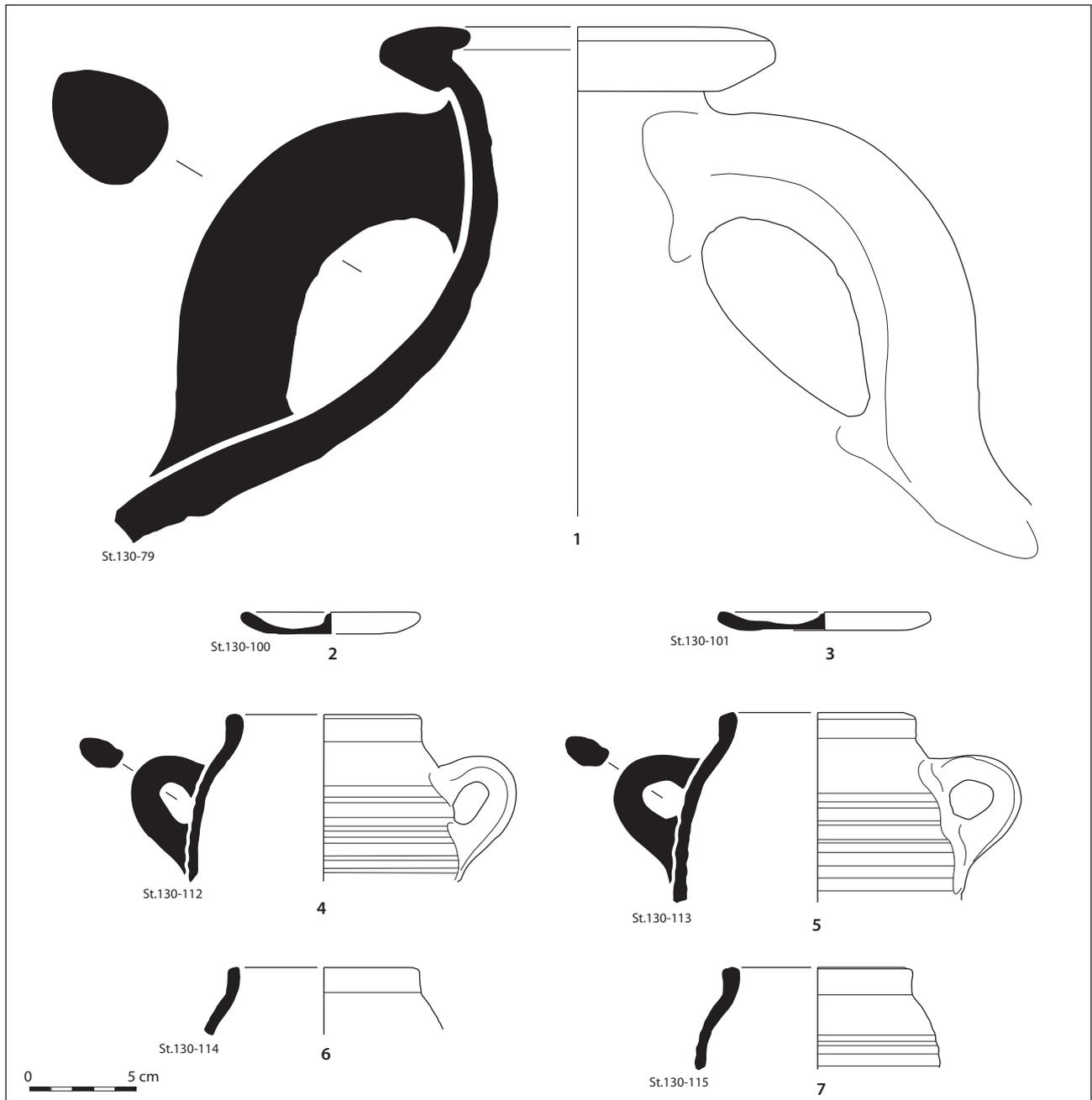


Fig. 39. Mobilier céramique de la fosse ST130. 1. Amphore de Bétique; 2 à 7. amphore orientale (DAO: Laudine Robin).

la fin du 1^{er} siècle dans plusieurs sépultures de la région de Nîmes, Beaucaire et Saint-Rémy-de-Provence (BEL *et alii*, 2002, p. 121).

Les volumes d'amphores représentés ici apparaissent particulièrement exceptionnels en comparaison des bûchers funéraires régionaux, toutes périodes confondues, où ce récipient apparaît sous forme de tessons isolés, résiduels. Au Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), une amphore à huile brûlée est recensée dans une tombe flavienne (BEL *et alii*, 2002, p. 121); sur ce site comme ailleurs, cette catégorie de mobilier apparaît comme un conteneur de la sépulture, plutôt que comme dépôt (BEL

et alii, 2002, p. 121; LEMAÎTRE, 2003). À Lyon, les dépôts d'amphores entières sont rarement mentionnés: la nécropole de La Favorite compte deux Dressel 20 seulement, pour le milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. (TRANOY, 1995, p. 756). Leurs tessons servaient parfois à colmater la couche de résidus du bûcher, comme dans certaines fosses récemment fouillées sur le site du 62 rue du Commandant Charcot (SILVINO *et alii*, 2007). Nous avons proposé non pas de les attribuer à la part du défunt, dans le rite funéraire, mais de leur accorder un rôle « annexe », en supposant qu'elles ont servi à stocker et à transporter le vin et la nourriture du banquet (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 333-334).

5.2.2. Conclusion

Tous les vases en céramique sigillée renvoient aux ateliers de La Graufesenque, ce qui amène à s'interroger sur l'absence des productions à vernis non grésé du centre de la Gaule, pourtant attestées en contexte funéraire lyonnais à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (TRANOY, 1995; BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 131-134). Si l'origine des gobelets et bols en paroi fine reste à déterminer, les productions lyonnaises ne sont pas représentées (ateliers de La Butte ou du Chapeau-Rouge), alors qu'elles connaissent une large diffusion vers le nord à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., d'autant plus si l'on songe à la proximité de ces ateliers. On remarquera enfin l'absence notable des lampes. Autant que l'on puisse en juger, le dépôt de luminaire ne semble pas systématique, mais fait toujours partie des objets impliqués dans les rites funéraires. À La Favorite par exemple, une structure sur deux pourvues de mobilier possède une lampe (TRANOY, 1995, p. 772). On signalera également l'absence des brûle-parfums ou encore des figurines en terre cuite, parfois attestés en contexte funéraire.

5.3. LE TRAITEMENT DES RÉCIPIENTS (GM)

Le verre se transformant au contact prolongé d'un feu intense, les récipients s'avèrent très dégradés. Chaque vase est éclaté en un très grand nombre de fragments, parmi lesquels certains sont intacts. Pour la plupart, en revanche, les fragments sont fondus et se présentent sous la forme d'une goutte, d'un fil étiré ou encore d'un amas de verre tordu et replié. Enfin, un dernier groupe est composé de fragments semi-fondus, témoignant d'un plus faible impact du feu.

La très grande majorité des vases en céramique montre les traces d'un passage au feu à divers degrés (fig. 40). En règle générale, les traces d'ustion sont très nettes, mais différent en fonction des vases et des productions. Si les céramiques communes comme les amphores sont toutes passées sur le bûcher, il n'en va pas de même pour une partie des vases à solides en céramique sigillée. Contrairement au reste du mobilier, dix individus paraissent avoir été épargnés par les flammes, cinq montrent une légère exposition, et neuf sont en revanche entièrement brûlés. Plusieurs vases témoignent par ailleurs de bris réalisés avant le dépôt. Par exemple, seule la moitié des fragments de la coupelle Drag. 35 (tabl. 6, n° 11) sont brûlés. La vasque d'une coupelle à piédestal Drag. 35 (n° 13) s'avère en revanche entièrement brûlée, mais le fragment de pied haut qui lui est rattaché ne porte pas trace de crémation. Les fragments du plat Drag. 36 (n° 18) sont fortement brûlés, exception faite d'un fragment de bord, intact. La coupe Drag. 37 (n° 24) a subi, pour sa plus grande partie, une forte crémation, mais présente des tessons jointifs brûlés ou non brûlés. Par ailleurs, les formes associées au service de table (bols à colerette et tripodes, bol engobé) sont, en revanche, toutes passées sur le bûcher. Deux d'entre elles paraissent avoir été moins exposées (n°s 29, 30). Deux autres montrent une crémation plus marquée à l'intérieur du vase (n°s 25, 27),

	Oui	Légèrement	Non
Coupelle Drag. 22	0	0	1
Coupelle Drag. 35	1	4	4
Coupelle à pied haut Drag. 35	2	0	1
Assiette Drag. 36	1	0	3
Plat Drag. 36	1	0	0
Bol hémisphérique Drag. 37	1	0	0
Bol Knorr 78	3	1	1
Total	9	5	10

	Oui	Légèrement	Non
Solides	10	7	9
Liquides	19	4	0
Vaisselle	29	11	9
Préparation	1	0	0
Cuisson	7	0	0
Petit stockage	2	0	0
Préparation/cuisson	10	0	0
Total	39	11	9

Fig. 40. Traces de feu sur les vases en céramique (Guillaume Maza).

qui pourrait témoigner de leur rejet/dépôt sur le foyer, à l'envers.

Les cruches miniatures ont toutes subi un passage au feu à des degrés divers, ce qui explique également leur état de conservation. Il en va de même pour les cruches. Les céramiques culinaires ou à préparer la nourriture ont subi le même traitement. Le grand pot à cuire surtout, et dans une moindre mesure la jatte, présentent une majorité de tessons brûlés, mais à des degrés d'intensité divers, témoignant d'un traitement différencié des fragments avant crémation. La situation est extrême pour le pot de stockage Haltern 62 dont la forme n'a pu être restituée. Les plats à engobe interne portent enfin des traces plus marquées sur le fond, qui pourraient résulter de leur utilisation dans le cadre domestique ou funéraire.

Les amphores ont toutes été brûlées mais, quelle que soit la production, elles présentent des traces de crémation différentielle. Les amphores gauloises à pâte calcaire (Gauloise 4), et dans une moindre mesure à pâte kaolinique (Gauloise 1), s'avèrent très altérées par leur passage au feu, avec des fragments fragilisés et des parois pulvérulentes au toucher; les cols et les pieds, plus solides, semblent avoir mieux résisté. Il en va de même des petites amphores Lyon 4 et « carottes », caractérisées par la faible épaisseur de leurs parois. Le contraste est frappant avec les robustes parois des Dressel 20, qui ont bien mieux enduré leur exposition aux flammes: de gros fragments de parois et certains éléments typologiques sont mieux conservés (fig. 41).

Les récipients sont pour la plupart incomplets (fig. 42). Malheureusement, la fragmentation de certaines céramiques s'est avérée trop importante pour permettre d'observer les parties manquantes (taux de représentativité de chaque vase ?), ou encore d'éventuelles pratiques de bris rituel. Ce

Type	Amphore vide	Nbre	Poids théorique	Poids effectif	Poids/amphore
Gauloise 1	8-10 kg	6	48-60 kg	47.5 kg	7.9 kg
Gauloise 4	8-10 kg	6	48-60 kg	41.5 kg	6.9 kg
Dressel 20	30-35 kg	2	60-65 kg	54.8 kg	27.4 kg
Lyon 4	?	4	/	8.6 kg	2.1 kg
« Carotte »	?	4	/	2.8 kg	0.7 kg

Fig. 41. État de conservation des amphores (Guillaume Maza).

	100 %	90-80 %	70-50 %	< 50 %
Solides	11	11	4	0
Liquides	10	6	5	2
Vaisselle	21	17	9	2
Préparation	1	0	0	0
Cuisson	2	3	1	1
Petit stockage	0	0	2	0
Préparation/cuisson	3	3	3	1
Total	24	20	12	3

Fig. 42. État de conservation des vases en céramique (Guillaume Maza).

travail n'a donc pas été mené exhaustivement. Remarquons toutefois que huit vases seulement sont intacts, contre vingt-six auxquels manque la partie supérieure (col, anse, bord, partie de panse), vingt-quatre un morceau de panse, cinq la partie inférieure (fond, pied, partie de panse) et six divers éléments (la partie manquante de neuf individus n'est pas identifiable). Le problème est d'autant plus marqué pour le mobilier en verre qu'il se compose d'un très grand nombre de fragments déformés, non identifiables, résultant de l'ustion. La part importante des fragments fondus ne permet pas de dire si les vases ont été déposés complets ou non ; le recollage s'avérant impossible, les fragments fondus ne peuvent être mis en correspondance avec les morceaux intacts.

5.4. LA NOURRITURE

5.4.1. Les dépôts carnés (TA)

Les deux structures livrent des restes de faune, avec toutefois des différences notables en termes de quantité et de qualité (fig. 43)¹⁸.

La fosse ST90 contient les restes d'un jeune porc, le jambon d'un bœuf, celui d'un Capriné ou d'un chevreuil, ainsi que les vestiges d'un Carnivore, probablement un Canidé. Les restes de porc sont attribuables à un individu de moins d'un an, tandis que ceux du bœuf appartiennent à un individu de 3 à 4 ans. Les os du Capriné ou chevreuil s'avèrent épiphysés, désignant un adulte en fin de croissance. En

ST 90				
		NR	% NRd	NMI
<i>Bos taurus</i>	bœuf	13	32,5 %	1
Capriné		2	5,0 %	1
<i>Sus domesticus</i>	porc	12	30,0 %	1
Capriné/ <i>Capreolus</i>	chevreuil	11	27,5 %	1
Carnivore		2	5,0 %	1
NR déterminés		40		5

ST 130				
		NR	% NRd	NMI
<i>Sus domesticus</i>	porc	54	96,4 %	3
Oiseau indéterminé		2	3,6 %	1
NR déterminés		56		4

Fig. 43. Représentation de la faune dans les structures funéraires (Thierry Argant).

revanche, la fosse ST130 renferme presque exclusivement des restes de porc, composés de deux épaules, de deux ou trois jambons complets, quatre morceaux prélevés au niveau des ceintures thoracique et pelvienne et deux demi-têtes. Les données concernant l'âge de ces individus font état d'un jeune animal de moins d'un an, voire de moins de neuf mois, les deux autres ayant atteint l'âge adulte, peut-être même trois ans pour l'un d'eux. Des traces de découpe sur une symphyse pubienne correspondent à la fente de la carcasse en deux. Deux ossements d'oiseau se rapportent à l'aile et à la cuisse. L'espèce n'est pas déterminée, mais la taille est celle d'une petite poule.

Quelle que soit l'espèce, l'absence, ou l'extrême rareté des restes de squelette axial et de grill costal, et plus particulièrement la bonne représentation des épaules/ailes et des jambons/cuisses, évoquent la sélection de pièces de viande destinées à l'alimentation.

La coloration des ossements recueillis dans la fosse ST90 est beaucoup plus variée que celle des pièces relevées dans ST130, où la masse totale de restes totalement calcinés représente 91,7 % de l'ensemble des os. Outre la problématique de la position des restes sur ou sous le bûcher, étudiée par ailleurs, ce constat peut également résulter de la présence dans la première fosse de restes de bœuf, plus épais, et donc plus longtemps résistant à la carbonisation. Par ailleurs, les espèces représentées diffèrent en nombre et en nature entre les deux structures. La fosse ST130 renferme les restes d'au moins trois porcs et d'un oiseau indéterminé, tandis que ST90 livre les restes d'au moins un porc, un bœuf, un Capriné ou un chevreuil et un probable Canidé.

18. Une première étude partielle de ce mobilier avait été menée par Sylvain Foucras dans le cadre du rapport. L'analyse a été entièrement reprise pour la publication du site.

Groupe		Taxon	Fragmentation	St130
Cultures, céréales	cf. Orge	<i>cf Hordeum vulgare</i>	entier	0,03 %
	cf. Seigle	<i>cf Secale cereale</i>	fragmenté	0,03 %
	cf. Millet	<i>cf Setaria/Panicum sp.</i>	entier	7,81 %
	Orge	<i>Hordeum vulgare</i>	entier	0,32 %
	Céréale	<i>Cerealìa</i>	fragmenté	33,99 %
	Seigle	<i>Secale cereale</i>	entier	0,10 %
	Millet	<i>Setaria/Panicum sp.</i>	entier	10,42 %
	Blé nu	<i>Triticum aestivum/durum/turgidum</i>	entier	30,96 %
	Blé	<i>Triticum sp.</i>	entier	15,50%
Cultures, légumineuses	Fève	<i>Vicia faba</i>	fragmenté	0,03 %
Fruits	Amandier	<i>Amygdalus communis</i>	fragmenté	0,01 %
	Figuier	<i>Ficus carica</i>	fragmenté	0,02 %
	Olivier	<i>Olea euopea</i>	fragmenté	0,04 %
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	fragmenté	0,00 %
Non précisé	Gaillet	<i>Galium sp.</i>	entier	0,03 %
	cf. graminée	<i>cf Poaceae</i>	fragmenté	0,02 %
	Légumineuse	<i>Fabaceae</i>	entier	0,03 %
			fragmenté	0,03 %
	Indéterminé	Indéterminé	entier	0,10 %
		fragmenté	0,02 %	
	Graminée	Poaceae	entier	0,32 %
Objet amorphe			fragmenté	0,19 %
Total				100,00 %

Fig. 44. Représentation des taxons dans la structure ST130 (Caroline Schaal).

Il existe enfin, pour le porc, un semblant de complémentarité entre ST90 et ST130. La première fosse livre en effet essentiellement de tous petits restes, soit des phalanges latérales et des métapodes, tandis que la seconde se caractérise par des restes d'épaules, de jambons et de tête, appartenant à trois individus différents, mais aucune extrémité de patte.

5.4.2. Les dépôts alimentaires d'origine végétale (CS)

Une portion du sédiment de la fosse ST90, provenant des couches 186 (14,5 litres) et 187 (8,5 litres), a été tamisée aux mailles 6,2 et 1 mm ; d'éventuels diaspores, dont les dimensions seraient comprises entre 1 et 0,5 mm, ont été recherchés dans un sous-échantillon de 3 litres de sédiment brut de l'us 187¹⁹. On précisera que l'état de conservation

des paléosemences est correct et homogène entre les lots ; plus d'un tiers a conservé sa surface épidermique externe et sa morphologie spécifique globale, qui constituent les principaux critères de détermination.

Un total de quatorze diaspores entières ou fragmentées a été compté pour la structure ST90. La densité des carporestes par volume sédimentaire est faible, soit 0,6 diaspore par litre de sédiment. L'assemblage floristique observé est essentiellement composé de céréales dont le blé. Au regard de cette information carpologique très ténue, le seul constat raisonnable semble être la quasi-absence de graines dans cette fosse, tous les éléments étant de surcroît localisés en surface de la couche de crémation.

A contrario, l'assemblage carpologique de la structure ST130 est important avec 3110 diaspores entières ou fragmentées (fig. 44 et 45). L'assemblage des diaspores est très largement dominé par les caryopses de céréales, avec 99 % du total des effectifs, soit 3084 diaspores. La fragmentation et la mauvaise conservation d'une partie des paléosemences, qui présentent une très forte abrasion de la surface, ont limité l'identification spécifique ; 34 % du matériel, soit 1057 graines, sont déterminés au rang de *Cerealìa*. Parmi les caryopses identifiables, le taxon dominant est le blé. Plus

diaspores en entiers estimés permet d'obtenir des résultats comparables entre eux.

19. Le tri des diaspores est réalisé sous une loupe binoculaire d'un grossissement de 2 à 40 fois à l'aide de pinces souples de biologie. Pour la détermination, nous avons utilisé la collection de référence de L. Bouby (CEPAM, Valbonne). Les identifications floristiques présentées ici sont généralement précisées, lorsque c'est possible, au rang de l'espèce. À chaque élément entier est attribuée la valeur numérique de « 1 ». Les fragments identifiables sont également comptés et convertis en « entiers estimés » sur la base d'une comparaison visuelle entre les diaspores fragmentées et entières. Cette conversion des fragments de



Fig. 45. Carporesses de la fosse ST130. **1.** Caryopses de *Triticum aestivum/durum turgidum* (en haut : face ventrale ; en bas : face dorsale) ; **2.** demi-noyau d'*Olea europaea* (à gauche : face externe ; à droite : face interne) ; **3.** graines de *Setaria/Panicum* sp. ; **4.** fragment de coquille de *Amygdalus communis* (à gauche : face externe ; à droite : face interne) (clichés Caroline Schaal).

précisément, le blé nu *Triticum aestivum/durum/turgidum* représente plus de 31 % (963 individus) du total des effectifs auxquels s'ajoutent 15 % des graines (482 individus) identifiées comme *Triticum* sp. La distinction spécifique des blés nus n'est guère possible en l'absence des enveloppes des grains, c'est-à-dire de la balle des céréales constituée des glumes et de l'axe principal, le rachis. Aucun fragment céréalière de ce type n'a été trouvé dans les sédiments analysés sur le site. Les graines de millet *Setaria/Panicum* sp. représentent 10,5 % des effectifs (324 individus), auxquels s'ajoutent les diaspores de cf. *Setaria/Panicum* sp., soit 7,9 % des effectifs (243 individus). Les graines de millet de petites dimensions, moins d'1 à 2 mm, sont très érodées. Les enveloppes externes ne sont pas présentes, le hile manque très souvent et les surfaces sont abrasées et piquetées.

Notons également la présence de l'orge vêtue, *Hordeum vulgare*, et du seigle, *Secale cereale*, soit respectivement 0,3 % (dix individus) et 0,1 % (trois individus) du total des effectifs. Étant donné le faible effectif de ces taxons, il est permis de souligner la possibilité d'une introduction non intentionnelle de l'orge et du seigle dans l'assemblage. Le seigle, en particulier, pourrait avoir dans ce contexte précis le même statut que les mauvaises herbes, compagnes des cultures. Les graines de plantes qualifiées de mauvaises herbes restent sporadiques, soit 0,4 % du total des effectifs correspondant à dix diaspores de *Poaceae* (graminées), et une de *Galium* sp. (gaillet). Ces graines, transportées non intentionnellement sur le site en même temps que les plantes cultivées, ont échappé au tri sélectif et n'ont pas été éliminées des stocks de graines céréalières. Elles se retrouvent donc dans les restes

carbonisés du dépôt, en « intrus », ce qui laisse penser que l'on a porté une attention toute particulière à la qualité et à la propreté du lot de céréales.

En résumé, les caryopses de blé nu dominent largement l'assemblage. Le spectre carpologique est quasi monospécifique, accompagné d'une proportion notable de millet et d'une très faible proportion d'orge. La présence de seigle et de graminées est probablement non intentionnelle. Les graines de légumineuses se composent de cinq fragments seulement, qui indiquent la présence des *Fabaceae*, dont deux fragments de cotylédons ont pu être identifiés comme *Vicia faba*, la fève. Les restes de fruits sont très occasionnels, mais tout à fait remarquables. Les fragments de noyaux et de coquilles présents dans les échantillons ont été identifiés comme appartenant aux fruits d'*Olea europaea*, l'olivier, de *Prunus dulcis*, l'amandier et de *Corylus avellana*, le noisetier. En outre, deux fragments de fruit de *Ficus carica*, la figue, ont également été identifiés. Ces fragments de chairs carbonisées de grandes dimensions, 1,5 cm dans la plus grande largeur, présentent en coupe transversale l'empreinte caractéristique des graines. Remarquons que les oliviers, les amandiers et les figuiers sont des arbres fruitiers méditerranéens, très rares dans un contexte naturel du nord-est rhodanien indépendamment des fluctuations climatiques connues pour la période du 1^{er} siècle de notre ère. Enfin, des éléments carbonisés de nature amorphe ont été isolés. La dimension des fragments varie de 0,5 à 2 cm de longueur. En coupe transversale, la structure est fine et compacte. La détermination de ce type de matériel, qui semble se rapporter à des restes carbonisés de préparations alimentaires

relativement compacts, est difficile. Avec toutes les précautions et les réserves que l'on se doit de prendre, ce matériel pourrait correspondre à des fragments de pâte cuite, de pain, de galette ou de pâtisserie.

5.5. LES BALSAMAIRES (LR)

Le seul balsamaire, destiné à contenir des liquides et des produits cosmétiques, est en forme de flacon boule (fig. 34, n° 3), de type assez courant à cette époque. Leur représentation par un unique exemplaire apparaît assez surprenante en regard des séries régionales. Par exemple, ils représentent 70 % des récipients découverts à la Favorite, à Lyon (TRANOY, 1995), et 88 % du mobilier des bûchers du 62 rue du Commandant Charcot (ROBIN, 2008b). Toutefois, à Lyon, les proportions baissent sensiblement à partir de l'époque flavienne; à La Favorite, par exemple, ils ne concernent plus que 50 % des structures du troisième tiers du I^{er} s. et du II^e s., tandis qu'au Valladas, la part des structures qui en livrent passe de 75 à 30 % autour de cette période (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 137-138). En outre, les régions situées à l'est de Lyon, dans le secteur alpin notamment, s'avèrent pauvres en balsamaires, comme le montrent les sites du Replat, à Aime (deux structures sur cent) (*ibid.*) et ceux fouillés à Avenches, en Suisse (une seule structure également, CASTELLA, 1987, p. 31).

5.6. L'AMEUBLEMENT (SC; AS)

Plusieurs fragments d'objets appartiennent à des petits meubles tels que des coffres, des coffrets ou de petites armoires. La fosse ST90 livre six fragments de charnières en os et un exemplaire en fer. Une tôle et trois petits clous à tête bombée en bronze semblent également appartenir à la garniture et la décoration de coffre ou de coffret (RIHA, 2001), tandis qu'un pêne en bronze de petite dimension révèle au moins une serrure, équipant l'un des meubles. Ces éléments, dégradés par le feu, déterminent au moins deux pièces d'ameublement dans la structure ST90, sans doute des coffres ou des coffrets.

Une partie des clous recueillis dans cette fosse serait également en relation avec cette catégorie de mobilier. Il s'agit de trente-neuf petits clous fins, dont la longueur, pour les mieux conservés, varie entre 9 et 30 mm, les sections carrées des pointes étant entre 2 et 3 mm en moyenne, avec de rares exemplaires atteignant 4 mm. Le diamètre des têtes varie de 7 à 15 mm. Les vingt-deux clous à tête plate ont sans doute une double fonction: la fixation des décorations ou l'assemblage d'éléments d'ameublement. En revanche, les sept clous à tête bombée (quatre en fer et trois en alliage cuivreux) entrent plutôt dans l'ornementation ou le capitonnage (?). Une partie importante des clous répertoriés ici est issue d'éléments d'ameublement du type coffre ou coffret. Cependant, le grand nombre de clous recueillis dans les couches de crémation conduit à envisager qu'ils ont participé à la décoration ou à l'aménagement du bûcher (présentoirs de type étagères, ou lit funéraire), comme le propose Michel Feugère (FEUGÈRE, 2004). L'explication magique et religieuse, ou celle, fréquemment invoquée, d'éléments

résiduels provenant de bois récupérés pour le bûcher, ne paraît en tout cas convenir ni à la masse documentaire, ni à l'homogénéité des lots de clous relevés dans les structures.

Dans la structure ST130, six clous de dimensions réduites, de longueur comprise entre 6 et 14 mm, pour des sections carrées de pointe entre 2 et 3,5 mm, et pourvus de petites têtes plates, ont sans doute servi au montage de petits meubles (coffre, coffret, petite armoire) et à la fixation de renforts, de décors ou de charnières métalliques. Comme dans la structure précédente, une utilisation dans la fixation d'éléments décoratifs sur le bûcher n'est pas à écarter.

De nombreuses pièces appartiennent au domaine de l'ameublement et illustrent plus précisément des éléments de coffre ou de coffret (RIHA, 2001). Il s'agit d'un fragment de moraillon (fig. 46, n° 2), d'un fragment de pêne d'une petite serrure (n° 3), de trois têtes de clavettes pour la fixation d'une plaque de serrure, de deux fragments de poignées (n° 4), d'une applique en forme de patte de loup (n° 10), de deux fragments de fiche de fixation pour des anneaux ou des poignées de coffre (n° 11 et 12) et de cinq clous décoratifs à tête bombée ou hémisphérique (n° 6 à 9). Un élément figurant une tête de loup (fig. 46, n° 5) proviendrait d'une applique décorative ou d'un moraillon de coffret ou appartiendrait à un manche de vaisselle métallique.

Parmi les dix-sept fragments de tôles reconnus, au moins deux, de forme rectangulaire, correspondent très probablement à des éléments de renfort ou d'ornementation de coffret. Sur chacun d'eux, on peut observer un petit clou à tête bombée, l'un en fer l'autre en bronze. Enfin, un fragment de tôle quadrangulaire appartient sans doute à une plaque de serrure.

L'os travaillé totalise 362 fragments dans la structure ST130, dont 318 se rapportent à des charnières (fig. 47, n° 1 à 14); ils correspondent à au moins vingt-huit éléments courts (BÉAL, 1983, type A XI, 2) présentant une seule perforation latérale, et à huit longs (BÉAL, 1983, type A XI, 1) comportant deux à trois rainures ornant leur extrémité tournée et deux perforations latérales (fig. 48, n° 11 à 14). Ces éléments longs permettent de restituer un minimum de quatre battants en considérant qu'ils étaient ajustés à chacune des extrémités des charnières.

L'étude des diamètres des charnières, qui reste sujet à caution en raison de la très forte fragmentation du mobilier, révèle l'existence de trois groupes comportant des dimensions importantes²⁰, groupes auxquels se rapportent des éléments longs. Le premier groupe, composé de quatre éléments longs, permet de restituer deux systèmes de charnières et donc deux battants d'un même meuble. Les deux autres séries, aux dimensions nettement plus fortes et associées à deux éléments longs, ont sans doute équipé un meuble d'une certaine taille (peut-être un coffre ou une petite armoire). Deux séries de charnières sont de dimensions plus modestes²¹; la première peut être associée à deux

20. Un premier groupe comporte des diamètres entre 24 et 26 mm, un second entre 27 et 28 mm, une troisième série est de dimension nettement plus forte: 29-31 mm.

21. Un premier groupe révèle des valeurs comprises entre 20 et 22 mm, le second entre 18 et 19 mm.

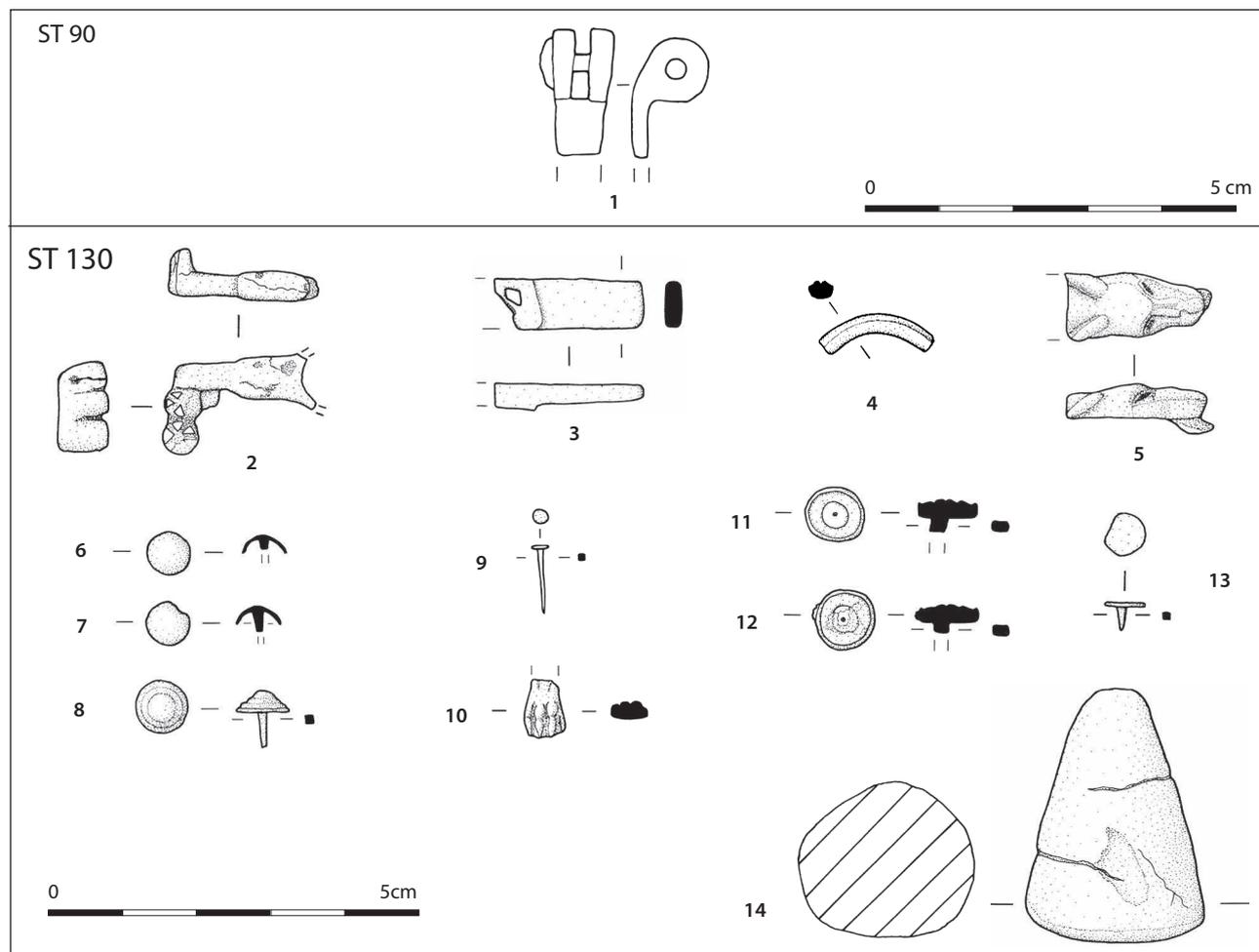


Fig. 46. Instrumentum des fosses ST90 et ST130 (DAO : Stéphane Carrara).

éléments longs, formant ainsi une charnière complète. Les dimensions réduites de ces deux groupes semblent désigner un ou deux petits coffrets. Deux éléments cylindriques présentant une base tournée correspondraient au montage des charnières. En effet, ces objets, surmontés d'un disque et d'un appendice mouluré, en ornent parfois l'extrémité. Un des deux disques moulurés en os appartient d'ailleurs à ce type d'ornementation. Enfin, deux petits pieds de coffret (BÉAL, 1983, type AXXVIII. 2) confirment la présence de ce type de meuble (fig. 48, n^{os} 2 à 3).

Les garnitures métalliques appartiennent à deux coffres ou coffrets. Quant aux charnières en os, elles permettent de restituer la présence probable de trois à quatre éléments d'ameublement au sein de la structure ST130 : peut-être une petite armoire, un coffre ou une petite armoire et un ou deux coffrets.

5.7. LE MOBILIER PERSONNEL (SC ; AS)

5.7.1. Des accessoires de toilette ?

Dans la fosse ST90, un fragment d'objet en bronze fortement déformé s'apparente à un cuilleron circulaire, appartenant à une cuillère (*cochlear*). Ce type d'instrument

est généralement attaché au domaine domestique et à la vaisselle, mais il peut aussi être utilisé comme instrument de toilette ou de médecine, servant à la préparation et/ou à l'application d'onguent, de fard ou de parfum.

Les accessoires de toilette sont plus nombreux dans la structure ST130. Une pyxide en os, de profil tronconique légèrement cintré, est attestée par plusieurs fragments du corps de l'objet, auxquels sont associés un disque mouluré et un petit élément bulbiforme correspondant au couvercle et à son bouton de préhension (fig. 48, n^{os} 4, 6, 7 et 8). Ce type de petite boîte avait différentes fonctions telles que celles de pot à fards ou à onguents, ou contenant pour du petit matériel (boîte à bijoux, par exemple). Trois fragments de tiges, au corps allongé de section circulaire, à l'extrémité moulurée, se rapporteraient à des manches de petits ustensiles liés à la toilette ou à des fuseaux (fig. 48, n^{os} 9, 11 et 13).

5.7.2. La parure

Les seuls éléments recueillis proviennent de la structure ST130. Il s'agit d'un fragment d'ardillon de fibule et d'une petite décoration en pâte de verre qui ornait probablement le chaton d'une bague.

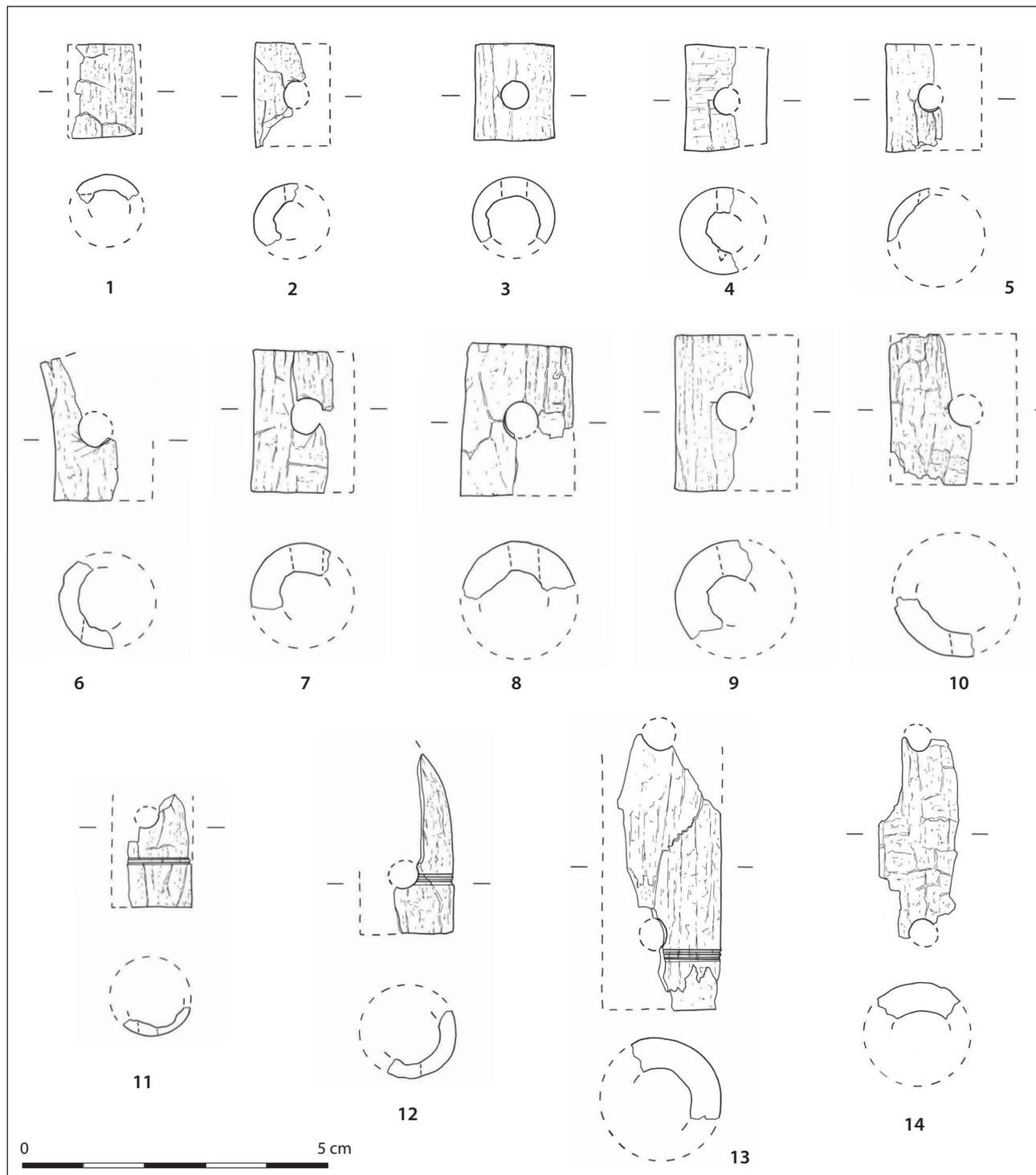


Fig. 47. Tableterie de la fosse ST90 (DAO : Aurélie Schenk).

5.8. ANALYSE ET IDENTIFICATION DES STRUCTURES FUNÉRAIRES (FB)

5.8.1. La structure ST90

Le prélèvement des os ayant été effectué en séparant la fosse en deux parties dans le sens longitudinal, la répartition différentielle des moitiés supérieure et inférieure du

squelette ne peut être recherchée; par ailleurs, l'importante fragmentation, qui ne permet pas d'identifier les fragments se rapportant aux côtés droit ou gauche du squelette répondant aux parties est et ouest de la fosse, compromet toute possibilité de répondre à la question d'une crémation *in situ*.

Comme prévu, la répartition spatiale horizontale des régions anatomiques (indices pondéraux) ne traduit aucune différence entre les parties est et ouest de la struc-

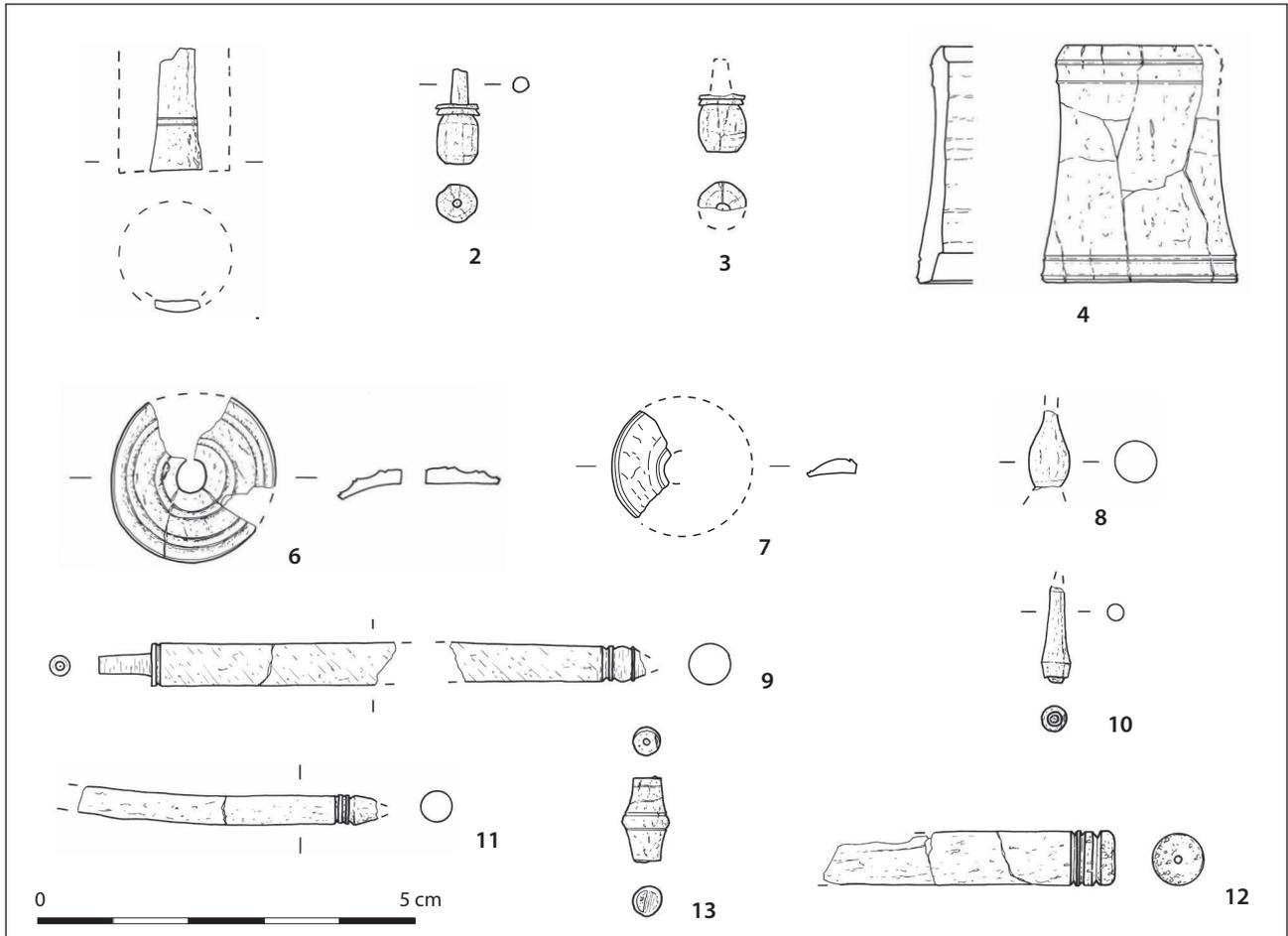


Fig. 48. Tableterie de la fosse ST90 (DAO : Aurélie Schenk).

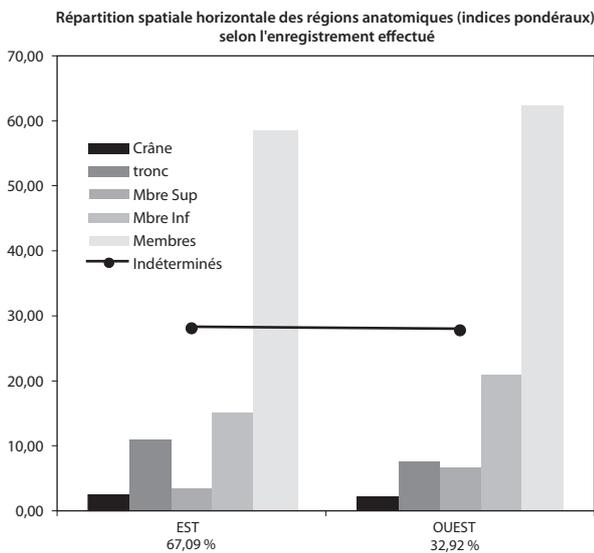


Fig. 49. Répartition spatiale des restes humains par régions anatomiques (indices pondéraux) selon l'enregistrement effectué dans la structure ST90 (Frédérique Blaizot).

ture (fig. 49). En revanche, on constate que la masse osseuse est deux fois plus importante à l'est (67,09 %) qu'à l'ouest (32,92 %). Dans l'hypothèse d'un bûcher, cette réparti-

Faune	EST	OUEST	TT
Masse	484,20	348,10	832,30
IP	58,18	41,82	100,00

Fig. 50. Répartition spatiale des restes de faune selon l'enregistrement effectué dans la structure ST90 (Frédérique Blaizot).

tion, statistiquement hautement significative (écart réduit de 18,6), pourrait signifier que le support du corps (lit funéraire, civière) s'est effondré vers l'est, ou alors illustrer un remaniement *a posteriori*, dans l'objectif de récupérer des os ; cependant, la région anatomique objectivement déficitaire étant le crâne, il n'est pas envisageable que les officiants aient remanié l'ensemble des résidus sur toute la longueur pour récupérer les os de la tête et l'hypothèse d'un effondrement apparaît donc plus défendable. S'il s'agit d'une structure de dépôt, la surreprésentation du squelette dans la moitié ouest serait due aux modalités de comblement de la fosse, pratiqué depuis un seul côté.

La répartition des restes de faune diffère de celle des restes humains, la différence entre les proportions relevées à l'est et à l'ouest n'étant pas statistiquement significative (fig. 50). Par ailleurs, aucune espèce ne se distingue d'une

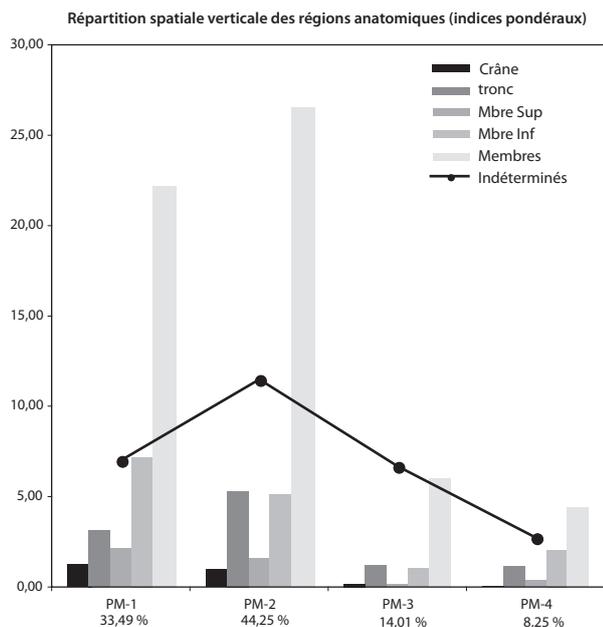


Fig. 51. Répartition spatiale des restes humains par régions anatomiques (indices pondéraux) par passes mécaniques dans la structure ST90 (Frédérique Blaizot).

autre par sa situation. La répartition verticale montre que la masse osseuse, humaine et animale, est légèrement plus faible sur le fond de la fosse (passes 3 et 4: 998,40 g) que dans les niveaux supérieurs (passes 1 et 2: 1 225,99 g). Cette différence s'avère statistiquement significative (écart réduit de 7,3). S'il s'agit d'un bûcher, elle traduit peut-être une construction au sein de la fosse; toutefois, ni bûche ni très gros fragments de bois carbonisés n'étant mentionnés, elle semble plutôt devoir être mise sur le compte d'un effondrement de la base du bûcher au fur et à mesure de la combustion.

Une répartition différentielle est relevée entre les os humains et ceux de faune. La masse osseuse humaine est nettement plus faible sur le fond de la fosse (14,01 et 8,25 % pour les deux dernières passes) que dans les niveaux supérieurs (33,49 et 44,25 % pour les deux premières), alors que les passes manuelles sont d'égale épaisseur (0,05 m) et que la nature du sédiment, très charbonneux, est homogène (fig. 51). La masse osseuse de la faune présente un schéma complètement différent, puisqu'elle augmente sensiblement dans les deux dernières passes avec 46,4 et 35,2 % contre 6,2 et 12,25 % dans les deux premières (fig. 52). La différence entre les deux distributions est significative au seuil de 0,001 (Chi-2 = 12,6). Cette stratigraphie n'est pas compatible avec l'hypothèse d'une structure secondaire dans laquelle auraient été déversés les résidus d'un bûcher; si la fosse avait servi de déversoir à des résidus provenant d'un bûcher établi dans un autre secteur du site, il n'existerait aucune répartition différentielle des os de faune et des os humains, mais un mélange entre les deux genres. On se trouve donc probablement face aux vestiges en place d'un bûcher, sur lequel les dépôts carnés ont été déposés au-dessous du corps. Rappelons ici la part importante des

Faune	PM-1	PM-2	PM-3	PM-4	TT
Masse	51,6	102,5	388,1	294,4	836,6
IP	6,17	12,25	46,39	35,19	100,00

Fig. 52. Répartition spatiale des restes de faune par passes mécaniques dans la structure ST90 (Frédérique Blaizot).

os bruns et noirs parmi les restes de faune, qui s'avèrent brûlés et carbonisés alors que les os humains sont très majoritairement calcinés; or, les dépôts effectués dans la partie inférieure d'un bûcher brûlant moins bien que ceux qui se trouvent au sommet, l'hypothèse d'une superposition du corps et des dépôts carnés s'avère en cela étayée.

En revanche, les quelques vestiges végétaux proviennent, à l'exception d'un fragment de légumineuse, exclusivement de la surface conservée. Leur interprétation reste discutable: se trouvent-ils en situation résiduelle, amenés par la sédimentation qui scelle le bûcher, ou bien se trouvaient-ils au-dessus du corps? La première hypothèse apparaît peu défendable, dans la mesure où ils sont issus des cinq premiers centimètres de la couche de résidus, directement sous le niveau de décapage, et non pas d'un sédiment différent répandu en surface.

Une partie des clous en bronze et des éléments de charnière qui se rapportent aux coffrets est regroupée sur l'axe longitudinal médian de la fosse, dans sa moitié nord, tandis qu'une autre partie est réunie dans le quart sud-est. Dans la mesure où il n'est pas possible d'identifier tous les éléments d'un seul objet, on ne peut valider cette répartition spatiale, d'autant plus qu'une grande partie des éléments composant ce type d'ameublement n'est pas présente dans la structure; notons simplement que les objets ne sont pas répartis par catégorie (petits clous décoratifs, pêne, tôle décorative et charnière) au sein de la structure. Si elle ne provient pas d'un tri *a posteriori* du matériel, le manque d'une partie du mobilier peut résulter de la dégradation des mobiliers, le feu intense²² ayant fait fondre et éclater le matériel.

Aucune répartition différentielle de la faune selon les espèces, quant à elle, ne peut être mise en évidence entre les couches ou entre les côtés est et ouest.

Les arguments en faveur d'un bûcher funéraire restent ténus; finalement, peuvent être retenus les critères de la morphologie et la taille de la fosse, de l'homogénéité de la couche de résidus (absence de poches sédimentaires exogènes) et de la répartition différentielle des ossements humains et animaux et des restes végétaux (?) dans l'épaisseur du remplissage, et peut-être la situation de l'ameublement, composé de deux lots. Qu'il s'agisse d'un bûcher ou d'un dépôt de résidus de bûcher, notons que l'absence de vaisselle est très inhabituelle dans le cadre d'une crémation pratiquée dans le courant du troisième tiers du I^{er} s. ou du début du II^e s. de notre ère.

22. Une partie du matériel en bronze est partiellement fondue, ce qui implique une température d'au moins 900 à 1000°.

5.8.2. La structure ST130

La localisation des quelques os humains dans le comblement supérieur de la fosse, au-dessus du dépôt de mobilier calciné et colmaté par un sédiment charbonneux, et leur absence dans ce dernier indiquent que cette structure ne peut être interprétée comme un bûcher funéraire. Les os humains ont de toute évidence été rapportés secondairement avec le sédiment qui scelle le dépôt. Aucune analyse *a posteriori* de la répartition des restes ne peut être réalisée, la totalité des os et des artefacts ayant été prélevée en une seule fois.

La densité des fragments de poterie, relativement à la masse charbonneuse, et l'organisation spatiale des différentes catégories de céramique conduisent *a priori* à privilégier l'hypothèse d'un dépôt secondaire de mobilier provenant d'une structure de combustion. Cependant, la morphologie concave de la surface de la couche de dépôt évoque plutôt l'effondrement d'une structure ayant brûlé sur place. Un autre argument est apporté par la répartition spatiale des nombreux éléments métalliques et de tabletterie, relevés sur le terrain ; la part de la tabletterie, des éléments en fer et des fragments de bronze (clous, plaques, etc.) est respectivement de 78,8 %, 81,4 % et 83,3 % dans le fond de la fosse, contre 0,5 %, 0 et 5,6 % en surface de la couche de dépôt et 6 %, 18,6 % et 11,1 % dans la couche intermédiaire (écart réduit : 18,5, hautement significatif). En outre, la distribution en plan de ces éléments montre qu'ils sont concentrés dans la moitié ouest de la fosse (tabletterie : 65,1 % à l'ouest et 34,9 % à l'est ; métal : 64 % et 36 % ; écart réduit significatif : 6,3). Ces éléments sont liés, puisque la distribution est/ouest de chacune des catégories (tabletterie et métal) s'avère homogène (Chi-2 non significatif : 0,019). De même, la distribution horizontale des restes végétaux diffère significativement (écart réduit : 16,4), avec en revanche une concentration des vestiges à l'est (62,3 %). À moins d'envisager l'hypothèse hautement improbable que chaque catégorie de mobilier ait été brûlée dans des foyers séparés, avant d'être déversée successivement dans différents secteurs de la fosse, cette distribution²³, conjuguée à l'aspect de la couche de dépôt en surface, laisse plutôt songer à un dispositif en place.

5.9. INTERPRÉTATION DES STRUCTURES

Les éléments recueillis dans la couche de crémation de la structure ST90 se rapportent essentiellement à des os humains et de faune correspondant aux vestiges d'une crémation. Les restes humains semblent appartenir à un seul individu adulte, dont le sexe ne peut être estimé. Les ossements de faune concernent un porc, un bœuf, un Capriné ou chevreuil, un oiseau et un Canidé. Les régions anatomiques sélectionnées correspondent aux parts charnues, jambons, de bœuf et de Capriné, mais aussi aux extrémités de membres d'un jeune porc. La part des restes végétaux

reste faible, avec dix diaspores de céréales recueillies en surface (us 186) et un fragment de légumineuse au sein de la couche de résidus (us 187). La morphologie de la fosse et la distribution différentielle de l'ensemble des vestiges constituent les seuls arguments en faveur d'un bûcher en place. Cette organisation traduit un dispositif étagé, avec les dépôts de faune situés au-dessous du corps, contrairement aux céréales, placées au-dessus, si l'on rejette l'hypothèse d'un apport de ces dernières par ruissellements. La couche de crémation conserve de nombreux clous de menuiserie en fer, répartis sur toute la surface de la fosse, mais avec une concentration sur l'axe longitudinal médian dans les deux derniers décapages. Seuls dix-huit possèdent une taille suffisante pour avoir pu servir à assembler les pièces de bois du bûcher ; les autres se rapportent plutôt à l'aménagement du dispositif crématoire, par exemple au décor du bûcher, ou aux meubles comme le lit funéraire et les coffrets. Ces derniers sont représentés par divers artefacts, correspondant pour la plupart à de la décoration ; ils déterminent deux ensembles qui se situent chacun dans une partie de la structure. Le seul objet évoquant les instruments du repas funéraire pourrait être représenté par une cuillère, bien que cet ustensile soit généralement absent du mobilier des bûchers.

La structure ST130 présente un schéma totalement différent. Les quelques os humains recueillis ne proviennent pas de la couche de dépôt, mais de l'apport différé de sédiment qui la scelle. Le dépôt *stricto sensu* concerne la vaisselle et les vases de stockage en abondance, des dépôts carnés et végétaux, représentés ici par de nombreux taxons, et enfin par un balsamaire. L'ensemble des dépôts, dont les éléments ont brûlé à des degrés divers, évoque le banquet et, dans ses grandes lignes, la composition de ce mobilier est identique à celle que l'on trouve sur les bûchers funéraires contemporains dans la région. Associé à ces éléments, le balsamaire confirme le caractère funéraire de la structure.

Comme dans les trois cents bûchers régionaux recensés jusqu'en 2007 (BLAIZOT, BONNET, 2007), la vaisselle se compose en majorité de vases destinés au service des solides (32,9 %) et, dans une moindre part, de vases à liquides (31 %), tandis que les récipients de cuisson sont sous-représentés (14 %). Dans ce cortège, les vingt-deux amphores (24 %) apportent un caractère original à cet assemblage, puisque ces éléments s'avèrent exceptionnels sur les bûchers (LEMAÎTRE, 2003), notamment en Rhône-Alpes, où l'on ne recense que quelques fragments isolés, souvent brûlés. À Lyon par exemple, un seul des vingt bûchers fouillés aux 54 et 77 rue Pierre Audry et trois parmi les cent trente et un de La Favorite en livrent des fragments (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 248-249). Une autre singularité réside dans la présence de trois pièces de vaisselle en bronze, dont les exemples en contexte gallo-romain sont extrêmement rares, pour ne pas dire absents dans la région (BLAIZOT, BONNET, 2010).

Les restes végétaux entrent dans la variabilité des espèces généralement recueillies en contexte funéraire, composées de céréales, de légumineuses, dont la fève toujours fréquente, de fruits secs et frais (dont la figue) et de préparations alimentaires (pains, galettes). Bien que les études régionales demeurent peu nombreuses (PRADA, 1992 ;

23. Des mélanges s'étant produits lors du stockage, cette analyse est compromise pour les ossements de faune.

MARINVAL, 1993), les résultats obtenus sur les sites de La Favorite, rue du Docteur Horand et 54-77 rue P. Audry à Lyon, soulignent, relativement à d'autres régions, une grande diversité des espèces en présence, parmi lesquelles les légumineuses s'avèrent peu nombreuses et les céréales fortement sous-représentées (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 139-140). La structure du site se distingue à plus d'un titre des séries régionales étudiées; d'une part par la surreprésentation des céréales, par la monospécificité des fruits²⁴ et par la présence de l'olive, représentée pour la première fois en contexte funéraire en dehors des régions méditerranéennes.

La faune comprend des morceaux classiquement retrouvés dans les dépôts de crémation à Lyon et en Auvergne, tant en raison de la prédominance du porc que de la sélection des morceaux les plus riches en viande (épaule et jambon). La présence d'un jeune porc aux côtés d'autres plus âgés est également un trait commun à la plupart des sites funéraires régionaux (Rue de Bourgogne, Lyon-Vaise; ARGANT, 2007) ou proches (en Auvergne: études inédites de Pierre Caillat, Inrap). En revanche, les Canidés et le gibier à plumes et à poils s'avèrent plus rares dans les structures de crémation régionales. Le prélèvement en masse des éléments contenus dans la couche de dépôt ne permet malheureusement pas de déterminer avec certitude si ces éléments ont brûlé en place ou s'ils ont été rapportés, même si la première option semble pouvoir être privilégiée.

Que la structure ST90 soit ou non un bûcher en place, hypothèse probable mais en faveur de laquelle les arguments disponibles restent faibles, l'absence de vaisselle dans la couche de crémation conduit à envisager un lien fonctionnel entre ces deux fosses. Précisons d'emblée que le contenu de la fosse ST130 ne peut en aucun cas provenir du probable bûcher ST90; dans ce scénario, chacune de ces deux structures aurait au moins conservé quelques éléments se rapportant à l'autre: du verre fondu, des petits tessons dans ST90 et des os humains au sein de la couche qui correspond au dépôt dans ST130. La première hypothèse est que ces deux fosses représentent deux éléments indissociables d'une même cérémonie; sur l'une a brûlé le corps, avec de la faune et quelques céréales, tandis que l'autre se rapporte à la crémation de la nourriture et du mobilier utilisés lors du banquet funéraire partagé entre le défunt, les dieux (fressure, lait et sang de la *porca praesentanea*) et les vivants. Elle repose sur le constat qu'aucune crémation, datée du I^{er} s. ap. J.-C., n'est exempte de vaisselle dans la région et plus largement dans le sud-est de la Gaule (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 129).

La deuxième proposition est d'interpréter la fosse ST130 comme une structure commémorative, sachant que ces fêtes funéraires sont marquées par un repas qui rappelle les modalités du banquet des funérailles. Cependant, les structures liées à la seule commémoration restent difficiles à identifier de manière certaine dans les espaces funéraires de l'Antiquité. L'Auvergne conserve toutefois des fosses d'un genre particulier que nous proposons de rattacher à cette

étape (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 242)²⁵; il s'agit de fosses de tailles variables, dont certaines sont aménagées à l'aide de probables étagères de manière à disposer le mobilier, constitué de vaisselle, d'os de faune et de restes végétaux brûlés. La composition de ces différentes catégories de mobilier rappelle celle du bûcher (vases à liquides, à solides, à cuire dans des proportions équivalentes, fèves, figues, raisins, pain, porc, etc.). La vaisselle recueillie dans ces fosses se distingue de celle du bûcher par une exclusivité ou une très forte majorité de formes miniaturisées ou sélectionnées parmi les vases de petite taille; or, dans la structure ST130, on note une prépondérance de petites formes, c'est-à-dire de récipients principalement sélectionnés dans les petits ou moyens modules disponibles dans les diverses productions. Enfin, les vases à collerette et les dix cruches «lagènes» en terre cuite peuvent être considérés comme des vases miniatures. Par ailleurs, la part de la céramique culinaire est beaucoup plus élevée dans cette fosse que dans les bûchers de la région, ce qui correspond encore à une caractéristique des fosses rituelles auvergnates. Cependant, l'analogie du dispositif reste insuffisante pour envisager une fonction équivalente à celle qui a été proposée pour ces dernières (commémoration).

Ainsi, en dépit de l'absence de vaisselle dans ST90, l'hypothèse selon laquelle la fosse ST130 aurait été dévolue à une commémoration ne peut être totalement exclue. Que l'on retienne l'une ou l'autre hypothèse, les amphores, brisées et dispersées, jouent probablement un rôle particulier. Nous avons en effet proposé d'interpréter ces éléments, toujours retrouvés à l'état de fragments dans les ensembles funéraires régionaux, comme des ustensiles apportés par les participants à la cérémonie sur le lieu du bûcher pour consommer leur contenu (BLAIZOT *dir.*, 2009). C'est également dans les rites qui précèdent ou accompagnent la crémation, que J. Metzler propose de faire intervenir ces récipients, illustrés dans les ensembles funéraires de l'*oppidum* du Titelberg (fin du II^e s. av. J.-C. aux vingt premières années de notre ère), uniquement par des exemplaires très fragmentés, portant des traces de brûlures et des cassures intentionnelles (METZLER *et alii*, 1999, p. 402-403). Dans le groupe de tombes aristocratiques de l'époque augustéenne d'En-Chaplix à Avenches, les enclos et les dépôts de crémation renferment de nombreux fragments d'amphores (souvent des milliers de tessons), que les auteurs hésitent à associer au bûcher funéraire *stricto sensu* (CASTELLA *et alii*, 2002, p. 22 et 47); ces éléments sont en effet regroupés à part au sein des structures, et résultent de bris intentionnels en milliers de petits fragments, pratique également relevée dans l'ensemble funéraire plus tardif du site (90-130 ap. J.-C.), ainsi que Porte de l'Est à Augst (*ibid.*, p. 47). L'attribution de ces amphores aux vivants nous apparaît,

25. Nous avons retrouvé quelques exemples isolés de fosses qui, par leur description, évoquent celles d'Auvergne, par exemple sur le site du 9 rue du docteur Horand à Lyon, à En Chaplix à Avenches (CASTELLA *et alii*, 1999, p. 93-95), à Nod-sur-Seine en Côte-d'Or (RENARD, 1993, p. 249), aux Sagnes à Pontarion dans la Creuse (LINTZ, 2001, p. 336) ou encore à Lamadelaine, Titelberg, au Luxembourg (METZLER *et alii*, 1999, p. 432-433).

24. Fruits secs ou sirops.

pour ces raisons, fortement probable, puisque les ustensiles utilisés dans le cadre funéraire, considérés comme souillés, ne peuvent plus réintégrer le monde des vivants (SCHEID, 1984, p. 131) ; ces derniers les brisent, les rejettent en partie sur le bûcher ou les enterrent (BLAIZOT *dir.*, 2009). Cette pratique expliquerait l'importante dispersion des différentes parties de chaque récipient dans la fosse ST130 et la part importante des fragments non calcinés. Cependant, l'éclatement des vases et la crémation différentielle semblent tout aussi importants pour ce qui concerne le verre et la vaisselle de table. Faut-il alors envisager que, dans la structure de combustion, la part qui correspond aux honneurs rendus au mort était réduite à quelques vases, de fait moins dispersés, mais dont les éléments ne peuvent être identifiés en raison des modalités du prélèvement archéologique ? Il faut avouer que cette importante fragmentation soulève de nombreuses questions : les vases, et notamment la céramique sigillée méridionale et les amphores, très résistantes, ne peuvent en aucun cas, lors de l'effondrement de l'édifice, produire autant de fragments, tout comme ces derniers ne sauraient se disperser sur une telle amplitude (COURTOIS, CONSTANTIN, 1994). Bien qu'aucun impact, de type cassures étoilées ou rectilignes, n'ait été relevé, la fragmentation nous conduit donc à privilégier l'hypothèse développée ci-dessus, selon laquelle ce mobilier illustre en partie les honneurs au défunt et en partie la consommation des vivants ; les vases de ces derniers, utilisés pour organiser le banquet, furent détruits à la fin de la cérémonie. S'y rapportent les amphores, ainsi que les deux mortiers et le pilon, qui se réfèrent non pas à la consommation, mais à la préparation du banquet, tandis que les récipients très fragmentés, brûlés de manière hétérogène, se rattachent à la vaisselle effectivement employée par les participants au banquet.

La question de l'origine des fragments humains recueillis dans le comblement de la fosse ST130 au-dessus de la couche de dépôt reste posée. Cette fosse se situant en contrebas du probable bûcher ST90, on peut supposer que ces restes, dispersés aux alentours de ce dernier, ont été charriés par ruissellement. Ceci suppose en revanche que la fosse ST130 n'a pas été comblée volontairement au-dessus de la couche qui contient le mobilier, mais qu'elle est restée ouverte. Une autre hypothèse serait que la fosse ST130 ait été établie devant un ossuaire conservé dans un petit monument réalisé en matériau périssable. Lors du pourrissement de la superstructure, les os se seraient répandus au sommet de la fosse. Même si aucune liaison ne peut être démontrée entre les pièces de chacune des deux structures, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que les os relevés au sommet de ST130 se composent, outre d'éléments du membre supérieur, de fragments crâniens qui sont justement en fort déficit dans l'autre structure.

6. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES DANS LEUR CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

Quelles que soient la fonction et la place de chacune de ces deux fosses dans le rite funéraire, les deux assemblages témoignent d'une ou de deux cérémonies funéraires osten-

tatoires, en raison de l'abondance du mobilier et de la taille des structures.

La qualité du mobilier mis en œuvre traduit le statut élevé de l'individu. C'est d'abord le cas de la vaisselle de bronze, et du luxe des coffrets décorés d'appliques et d'os travaillés, qui constituent des caractères rarissimes dans les ensembles funéraires régionaux. Outre la vaisselle en bronze issue d'un bûcher aristocratique de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. fouillé ZAC Galbert à Annecy (F. Gabayet, Inrap, inédit), le site de La Favorite, à Lyon, qui compte 131 bûchers en fosse, ne livre que deux plats en bronze (TRANOY, 1995, p. 761). Ensuite, le statut est marqué par l'abondance et la variété des mammifères composant les dépôts carnés et par la présence des vingt-deux amphores, qui impliquent qu'une nombreuse assemblée était réunie pour la cérémonie et rend compte de l'importance des liens sociaux entretenus par le personnage de son vivant. Parmi les denrées végétales, les amandes, les olives et, dans une moindre mesure les figues, constituent des mets relativement luxueux²⁶ pour la période, puisqu'ils sont importés de Méditerranée. Ces produits onéreux et exotiques sont souvent associés aux élites qui expriment ainsi leur statut social (VAN DER VEEN, 2003) ; l'olive, par exemple, retrouvée pour la première fois en contexte funéraire régional, constitue un produit de luxe pour les provinces situées à distance des secteurs méditerranéens, dont les occurrences sont le plus souvent limitées aux camps militaires, aux villes et aux opulentes *villae* (BAKELS, JACOMET, 2003). Il en est de même de l'amande, rare en contexte funéraire, dont le seul exemple attesté en Rhône-Alpes est issu du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme (BOUBY, MARINVAL, 2004). Une autre particularité pouvant se rapporter au statut du défunt réside dans la qualité de certains récipients en verre (notamment le gobelet à décor d'amande et les assiettes moulées en verre émeraude) et dans le choix du type de production des céramiques sigillées ; pour ce qui concerne ces dernières, la sélection exclusive de produits fabriqués en Gaule du Sud et la haute fréquence des formes moulées sont tout à fait inhabituelles dans la région, puisque au 1^{er} s. ap. J.-C., ces récipients sont toujours issus des productions du centre de la Gaule, qui constituent des produits de moindre qualité (BLAIZOT, BONNET, 2007 ; BLAIZOT *dir.* 2009, p. 131-133), la quantité étant privilégiée au détriment de la qualité (BLAIZOT, BONNET, 2010). Ainsi, tout indique que le défunt faisait partie de l'élite sociale.

Le caractère « démodé » d'une partie de l'appareil funéraire constitue le deuxième aspect frappant de ces structures. La vaisselle de bronze et la masse des amphores nous renvoient à des traditions laténiennes et augustéennes, avec notamment l'amphore vinaire qui est indissociable des sépultures aristocratiques de La Tène finale (Avenches en Suisse, Fléré-La-Rivière dans l'Indre, etc.). Le maintien de ces traditions, durant le Haut-Empire, constitue en outre un caractère plutôt septentrional, comme le montrent de nombreux sites fouillés dans le nord de la France, au

26. Par met luxueux, entendons ceux qui ne sont pas nécessaires à la survie (BAKELS, JACOMET, 2003).

Luxembourg jusqu'au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. (REINERT, 1993, p. 181), où les amphores sont, en revanche, déposées dans les tombes après la crémation. À cela s'ajoutent des productions céramiques très inhabituelles, voire absentes des habitats et des ensembles funéraires de la région ; les cruches sont représentées par des formes rencontrées sur le *limes*, les trois petits bols à collerette s'avèrent d'une extrême rareté en contexte rhône-alpin, tandis que les productions lyonnaises ou de Lezoux de gobelets à parois fines, très fréquents dans la région, sont ici notablement manquantes. Quelques vases en verre, telles les assiettes biconvexes, sont fabriquées dès le tournant de l'ère. Même si des exemplaires sont connus pour le dernier tiers du 1^{er} s. ap. J.-C., la période de grande diffusion court de 15 à 50 ap. J.-C. (GROSE, 1991, p. 2). Enfin, pour ce qui concerne la nourriture, notons que les céréales, ici surreprésentées relativement aux légumineuses, s'avèrent quasi absentes des contextes lyonnais étudiés pour l'instant²⁷, dans lesquels priment les fruits frais et secs et les légumineuses (Fabacées), lentille et vesce (PRADAT, 1992 ; MARINVAL, 1993). De même, la faune, caractérisée par la prédominance des mammifères, s'écarte du modèle habituel dans lequel la poule tient une bonne place. La présence d'un canidé, exclu des animaux consommables, est insolite, la place de cet animal sur les bûchers restant peu claire ; si rue Saint-Antoine, à Feurs (Loire), la représentation des régions anatomiques atteste le dépôt d'un animal entier (MÉNIEL, 1995, p. 147), les exemples généralement rapportés concernent des restes épars, comme dans la structure ST130. Plus rarement, le chien se trouve parfois inhumé au sommet des bûchers, comme c'est le cas à Saint-Fréjus (Marennes, Rhône). À ces caractères « étrangers » peut être enfin rattachée la « structure annexe », quel que soit son rôle. L'Auvergne et les sites belges renferment plusieurs exemplaires de ces fosses qui, établies à proximité du bûcher ou du dépôt de crémation et dépourvues d'ossements humains, contiennent les accessoires du banquet et des objets de toilette brûlés (MASSART, 2007), et sont supposées avoir joué un rôle dans le déroulement des cérémonies qui accompagnent ou suivent les funérailles. La description du mobilier rappelle les caractéristiques de celui de la fosse ST130 : les récipients sont fortement brisés et incomplets et les tessons qui se rapportent à un même vase se composent d'éléments brûlés et d'autres intacts. Concernant les structures elles-mêmes, l'enregistrement effectué sur le terrain en Belgique (fouilles anciennes) ne permet pas de déterminer si ce mobilier a brûlé en place où s'il a été rapporté, mais la première hypothèse paraît envisageable, par comparaison avec les sites de Berlingen (Belgique) ou de Siesbach (Allemagne), qui livrent des ensembles équivalents au sein de fosses à parois rubéfiées (MASSART, 2007, p. 223). En Auvergne, l'organisation des dépôts que nous lions à la commémoration témoigne d'un dispositif architectural à l'origine, impliquant une crémation en place, comme ceci semble être le cas sur le site.

27. La Favorite, rue du docteur Horand et deux sites de la rue Pierre Audry.

Contrairement aux idées reçues, qui résultent d'une mauvaise interprétation des textes, l'implantation de structures funéraires en périphérie immédiate de l'habitat correspond à un schéma fréquent dans le monde romain (TRANOY, 2000 ; BLAIZOT *dir.*, 2009). Le tombeau étant en effet de droit privé, il est légitime que les propriétaires terriens décident de se faire brûler et inhumer sur leurs terres. Les cas les plus fréquents concernent des structures de dépôts, dont on a de très nombreux exemples dans toute la Gaule (FERDIÈRE *dir.*, 1993, p. 436). L'éloignement des dépôts par rapport aux établissements ruraux varie entre moins de 50-60 m²⁸ et 300 m²⁹ des établissements. Les bûchers paraissent plus rarement établis au plus près des habitats, mais on connaît au moins deux sites, en Rhône-Alpes, qui présentent le même modèle qu'aux « Vernes ». À Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), le site de La Raude livre trois bûchers et deux dépôts du 1^{er} s. ap. J.-C., situés à environ 30 m d'un établissement rural ; toujours dans le Rhône, les bûchers de Saint-Fréjus à Marennes sont implantés devant le mur d'enclos de la *villa*, tout près des bâtiments de la *pars rustica*, à proximité des thermes (FAURE-BRAC, 2006, p. 264-268).

La relative richesse du mobilier, la situation des structures funéraires à proximité de la *villa* et la datation de cette cérémonie semblent désigner les funérailles du propriétaire ou d'un membre important de la *villa*, que ce dernier soit ou non étranger à la région. Notons que la céramique issue de l'habitat est composée de productions régionales ou fréquemment rencontrées dans notre contrée ; est-ce en raison du caractère traditionnel du monde funéraire, que l'on a importé pour cette activité un mobilier se référant à l'origine géographique du défunt ? Le choix d'établir un lieu funéraire sur ses terres est un moyen, pour le défunt, de marquer l'importance sociale de sa famille auprès des personnes qui les traversent, mais également d'ancrer sa mémoire sur un territoire (GOUDINEAU, 1998, p. 352). Sur le site des « Vernes », nous n'avons en revanche aucun marqueur permettant d'accorder à ces structures le statut de tombe, puisqu'il ne nous reste que la fosse de combustion (ST90) et celle qui a servi à détruire les ustensiles et la nourriture du banquet (ST130). Les seuls arguments en faveur d'une sépulture consisteraient à interpréter les os en situation résiduelle dans le comblement de la structure ST130 comme les vestiges d'un ossuaire aérien, ou bien la fosse ST130 ne correspondrait pas à une structure d'accompagnement, mais plutôt à un ensemble commémoratif. Or, si l'hypothèse d'un ossuaire aérien est permise, elle ne repose que sur ces esquilles, dont la situation exacte, au sein de ce comblement, ne peut être précisée, ces éléments ne s'accompagnant d'aucun vestige de vase ossuaire. Enfin, il n'en reste pas moins que l'absence de vaisselle dans la fosse ST90 désignerait tout aussi bien l'autre fosse comme une structure parallèle au bûcher.

28. Par exemple à Vaison-la-Romaine dans le Vaucluse ou à Villette d'Anthon en Isère (MEFFRE, 1993, p. 376 ; BEL *et alii*, 1993, fig. 4, p. 203).

29. Par exemple le site des Cars en Corrèze (PAILLET, TARDY, 2006).

CONCLUSION (TS ; FB)

Les conditions des fouilles en 1980, alliées à l'état de conservation générale des vestiges, n'avaient pas permis de véritablement déceler d'aménagements susceptibles d'appartenir à des phases antérieures à la construction en dur de la *villa*. La seconde opération vient combler cette lacune, en documentant un premier état, en matériaux légers, qui se résume à un bâtiment, des fossés, des fosses et une petite aire d'ensilage. Si une fréquentation du site est à noter à la fin de la période hallstattienne ou au début de La Tène (Hallstatt D/La Tène A), l'existence d'une occupation à la fin de l'Âge du Fer n'est pas avérée. L'absence de structures et de mobiliers erratiques l'atteste bien. Il faut attendre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. pour voir le développement d'un premier établissement gallo-romain en constructions légères. Dans d'autres régions, comme le nord de la Gaule, les bâtiments sur poteaux plantés semblent l'emporter largement jusque dans les années 15-40 ap. J.-C., puis deviennent rares après le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. (COLLART, 1996). Ce premier établissement soulève des questions auxquelles il est difficile de répondre dans la mesure où les vestiges demeurent très ténus. Quoi qu'il en soit, il constitue une découverte importante à plusieurs titres puisqu'il atteste une exploitation de type ferme jusqu'alors insoupçonnée. Celle-ci laisse ensuite place à un établissement de type *villa* dans les années 20/30 ap. J.-C. La continuité de la ferme gallo-romaine à la *villa* classique est visible, du moins pour ce qui concerne l'orientation des structures ; elle reste cependant relative, notamment si l'on retient la nature de l'occupation. Les transformations sont en effet considérables de la ferme à la *villa*, tant pour ce qui concerne les plans de bâtiments que les techniques de construction. La mise en place d'un établissement en dur constitue probablement un signe que les revenus agricoles sont réinvestis. Il ne faut pas rechercher les modèles de ce site dans les régions méditerranéennes comme l'Italie ou le sud de la Gaule, où les *villae* présentent généralement un plan ramassé qui rassemble les zones d'habitations et les secteurs à vocation économique dans un même ensemble architectural. Cet établissement semble plutôt dériver des programmes architecturaux attestés dans les Gaules centrales et septentrionales ainsi que dans les Germanies (FERDIÈRE *et alii*, 2010). Quant à sa modestie apparente, elle est sans doute due à la parcimonie d'un propriétaire qui ne cherchait pas l'ostentation, tout du moins de ce point de vue. Toutefois, l'existence d'équipements comme les bains constitue la preuve de l'investissement des élites gallo-romaines dans cette région et représente le pendant des maisons de la proche colonie de *Lugdunum*. Quant à la *pars rustica*, la documentation demeure malheureusement trop lacunaire pour que l'on puisse déterminer son plan et son projet architectural. L'occupation semble enfin de faible durée, puisque la *pars urbana* est désertée au plus tard au début du II^e siècle. Cet abandon ne semble pas avoir été causé par une destruction violente, mais plus probablement par d'autres facteurs : catastrophe naturelle, faillite professionnelle ou disparition des propriétaires. C'est à ce moment-là que prennent place les structures funéraires, que l'emplacement rattache indéfectiblement au propriétaire ou à un membre

important de la *villa*. La richesse et l'ostentation de cette cérémonie, déduite de l'appareil funéraire, contrastent avec la relative modestie des vestiges d'habitat, confirmant le rôle prépondérant des pratiques funéraires dans l'expression du discours social. Toutefois, cet ensemble funéraire détonne au sein d'un corpus régional aujourd'hui relativement bien caractérisé (BLAIZOT *dir.*, 2009). En effet, plus intrigants sont les caractères exogènes qui émaillent la cérémonie funéraire, et qui rattachent le bénéficiaire ou les organisateurs de la cérémonie à la sphère septentrionale : l'utilisation d'un mobilier de qualité et d'éléments liés à l'organisation du banquet, illustrant une pratique tout à fait inhabituelle dans le sud-est de la Gaule, et l'introduction de récipients produits à l'extérieur de la région. Une autre bizarrerie, et non la moindre, est illustrée par l'association de ces deux structures ; que celle qui contient le mobilier soit ou non synchronique de la cérémonie de la crémation, l'absence de vaisselle sur le bûcher funéraire est particulièrement étonnante. On peut également s'interroger sur l'implantation de cette tombe à l'époque même où la partie résidentielle de la *villa* est abandonnée. La *pars rustica*, non identifiée sur les différentes parcelles explorées, a cependant pu connaître une occupation plus longue, à l'image de l'établissement voisin de Beynost. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la présence d'une structure funéraire, lieu de mémoire, fonctionnerait comme un marqueur de propriété. D'après les données récoltées lors des deux opérations, il faut attendre ensuite l'Antiquité tardive pour connaître une nouvelle occupation du site. En effet, si l'on a déjà mentionné en introduction la présence d'espaces funéraires et d'un bâtiment du IV^e siècle (VICHERD, BAUDRAND, 1982), la découverte de simples structures en creux durant l'opération 2005-2006, comblées par un riche mobilier de la fin du IV^e siècle (SILVINO, 2008), révèle un établissement bien équipé, voire une petite agglomération, comme semble l'indiquer l'existence d'espaces funéraires (fig. 3). La concentration de vestiges sur une longue période, certes avec de nombreux hiatus, tend enfin à démontrer le dynamisme du peuplement dans cette micro-région, proche de Lyon/*Lugdunum*.

CATALOGUE DES STRUCTURES FUNÉRAIRES

STRUCTURE ST90

Stratigraphie : la fosse a été décapée jusqu'au niveau d'apparition de la couche charbonneuse, à la cote 181,17 m NGF.

Fosse : forme rectangulaire, d'une longueur N-N-E/S-S-E de 2,95 m sur une largeur de 0,85 m. Elle possède un fond plat (180,75 m NGF) et n'est conservée que sur une trentaine de centimètres.

Comblement : elle comporte un comblement unique (us 187), mais le niveau de nettoyage a été isolé sous l'appellation us 186. Il se compose d'un sédiment très charbonneux, qui contient sur toute son épaisseur, des ossements calcinés et des fragments d'objets métalliques. La totalité du sédiment, us 187, a été prélevée en distinguant les côtés

est et ouest de la fosse et quatre passes mécaniques; la passe us 186 a été prélevée en une seule fois. L'ensemble du sédiment a fait l'objet d'un tamisage jusqu'à la maille de 1 mm.

Squelette: la fosse contient les restes brûlés d'un adulte de sexe indéterminé. La masse totale brute, recueillie jusqu'à la maille de 2 mm, est de 1419,4 g pour les restes humains (tabl. 1).

Mobilier primaire:

- La *faune* représente une masse de 836,6 g et 40 restes sont déterminés (tabl. 2). *Sus sp.*: 1 individu juvénile; *Bos taurus*: 1 individu adulte; *Capriné/Capreolus*: 1 individu adulte; *Capriné*: 1 individu adulte; *Canidé*: 1 individu adulte. Les os sont, à l'exception de deux fragments de Caprinés, carbonisés ou calcinés.

- *Instrumentum*:

62 fragments d'objets métalliques (bronze et fer) et 6 éclats de charnière en os (tabl. 3). 19 clous à tige de section carrée de 5 à 6 mm, et de diamètre de tête supérieur à 15 mm. 39 clous dont 22 à tête plate et 7 à tête bombée (4 en fer et 3 en alliage cuivreux); longueurs variant de 9 mm à 30 mm, section des tiges de 2 à 3 mm, diamètres des têtes de 7 à 15 mm. 6 fragments de charnières en os, et 1 en fer. 1 tôle et 3 petits clous à tête bombée en bronze. 1 pêne en bronze de petites dimensions. 1 fragment d'objet en bronze de type cuilleron circulaire.

- *Restes végétaux* (en nombre de restes): 10 restes de céréales, 1 de fève (tabl. 4).

STRUCTURE ST130

Stratigraphie: la fosse a été décapée jusqu'au niveau d'apparition d'une couche faiblement mélanisée, à la cote 180,90 m NGF.

Fosse: forme rectangulaire d'une longueur N-N-E/S-S-E de 2,40 m sur une largeur de 1,10 m. Elle possède un profil irrégulier, avec une cuvette sur ses deux-tiers nord et un ressaut sur le côté sud; le fond est en auge (180,45 m NGF) et la profondeur conservée est de 0,45 m.

Comblement: il se compose de deux séquences. La plus récente (us 189 et 191), épaisse de 0,20 m, est un sédiment hétérogène correspondant au colmatage du dépôt sous-jacent. Ce dernier est un sédiment charbonneux, englobant des ossements calcinés, de très nombreux fragments de poteries, des restes végétaux et des fragments d'objets métalliques. Il a été enregistré en plusieurs unités (us 272, 273, 274), selon la localisation des unités d'enregistrement. La totalité du sédiment de chacune de ces unités a été prélevée en une seule fois, et le matériel récolté à la main.

Squelette: la fosse contient les restes brûlés d'un adulte de sexe indéterminé. La masse totale brute, recueillie à la main, est de 21,10 g et provient de la séquence supérieure à l'exception de 1,20 g (tabl. 5).

Mobilier primaire:

- *Mobilier céramique*:

Vaisselle de table: 1 coupelle Drag. 22, 6 coupelles Drag. 35 dont 3 variantes à piédestal, 6 coupes Drag. 35, 5 assiettes Drag. 36, 1 plat Drag. 36, 1 bol hémisphérique Drag. 37 et 5 vases à boire Knorr 78 (sigillée sud gauloise), 1 bol hémisphérique à panse bilobée, 1 gobelet à dépression, 4 autres gobelets à bord en bourrelet ou oblique (paroi fine),

2 cruches et 1 bol/coupe hémisphérique (engobée), 1 bol hémisphérique à bord rentrant, 3 bols à collerette et 3 bols tripodes (sombre rouge fine).

Vases de cuisson: 1 plat de grand module, 1 autre plus petit, accompagné de 2 couvercles (engobe rouge pompéien), 1 jatte à bord rentrant, 1 pot à cuire de grand module à col côtelé, 1 autre de plus petit module (sombre rouge).

Préparation des aliments et petit stockage: 1 « pot à miel » Haltern 62, 1 bol hémisphérique à bord rentrant, 1 mortier à lèvres pendante Haltern 60 (claire pâte calcaire), 1 mortier et 1 pilon en marbre.

Amphores: 6 Gauloise 1 (vin), 6 Gauloise 4 (vin), 4 Lyon 4 (saumures), deux Dressel 20 (huile), 4 amphores « carottes » (figues, dattes).

- *Balsamiques*: 10 individus en terre cuite (claire pâte calcaire) (tabl. 6).

- *Verre* (tabl. 7): 2 assiettes moulées vert émeraude à profil biconvexe AR 6.1, 1 assiette soufflée à la volée verdâtre à bord évasé et replié vers l'extérieur et à fond formé par un double repli de la paraison Is. 48, 1 coupe à côtes moulée lie-de-vin marbré blanc Is. 3a, 1 gobelet soufflé dans un moule bleuté à décor d'amande Is. 31, 2 gobelets soufflés à la volée décorés de rainures à panse tronconique vert-bleu Is. 34 ou ovoïde incolore, 1 canthare soufflé à la volée jaune ambre Is. 38a, 1 balsamique soufflé à la volée jaune ambre à panse sphérique Is. 10, 1 pot soufflé dans un moule de forme quadrangulaire à fond décoré de cercles concentriques Is. 62, 3 récipients indéterminés: 1 fragment soufflé à la volée vert-bleu de forme conique à ouverture réduite, 1 fragment vert-bleu pouvant être un vase de forme fermée à lèvres évasées vers l'extérieur, 3 fragments moulés reticelli et rubané.

- *Restes végétaux* (en nombre de restes): 3 249 restes de céréales, 6,5 de fèves, 1 de préparation alimentaire, 10,5 d'olive (tabl. 8).

- La *faune* représente une masse de 412,30 g, et 58 restes ont été déterminés (tabl. 9). *Sus*: 1 individu juvénile, 1 jeune, 1 adulte; oiseau indéterminé: 1 individu adulte. À l'exception d'un fragment carbonisé, les pièces sont calcinées.

- *Instrumentum*:

362 fragments d'os travaillé et 66 éléments métalliques très fragmentés et oxydés (tabl. 10 et 11). 12 clous de taille moyenne avec une tige de section carrée de 5 mm, 1 gros clou avec une tige de section carrée de 8 mm, 2 clous de taille moyenne et de section de tige de 4 mm, 6 clous de dimensions réduites, à petite tête plate d'un diamètre de 6 à 14 mm et à tiges à sections carrées de 2 à 3,5 mm. 17 fragments de tôles dont 2 munies d'un petit clou à tête bombée.

318 fragments d'os travaillés: 28 éléments courts (BÉAL, 1983, type A XI, 2) avec 1 perforation latérale et 8 fragments longs (BÉAL, 1983, type A XI, 1) à deux à trois rainures sur l'extrémité tournée et 2 perforations latérales. 1 pyxide en os, profil tronconique légèrement cintré, avec 1 couvercle dont il reste 1 disque mouluré et 1 petit élément bulbiforme correspondant au bouton de préhension. 3 fragments de tiges, au corps allongé de section circulaire, à l'extrémité moulurée. 1 fragment d'ardillon de fibule. 1 petite décoration en pâte de verre.

ST90	R1/us 186	R1/Est	R/1 ouest	R2/Est	R2/ Ouest	R3/Est	R3/ Ouest	R4/Est	R4/ Ouest	TOTAL IP / 1419,4	IP / 1315,9
Crâne	3,5	9,10	2,70	8,70	3,20	0,30	1,60	0,10		29,20	
Mandibule			1,20							1,20	
Dents sup										0,00	
Dents inf										0,00	
Dents indet	0,9	0,30		1,90	0,30	0,70			0,40	4,50	
Os hyoïde										0,00	
<i>Total crâne</i>	4,4	9,40	3,90	10,60	3,50	1,0	1,60	0,10	0,40	34,90	
IP	12,6	26,93	11,17	30,37	10,03	2,87	4,58	0,29	1,15	2,46	2,65
Atlas										0,00	
Axis		0,50								0,50	
C3-C7										0,00	
Thoraciques										0,00	
Lombaires								1,40		1,40	
Vert. indet	20,0	4,90	6,50	46,00	8,90	6,40	8,00	11,00		111,70	
Sacrum							1,20			1,20	
Coccyx				1,50						1,50	
Côtes	6,7	2,10	3,70	17,90	1,00	0,90	0,40	0,50	2,10	35,30	
Sternum								1,00		1,00	
<i>Total tronc</i>	26,70	7,50	10,20	65,40	9,90	7,30	9,60	13,90	2,10	152,60	
IP	17,5	4,91	6,68	42,86	6,49	4,78	6,29	9,11	1,38	10,75	11,60
Clavicule	1,3									1,30	
Scapula		3,00	6,20							9,20	
Humérus		7,80	7,80	9,50	7,60			4,10	1,50	38,30	
Radius	0,5		0,30	1,90	0,30					3,00	
Ulna	0,4		2,90		0,20	1,10				4,60	
Carpe				0,50						0,50	
Métacarpe							1,00			1,00	
Phal. main	0,4			2,30			0,20			2,90	
<i>Total M. sup.</i>	2,60	10,80	17,20	14,20	8,10	1,10	1,20	4,10	1,50	60,80	
IP	4,3	17,76	28,29	23,36	13,32	1,81	1,97	6,74	2,47	4,28	4,62
Os coxal		5,40	2,80	4,20			1,70	4,00		18,10	
Fémur		27,20	22,80	52,20		1,00	3,90	9,10	5,80	122,00	
Patella							3,70			3,70	
Tibia		2,60		4,40	2,90	3,50		6,40		19,80	
Fibula										0,00	
Tarse		0,80	36,90	3,80	5,30			3,10		49,90	
Métatarse		0,40	1,10				0,70			2,20	
Phal. pied	0,2	1,10	0,60	0,20			0,10	0,40		2,60	
<i>Total M. inf.</i>	0,20	37,50	64,20	64,80	8,20	4,50	10,10	23,00	5,80	218,30	
IP	0,1	17,18	29,41	29,68	3,76	2,06	4,63	10,54	2,66	15,38	16,59
<i>Total membres déterminés</i>	2,8	48,30	81,4	79,00	16,3	5,60	11,3	27,10	7,3	279,10	
IP	1,0	17,31	29,17	28,31	5,8	2,01	0,8	9,71	2,6	19,66	21,21
<i>Total déterminé</i>	33,90	65,20	95,50	155,00	29,70	13,90	22,50	41,10	9,80	466,60	
IP	7,3	13,97	20,47	33,22	6,37	2,98	4,82	8,81	2,10	32,87	35,46
diaph. indét.	72,4	52,40	57,60	231,30	50,00	33,70	34,80	24,50	4,00	560,70	
os court-épiphyses	4,6	2,60	7,20	17,20	2,40	4,80	4,00	10,30		53,10	
os plat	0,5	0,50								1,00	
esquilles	28,3	26,00	28,70	121,40	21,10	48,50	36,60	10,20	17,20	338,00	
<i>Total indéterminé</i>	105,80	81,50	93,50	369,90	73,50	87,00	75,40	45,00	21,20	952,80	
IP	12,3	8,90	10,78	41,39	8,19	5,48	5,98	4,70	2,28	67,13	64,54
<i>Total indét.(sur esquilles pondérées)</i>	104,40	75,57	91,56	351,49	69,57	46,58	50,79	39,94	19,40	849,30	
MASSE TOTALE BRUTE	139,70	146,70	189,00	524,90	103,20	100,90	97,90	86,10	31,00	1419,40	
FAUNE	4,3	35,7	11,6	82,7	19,8	262,3	125,8	103,5	190,9	836,60	
MASSE TOTALE PONDEREE sur les esquilles indéterminées	138,3	140,77	187,06	506,49	99,27	60,48	73,29	81,04	29,20	1315,90	
MASSE TOTALE PONDEREE sur le total indéterminé	127,79	117,86	178,87	396,21	90,25	18,28	33,94	53,89	10,84	1287,10	
ST90	R1/us 186	R1/ Est	R/1 ouest	R2/ Est	R2/ Ouest	R3/ Est	R3/ Ouest	R4/ Est	R4/ Ouest	TOTAL IP / 1419,4	IP / 1315,9

Tabl. 1. Répartition anatomique des restes osseux dans la fosse ST90 : indices pondéraux (Frédérique Blaizot).

ST90		NRt	Individus			Répartition anatomique					Conservation				Découpe
Espèce			juvénile	jeune	adulte	tête	tronc	membre antérieur	membre postérieur	extrémités	non brûlé	brûlé	carbonisé	calciné	
<i>Sus domesticus</i>	porc	12	1	-	-	2	-	1	1	8	-	-	2	10	-
<i>Bos taurus</i>	bœuf	13	-	-	1	2	1	1	6	3	-	-	6	7	-
Capriné/ <i>Capreolus</i>	chevreuil	11	-	-	1	-	1	3	5	2	-	-	-	11	-
Capriné		2	-	-	1	2	-	-	-	-	2	-	-	-	-
Carnivore		2	-	-	1	1	-	-	1	-	-	1	-	1	-

Tabl. 2. Répartition anatomique par espèce des restes de faune dans la fosse ST90 (Thierry Argant).

N° d'objet site	Zone, structure U.F. et n° inv. d'objet	Matériau	Quantité / Identification et catégorie mobilier	Description / dimensions
N° 20	Zone A, ouest St. 90 U.F. 186 Inv. 186-1	Bronze	Fragment d'un pêne de serrure	Fragment d'un pêne de serrure en bronze partiellement fondu. Il s'agit d'un élément quadrangulaire ajouré de 6 orifices rectangulaires permettant le passage des dents d'une clef de type laconienne, ceci afin d'autoriser le retrait du pêne et l'ouverture de la serrure. L conservée: 23 mm; l.: 10 mm; H: 12 mm; orifice carré de 3 mm par 3 mm
N° 21	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-1	Fer	Fragment de charnière à ailette	Il s'agit d'un fragment d'ailette avec une partie du système d'articulation. L'articulation complète devait former un cylindre. Il ne reste ici que deux anneaux parallèles au milieu desquels devait s'insérer un anneau présent sur la seconde ailette. L conservée: 33 mm; ép. de l'ailette: 2,5 mm; l. au niveau de l'articulation: 17 mm
N° 22	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-2	Fer	Clou	Fragment d'un clou forgé à tête plate circulaire et section de la pointe carrée. D tête: 15 mm; section de 5 mm par 5 mm
N° 23	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-3	Bronze	Fragment de tôle décorative: élément de coffre ou coffret ?	Fragment d'une tôle de bronze qui comporte sur une de ces faces un décor de cannelures longitudinales, moulé. L'autre face lisse est brute. Ce type de tôle peut appartenir à une décoration appliquée sur de l'ameublement de type coffre ou coffret. La forme générale est quadrangulaire. L conservée: 61 mm; l.: 23 mm; ép.: 1 mm
N° 24	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-4	Fer	Fragment de clou de menuiserie	Fragment d'une pointe de section carrée. L conservée: 17 mm; section: 3 mm par 3 mm
N° 25	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-5	Fer	Fragment d'un clou de menuiserie	Clou de taille moyenne. L conservée: 27 mm
N° 26	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-6	Fer	Fragment de clou	Tête de clou avec départ de pointe de section carrée. L conservée 14 mm; section de 5 mm par 5 mm
N° 28	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 est) U.F. 187 Inv. 187-8	Fer	Fragment de clou de menuiserie	
N° 31	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-11	Fer	Petit clou d'ameublement	Petit clou à tête plate et circulaire dont la pointe est presque pyramidale. Ce type de clou évoque la forme de nos clous de tapissier modernes. Il aurait pu avoir la même fonction pour la fixation de capitonnage, de toile ou de cuir sur de l'ameublement. L: 9 mm; D tête: 11 mm; section de 4 mm par 4 mm
N° 33	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-13	Fer	Tête de petit clou de menuiserie	Tête plate et circulaire. L conservée: 12 mm; section 3,5 mm par 3,5 mm
N° 34	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-14	Fer	Fragment de clou de charpente (?)	Clou de taille et de section plus importante par rapport au reste du mobilier de ce type découvert dans cette structure. L conservée: 44 mm; section de 7 mm par 7 mm; D tête: 18 mm minimum

Tabl. 3. Mobilier métallique de la fosse ST90 (Stéphane Carrara).

N° d'objet site	Zone, structure U.F. et n° inv. d'objet	Matériau	Quantité / Identification et catégorie mobilier	Description / dimensions
N° 36	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-16	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée: fragment de pointe de clou.
N° 37	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-17	Bronze	Petit clou décoratif: clou d'ameublement	Ce petit clou possède une tête circulaire et bombée que l'on peut rapprocher de nos clous de tapissier modernes. La pointe est de section carrée. Ce modèle de clou est lié à la décoration et à la fixation d'ornement sur de l'ameublement du type coffre ou coffret. Tout comme sur certains coffres modernes, ces clous ont sans doute servi à la fixation d'habillages de cuir et de tôle de bronze. L: 21 mm; section: 2,5 mm par 2,5 mm; D tête: 5 mm
N° 40	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-20	Fer	Tête bombée d'un petit clou d'ameublement	Tête très légèrement bombée d'un petit clou de menuiserie sans doute lié à de l'ameublement de type coffre ou coffret (cf. N° 37) D tête: 8 mm; H: 3 mm
N° 45	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-25	Fer	Fragment de pointe de clou	Tige fragmentée en trois, de section carrée. Section de 4 mm par 4 mm
N° 47	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 est) U.F. 187 Inv. 187-27	Fer	Fragment d'un petit clou lié à l'ameublement (clou de tapissier).	Petit clou à tête plate et circulaire. D tête: 7 mm; L conservée: 6 mm; section de 2,5 mm par 2,5 mm
N° 50	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-30	Fer	Petit clou d'ameublement	Petit clou à tête circulaire et plate. Ce type de petit clou de menuiserie est sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou à la confection de coffret. L conservée: 8 mm; D tête: 8 mm; section de 2,5 mm par 2,5 mm
N° 51	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-32	Fer	Fragment d'un clou de menuiserie	
N° 52	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-32	Fer	Petit clou d'ameublement	Petit clou à tête circulaire et plate. Ce type de petit clou de menuiserie est sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou à la confection de coffret. Type identique au N° 50. L: 13 mm; D tête: 8 mm
N° 53	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-33	Fer	Fragment de clou	L conservée: 31 mm; section de 5 mm par 5 mm
N° 56	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-36	Fer	Clou	L conservée: 46 mm; section de 5 mm par 5 mm
N° 57	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-37	Fer	Tête légèrement bombée d'un petit clou d'ameublement.	La fonction et l'utilisation de ce type de clou sont sans doute à rapprocher des clous de tapissier moderne. L conservée: 7 mm; D tête: 11 mm; section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 59	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-39	Bronze	Fragment d'une cuillère ?	Objet en bronze partiellement fondu par la chaleur d'un bûcher. La forme évoque une petite cuillère à manche de section circulaire et au cuilleron circulaire. L: 42 mm
N° 61	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-41	Fer	Petit clou d'ameublement	Petit clou à tête circulaire et plate. Ce type de petit clou de menuiserie est sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou à la confection de coffret. L conservée: 8 mm; D tête: 10mm; section de 23 mm par 3 mm
N° 62	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-42	Bronze	Petit clou décoratif: clou d'ameublement	Pointe de clou appartenant sans doute au même type que le N°37. L: 29 mm; section: 3 mm par 3 mm

Tabl. 3 (suite).

N° d'objet site	Zone, structure U.F. et n° inv. d'objet	Matériau	Quantité / Identification et catégorie mobilier	Description / dimensions
N° 67	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-47	Fer	Tête plate d'un petit clou d'ameublement	Tête plate et circulaire d'un petit clou de menuiserie sans doute lié à de l'ameublement. La section du départ de la pointe est carrée. D tête: 10 mm; section de 3 mm par 3 mm
N° 68	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 est) U.F. 187 Inv. 187-48	Fer	Clou de menuiserie	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate circulaire, et tige de section carrée. D tête: 13 mm; section de 4 mm par 4 mm
N° 70	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 4 est) U.F. 187 Inv. 187-50	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une pointe de section carrée. L conservée: 44 mm; section de 4 mm par 4 mm
N° 71	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 4 est) U.F. 187 Inv. 187-51	Fer	Fragment de clou	Fragment de tige de section carrée: pointe de clou. L conservée: 53 mm; section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 72	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 1 ouest) U.F. 187 Inv. 187-52	Fer	Petit clou de menuiserie: coffre ou coffret.	Clou fin, avec une petite tête circulaire et plate. Fragment d'un petit clou de menuiserie sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou coffret. L conservée: 15 mm; section de 2,5 mm par 2,5 mm; D tête: 8 mm
N° 74	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-54	Fer	Fragment de clou de menuiserie	Fragment d'une pointe de section carrée. L conservée: 39 mm; section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 75	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-55	Fer	Clou de menuiserie	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate circulaire, et tige de section carrée. D tête: 12 mm; L conservée: 20 mm; section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 77	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-58	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée: fragment de pointe de clou.
N° 78	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-58	Fer	Clou de menuiserie	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate circulaire, et tige de section carrée. D tête: 15 mm; L conservée: 35 mm; section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 80	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-60	Fer	Clou	Clou recourbé qui permet de déduire l'épaisseur du support sur lequel il était cloué. D tête: 13 mm; L: 30 mm; section de 5,5 mm par 5,5 mm
N° 82	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-62	Fer	Fragment de clou	Clou de taille moyenne. L conservée: 28 mm
N° 84	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-64	Fer	Petit clou de menuiserie destiné à de l'ameublement pour des coffres ou coffrets.	Clou fin, avec une petite tête circulaire et plate. Fragment d'un petit clou de menuiserie sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou à la fabrication d'un coffret. L conservée: 11 mm; section de 2 mm par 2 mm; D tête: 8 mm
N° 85	Zone A, ouest St. 90 U.F. 187 Inv. 187-65	Bronze	Fragment de petit clou d'ameublement.	Il s'agit d'une pointe de petit clou en bronze à vocation décorative ou destiné à la fixation d'éléments décoratifs sur de l'ameublement (coffre ou coffret). L conservée: 19 mm; section de 2,5 mm par 2,5 mm
N° 86	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 2 ouest) U.F. 187 Inv. 187-66	Fer	Clou de menuiserie	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate et circulaire. D tête 13 mm; section de 4 mm par 4 mm
N° 88	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-68	Fer	Clou	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate et circulaire. L conservée: 24 mm; section de 5 mm par 5 mm

Tabl. 3 (suite).

N° d'objet site	Zone, structure U.F. et n° inv. d'objet	Matériau	Quantité / Identification et catégorie mobilier	Description / dimensions
N° 89	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-69	Fer	Clou	Fragment d'une pointe de clou. L conservée: 17 mm; section de 4,5 mm par 4,5 mm
N° 91	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-71	Fer	Tête de petit clou d'ameublement	
N° 94	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-74	Fer	Fragment de clou de menuiserie	Fragment d'une tige de section carrée: pointe de clou. L conservée 30 mm; section de 4 mm par 4 mm
N° 96	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-76	Fer	Fragment de clou de menuiserie	
N° 98	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-78	Fer	Petit clou de menuiserie destiné à de l'ameublement pour des coffres ou coffrets (clou de tapissier).	Clou fin, avec une petite tête circulaire et légèrement bombée. Fragment d'un petit clou de menuiserie sans doute destiné aux finitions décoratives d'un coffre ou d'un coffret. section de 2 mm par 2 mm; D tête: 9 mm
N° 100	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-80	Fer	Petit clou de menuiserie: coffre ou coffret.	Section de 3,5 mm par 3,5 mm
N° 102	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-82	Fer	Petit clou de menuiserie: coffre ou coffret.	L conservée: 8 mm; D tête: 11 mm; section de 3 mm par 3 mm
N° 103	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-83	Fer	Petit clou de menuiserie: coffre ou coffret.	Petit clou (de tapissier) destiné à la fixation de décors sur de l'ameublement. L conservée: 12 mm; D tête: 8 mm; section de 2,5 mm par 2,5 mm
N° 104	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-84	Fer	Petit clou de menuiserie: coffre ou coffret.	Petit clou (de tapissier) destiné à la fixation de décors sur de l'ameublement. L conservée: 7 mm; D tête: 11 mm; section de 3 mm par 3 mm
N° 105	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-85	Fer	Clou	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate et circulaire. L conservée: 47 mm; section de 5 mm par 5 mm; D: 15 mm
N° 106	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 4 ouest) U.F. 187 Inv. 187-86	Fer	Fragment d'un petit clou d'ameublement (clou de tapissier)	Il possède une tête circulaire et légèrement bombée. D tête: 7 mm; L conservée: 8 mm; section: 2,5 mm par 2,5 mm
N° 107	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 4 ouest) U.F. 187 Inv. 187-87	Fer	Clou	Fragment de clou de taille moyenne. L conservée: 22 mm; section de 6 mm par 6 mm
N° 108	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 4 ouest) U.F. 187 Inv. 187-88	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une pointe de section carrée. L conservée: 36 mm
N° 109	Zone A, ouest St. 90 (p.m. 3 ouest) U.F. 187 Inv. 187-89	Fer	Clou	Fragment d'un clou de taille moyenne, à tête plate et circulaire. L conservée: 52 mm; section de 6 mm par 6 mm; D: 19 mm

Tabl. 3 (suite).

Groupe	Taxon	Fragmentation	Sondage	BO-St90-UF186	BO-ST90-UF187
			Vol. sédimentaire en litre	14,5	8,5
Cultures, céréales	<i>Cerealia</i>	entier		1	
	<i>cf Cerealia</i>	fragmenté		2	1
	<i>Triticum cf aestivum/durum/turgidum</i>	fragmenté		4	
non précisé	<i>cf Fabaceae</i> Indéterminé	entier		3	1
		entier			
		fragmenté		1	
		entier			
		fragmenté		1	
Total				11	3

Tabl. 4. Effectifs des diaspores de la fosse ST90 ; données en entiers et entiers estimés (Caroline Schaal).

ST130	UF 189	UF 191	UF 272	UF 273	UF 274	TOTAL
Crâne	6,1	2,20				8,30
Mandibule						0,00
Dents sup						0,00
Dents inf						0,00
Dents indet						0,00
Os hyoïde						0,00
<i>Total crâne</i>	6,1	2,20	0,00	0,00	0,00	8,30
IP	73,5	26,51	0,00	0,00	0,00	39,34
Atlas						0,00
Axis						0,00
C3-C7						0,00
Thoraciques						0,00
Lombaires						0,00
Vert. indet						0,00
Sacrum						0,00
Coccyx						0,00
Côtes						0,00
Sternum						0,00
<i>Total tronc</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IP	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Clavicule						0,00
Scapula	5,2					5,20
Humérus		6,40		1,20		7,60
Radius						0,00
Ulna						0,00
Carpe						0,00
Métacarpe						0,00
Phal. main						0,00
<i>Total M. sup.</i>	5,20	6,40	0,00	1,20	0,00	12,80
IP	40,6	50,00	0,00	9,38	0,00	60,66
Os coxal						0,00
Fémur						0,00
Patella						0,00
Tibia						0,00
Fibula						0,00
Tarse						0,00
Métatarse						0,00
Phal. pied						0,00
<i>Total M. inf.</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IP	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Total membres</i>	<i>5,2</i>	<i>6,40</i>	<i>0,0</i>	<i>1,20</i>	<i>0,0</i>	<i>12,80</i>
IP	40,6	50,00	0,00	9,38	0,0	60,66
<i>Total déterminé</i>	<i>11,30</i>	<i>8,60</i>	<i>0,00</i>	<i>1,20</i>	<i>0,00</i>	<i>21,10</i>
IP	53,6	40,76	0,00	5,69	0,00	100,00
diaph. indét.						0,00
os court-épiphyse						0,00
os plat						0,00
esquilles						0,00
<i>Total indéterminé</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
IP	0,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0
MASSE TOTALE	11,30	8,60	0,00	1,20	0,00	21,10
IP	53,55	40,76	0,00	5,69	0,00	100,00
FAUNE	7	39,4	46,3	5,5	314,1	412,30
Tabletterie	0,00	0,00	0,00	0	26,7	26,70

Tabl. 5. Répartition anatomique des restes osseux dans la fosse ST130 : indices pondéraux (Frédérique Blaizot).

Vase	Catégorie	Production	Type/forme	Module (Ø)	Crémation	Fgts	Présence	Partie absente
1	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 22	9.2 cm	Non	6	100%	0
2	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	8.8 cm	Non	5	100%	0
3	Fine	TS sud gauloise	Coupelle à pied haut Drag. 35	8.8 cm	Oui	6	100%	0
4	Fine	TS sud gauloise	Coupelle à pied haut Drag. 35	8.8 cm	Non	6	90%	1 tesson de bord
5	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	12.2 cm	Non	8	100%	1 éclat de bord
6	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	11.8 cm	Non	8	100%	1 éclat de bord
7	Fine	TS sud gauloise	Assiette Drag. 36	16.8 cm	Non	15	90%	Tessons de panse et bord
8	Fine	TS sud gauloise	Assiette Drag. 36	12 cm	Non	15	90%	Tessons de panse et bord
9	Fine	TS sud gauloise	Assiette Drag. 36	16.4 cm	Oui	16	90%	Tesson de panse
10	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	8.8 cm	Légère	5	100%	1 éclat de bord
11	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	11.2 cm	Oui	11	100%	0
12	Fine	TS sud gauloise	Assiette Drag. 36	16.6 cm	Non	11	90%	Tesson de panse et bord
13	Fine	TS sud gauloise	Coupelle à pied haut Drag. 35	9 cm	Oui	5	80%	1 tesson du bord et partie du pied
14	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	11.2 cm	Légère?	12	100%	0
15	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	12.6 cm	Légère?	8	100%	0
16	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	10.6 cm	Non	9	70%	Tessons de pied et bord
17	Fine	TS sud gauloise	Coupelle Drag. 35	12.6 cm	Légère	3	50%	Tessons de vasque et fond
18	Fine	TS sud gauloise	Plat Drag. 36	27 cm	Oui	38	100%	0
19	Fine	TS sud gauloise	Bol moulé Knorr 78	9.5 cm	Légère	8	90%	1 gros tesson de panse/bord
20	Fine	TS sud gauloise	Bol moulé Knorr 78	8 cm	Oui	10	80%	Tessons de bord et fond
21	Fine	TS sud gauloise	Bol moulé Knorr 78	10 cm	Oui	9	80%	Tessons de panse et bord
22	Fine	TS sud gauloise	Bol moulé Knorr 78	9 cm	Oui	8	60%	Tessons de panse et bord
23	Fine	TS sud gauloise	Bol moulé Knorr 78	8 cm	Légère	15	80%	Tessons de panse et bord
24	Fine	TS sud gauloise	Coupe hémisphérique moulée Drag. 37	19.5 cm	Oui	61	90%	Tessons de panse et fond
55-56	Fine	Paroi fine	Gobelet à bord mouluré	6 cm	Oui	18	50%	Tessons de panse et bord
57-58	Fine	Paroi fine	Gobelet à bord déversé	6 cm	Oui	7	50%	Tessons de panse et bord
59-60	Fine	Paroi fine	Gobelet à bord en bourrelet	6 cm	Oui	8	30%	Panse
61-62	Fine	Paroi fine	Gobelet à bord incliné	5 cm	Oui	6	50%	Panse
63	Fine	Paroi fine	Bol hémisphérique	9 cm	Oui	9	30%	Panse
64	Fine	Paroi fine	Gobelet à dépression	?	Oui	9	50%	Panse, bord
65-67	Fine	Engobée	Cruche à col large	8 cm	Oui	5	80%	Panse
66-68-69	Fine	Engobée	Cruche à bord déversé	10 cm	Oui	5	80%	Panse, anse
31	Fine	Engobée	Bol à paroi courbe	12 cm	Oui	?	70%	Panse
36	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	1.8 cm	Oui	1	100%	?
37	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	2.2 cm	Légère	2	100%	?
38	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	1.8 cm	Légère	1	100%	?
39	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	1.8 cm	Oui	3	100%	?
40	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	2.2 cm	Oui	5	100%	?
41	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	2 cm	Oui	1	100%	?
42	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	2 cm	Oui	1	100%	?
43	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	2.2 cm	Oui	1	100%	?
44	Fine	«Marbrée»	Lagène miniature	1.8 cm	Oui	2	100%	?

Vase	Catégorie	Production	Type/forme	Module (Ø)	Crémation	Fgts	Présence	Partie absente
25	Fine	Paroi fine	Bol à collerette	7.4 cm	Oui	7	100%	Éclat de bord
26	Fine	Paroi fine	Bol à collerette	7.8 cm	Légère	5	80%	Tesson de panse et fond
27	Fine	Paroi fine	Bol à collerette	8 cm	Oui	9	90%	Tesson du pied
28	Fine	Paroi fine	Bol tripode	9 cm	Oui	7	90%	Panse
29	Fine	Paroi fine	Bol tripode	8.6 cm	Légère	7	90%	0
30	Fine	Paroi fine	Bol tripode	9.2 cm	Légère	5	50%	Panse et bord
32	Commune	Engobe interne	Petit plat à bord courbe	13 cm	Oui	17	90%	Panse et bord
35	Commune	Engobe interne	Grand plat à bord courbe	29 cm	Oui	49	90%	1 tesson du bord
33	Commune	Engobe interne	Couvercle	13.4 cm	Oui	5	100%	0
34	Commune	Engobe interne	Couvercle	18 cm	Oui	3	20%	Panse et bord
70-71	Commune	Clair	Bol hémisphérique	10 cm	Oui	31	50%	Tessons de panse et bord
76	Commune	Clair calcaire	Mortier	33 cm	Oui	27	100%	0
77	Commune	Clair calcaire	Pot Haltern 62	?	Oui	48	60%	Panse, bord, fond
72	Commune	Pâte siliceuse	Jatte à bord rentrant	18 cm	Oui	20	100%	0
73-74	Commune	Pâte siliceuse	Petit pot à bord côtelé	9 cm	Oui	13	60%	Panse
75	Commune	Pâte siliceuse	Gros pot à bord côtelé	18 cm	Oui	122	90%	1 tesson du bord
80	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	10 cm	Oui			Panse
81	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	11.5 cm	Oui			Panse
82	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	11.5 cm	Oui			Panse
83	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	11 cm	Oui			Panse
84	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	10 cm	Oui			Panse
85	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	10.5 cm	Oui			Panse
86	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 1	11 cm	Oui			Panse
102	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	10 cm	Oui			Panse
103	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	12 cm	Oui			Panse
104	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	10 cm	Oui			Panse
105	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	10.5 cm	Oui			Panse
106	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	11 cm	Oui			Panse
107	Amphore	Sud-gauloise	Gauloise 4	11 cm	Oui			Panse
94	Amphore	Lyon	Lyon type 4	7 cm	Oui			Panse, fond
95	Amphore	Lyon	Lyon type 4	9 cm	Oui			Panse, fond
96	Amphore	Lyon	Lyon type 4	9 cm	Oui			Panse, fond, col
97	Amphore	Lyon	Lyon type 4	9 cm	Oui			Panse, fond, col, anse
78	Amphore	Bétique	Dressel 20	9 cm	Oui		90%	Moitié du col et anse
79	Amphore	Bétique	Dressel 20	10 cm	Oui		100%	Panse?
100	Amphore	Levant	Opercule	8 cm	Oui		100%	
101	Amphore	Levant	Opercule	8 cm	Oui		100%	
112	Amphore	Levant	«carotte»	8 cm	Oui		50%	Panse
113	Amphore	Levant	«carotte»	8 cm	Oui		50%	Panse
114	Amphore	Levant	«carotte»	8 cm	Oui		50%	Panse, anse
115	Amphore	Levant	«carotte»	8 cm	Oui		50%	Panse, anse

Tabl. 6. Inventaire descriptif du mobilier primaire en céramique dans la fosse ST130 (Guillaume Maza).

Vase	Dépôt	Nbr de Fragts	Forme	Frgs non attribués	État de conservation des fragments	% de présence	Partie absente	Couleur	Décor	Technique de fabrication	Type	Description	Réf Typo
1	P	22	4 B		Semi-fondu	30%		Vert émeraude	Rainure interne	Moulée	Assiette	Bord biconvexe, fond plat à pied en couronne, rainure interne	AR 6.1
			14 P		Intact et semi-fondu								
			4 F		Intact et semi-fondu								
2	P	15	4 F		Intact et semi-fondu	30%	Bord	Vert émeraude	Rainure interne	Moulée	Assiette	Bord biconvexe, fond plat à pied en couronne, rainure interne	AR 6.1
			11 P		Intact et semi-fondu								
	P	13		13	Fondu			Vert émeraude					
3	P	7	4 B		Intact et semi-fondu	20%		Lie-de-vin	Marbré blanc	Moulée	Coupe	Côtes longues, panse hémisphérique	Is. 3a, AR 2.1
			2 P		Intact et semi-fondu								
			1 F		Semi-fondu								
4	P	1	?	1	Fondu	ind.		Bleu clair et blanc opaque				Verre entièrement fondu sans forme décelable	
5	P	3	3 P ? B ?	3	Semi-fondu			Bleu clair et rubané		Moulée		Succession de ruban reticelli, bleu, blanc, jaune, rouge, jaune, blanc, bleu, jaune et de nouveau reticelli	
			1 C-E 6 P		Intact		Jaune ambre		Soufflée à la volée	balsamaire		Panse sphérique, col étroit et court	Is. 10
7	P	13	2 B		Intact et semi-fondu	50%		Verdâtre		Soufflée à la volée	assiette	Bord à lèvre repliée vers l'extérieur, fond annulaire à double repli de la paraison, panse cylindrique basse	Is. 48
			6 P		Intact et semi-fondu								
			5 F		Intact et semi-fondu								
8	S ?	1	?		Intact	moins de 2 cm	Ind.	Vert-bleu		Soufflée à la volée		Panse conique avec une ouverture étroite, fragment d'entonnoir ?	
9	P	12	2 B		Intact et semi-fondu	60%		Bleuté	Amandes, triangle, vague	Soufflée dans un moule	Gobelet	Bord évasé à gradins avec une lèvre coupée, panse tronconique décor en trois registres : vague et symbole en forme de « T », rangées d'amandes double positionnées en quinconce dans une résille, triangles	Is. 31, AR 33
			9 P		Intact et semi-fondu								
			1 F		Intact								
10	P	17	6 B		Intact et semi-fondu	20%	Fond	Vert-bleu	Rainures et stries externes	Soufflée à la volée	Gobelet	Bord coupé à vif, panse tronconique	Is. 34, AR 37
			11 P		Intact et semi-fondu								
11	P	12	2 B		Intact	10%	Panse et fond	Incolore	Rainures externes	Soufflée à la volée	Gobelet	Bord rentrant à lèvre coupé à vif et arrondi au feu, panse probablement ovoïde, rainure externe sous la lèvre	
			10 P		Intact et semi-fondu								
12	P	4	1 P	2	Intact	2%, absence de bord et de fond	Bord, fond	Jaune ambre		Soufflée à la volée	Canthare	Fragment d'un pied à balustre et un fragment d'anse d'une partie de l'attache supérieure	Is. 38a, AR 95
			1 A		Semi-fondu								
13	P	190	1 B		Intact et semi-fondu	ind.		Bleuté	Marque	Soufflée dans un moule	Pot	Bord épais à lèvre repliée vers l'extérieur, panse quadrangulaire, fond décoré de cercles concentriques	Is. 62, AR 119
			5 F		Semi-fondu								
			131 P		Intact et semi-fondu								
				53	Fondu								

Vase	Dépôt	Nbr de Fragts	Forme	Frgts non attribués	État de conservation des fragments	% de présence	Partie absente	Couleur	Décor	Technique de fabrication	Type	Description	Réf Typo
14		1	1 B?		Semi-fondu			Vert-bleu				Peut-être fragment de bord de flacon à lèvres évasées vers l'extérieur	
		343		343	Fondu			Bleuté				Verre fondu	
		49	23 P	26	Fondu			Bleu-vert				Verre fondu	
		28	2 F 7 P	19	Semi - fondu Semi-fondu			Vert-bleu			Forme ouverte?	Peut-être fond annulaire fragment fondu et très dégradé	
		22	22 P		Trace de feu			Incolore				Panse épaisse jusqu'à 6 mm, verre fondu éclaté	
		1		1	Fondu			Vert foncé				Verre fondu	
		3	1 P	2	Fondu et semi-fondu			Vert jaunâtre				Panse sphérique et verre fondu	
Total		764		463									
	NMI		9										
	NTI		14										

Matériaux	verre
Fonction des vases	
vase à présenter	4
vase à boire	4
vase à verser	0
pot	1
balsamaire	1
Indeterminée	4
Total NTI	14

Couleur	Intact	Semi - fondu	fondu	Total	%
naturel					
bleuté	9	140	396	545	
vert-bleu	10	18	19	47	
bleu-vert		26	23	49	
verdâtre	5	8	13	26	
Total			654	654	85,6
couleurs vives					
vert émeraude	20	17	13	50	
jaune ambre	6	3	2	11	
vert foncé			1	1	
vert jaunâtre		1	2	3	
Total			65	65	8,5
verre incolore					
	7	27		34	4,5
Total				34	4,5
verre polychrome					
lie-de-vin marbré blanc	4	3		7	
rubané		3		3	
blanc et bleu claire opaque			1	1	
Total			11	11	1,4
Total	61	246	457	764	100
%	8	32,2	59,8	100	

Tabl. 7. Inventaire descriptif du mobilier primaire en verre dans la fosse ST130 (Laudine Robin).

		Sondage	BO St130 UF191	BO ST130 UF273	BO ST130 UF284E	BO ST130 UF284W	Total
		Poids refus en g	25	25	70	45	165
Groupe	Taxon	Fragmentation					
Cultures, céréales	<i>cf Hordeum vulgare</i>	entier		1			1
	<i>cf Secale cereale</i>	fragmenté	1				1
	<i>cf Setaria/Panicum sp</i>	entier	14	61	150	18	243
	<i>Hordeum vulgare</i>	entier	1		8	1	10
	<i>Cerealia</i>	fragmenté	104	324	347	282	1057
	<i>Secale cereale</i>	entier		3			3
	<i>Setaria/Panicum sp</i>	entier	30	61	150	83	324
	<i>Triticum aestivum</i> <i>/durum/turgidum</i>	entier	94	213	392	264	963
	<i>Triticum sp</i>	entier	55	101	217	109	482
Cultures, légumineuses	<i>Vicia faba</i>	fragmenté		0,5	0,5		1
Fruits	<i>Amygdalus communis</i>	fragmenté				0,2	0,2
	<i>Ficus carica</i>	fragmenté			0,5		0,5
	<i>Olea euopea</i>	fragmenté	0,5		0,2	0,5	1,2
	<i>Corylus avellana</i>	fragmenté			0,01	0,1	0,1
non précisé	<i>Galium sp</i>	entier			1		1
	<i>cf Poaceae</i>	fragmenté		0,5			0,5
	<i>Fabaceae</i>	entier				1	1
		fragmenté		0,5		0,5	1
	Indéterminé	entier				3	3
		fragmenté		0,5			0,5
	<i>Poaceae</i>	entier	1		3	6	10
Objet amorphe	fragmenté	3		3		6	
Total			303,5	766	1272,21	768,3	3110,01

Tabl. 8. Effectifs des diaspores de la fosse ST90 ; données en entiers et entiers estimés (Caroline Schaal).

ST 130		NRt	individus			Répartition anatomique				Conservation			Découpe	
Espèce			juvénile	jeune	adulte	tête	tronc	membre antérieur	membre postérieur	non brûlé	brûlé	carbonisé	calciné	
<i>Sus domesticus</i>	porc	54	1	1	1	21	1	13	19	-	-	1	53	1
Oiseau indéterminé		2	-	-	1	-	-	1	1	-	-	-	2	-

Tabl. 9. Répartition anatomique par espèce des restes de faune dans la fosse ST130 (Thierry Argant).

N° d'objet site	Zone, structure U.F. et n° inv. d'objet	Matériau	Quantité / Identification et catégorie mobilier	Description / dimensions	Collage
St. 130; U F. 189					
N° 110	Zone A, ouest St. 130 U.F. 189 Inv. 189-1	Bronze	Deux petites coulées de bronze	Il s'agit de deux petites gouttelettes de bronze sans doute issues de la fonte d'objet lors du passage au feu.	
N° 111	Zone A, ouest St. 130 U.F. 189 Inv. 189-2	Bronze	Élément décoratif de coffre ou de coffret figurant une patte de lion	Il s'agit d'un fragment figurant une patte sans doute de lion (ou de loup), où l'on peut observer quatre doigts munis de griffes. Le décor est issu d'un moulage et n'est présent que sur une face. L'autre face est lisse. L conservée: 16 mm; l.: 11 mm; ép.: 5 mm	
St. 130; U F. 272					
N° 188	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272, est Inv. 272-5	Fer	Clou	Clou à tête plate et circulaire. La section de la pointe est carrée. D tête: 14 mm; section: 5 mm par 5 mm	N° 302
N° 189	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272, est Inv. 272-6	Fer	Clou de menuiserie	Clou à tête plate et circulaire. La section de la pointe est carrée. L: 49 mm; D tête: 14 mm; section: 3 mm par 3 mm	N° 302
N° 190	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272 est Inv. 272-7	Bronze	Fragment d'une poignée de coffre ou coffret ?	Fragment d'un petit objet massif déformé par l'action du feu. Ce fragment de section ovale rappelle la forme d'une poignée d'ameublement ou d'une anse de vaisselle en bronze. L conservée: 16 mm; section de 6 mm par 4 mm	
N° 193	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272 est Inv. 272-10	Bronze	Petit clou décoratif d'ameublement à tête bombée	Petit clou dont la tête est bombée presque conique. Il s'agit d'un petit clou décoratif d'ameublement pour un coffre ou un coffret. D tête: 14 mm; H tête: 5 mm; L: 15 mm section: 2 mm par 2 mm	
N° 197	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272 est Inv. 272-14	Bronze	Fragment indéterminé	Fragment triangulaire et de section triangulaire.	
N° 199	Zone A, ouest St. 130 U.F. 272 est Inv. 272-16	Bronze	Petit clou décoratif d'ameublement à tête bombée	Petit clou dont la tête est bombée. Il s'agit d'un petit clou décoratif d'ameublement pour un coffre ou un coffret. D tête: 14 mm; H tête: 5 mm; L: 15 mm section: 2 mm par 2 mm	
St. 130; U F. 273					
N° 115	Zone A, ouest St. 130 U.F. 273 est Inv. 273-1	Bronze	Tête de loup moulée appartenant à un élément décoratif d'ameublement ou de vaisselle	Il s'agit d'un fragment d'élément décoratif zoomorphe figurant une tête de loup. Ce fragment d'objet massif, moulé, a été obtenu par coulée à la cire perdue. Ce type de décor est bien connu sur des extrémités de manche de <i>simpulum</i> ou de poëlon. Mais la présence d'un appendice, en partie fondue, sous le museau pourrait appartenir à un système de fixation. Cet élément en ferait plutôt une applique décorative d'ameublement appartenant par exemple au morillon d'un coffre ou d'un coffret. Le décor moulé figurant la tête de loup n'est présent que sur une face. L'autre face lisse est brute hormis l'excroissance que l'on peut interpréter comme un tenon de fixation. L: 38 mm; l.: 18 mm; ép.: 9 mm; ép. au niveau de l'appendice: 12 mm	
N° 184	Zone A, ouest St. 130 U.F. 273 est Inv. 273-2	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 13 mm; section: 4,5 mm par 4,5 mm	
N° 186	Zone A, ouest St. 130 U.F. 273 est Inv. 273-4	Bronze	Fragment d'aiguille ou d'ardillon ?	Il s'agit d'un fragment de tige en bronze de section circulaire dont une extrémité s'affine en pointe. L'autre extrémité a été brisée au niveau d'un chas ou d'un trou de fixation de charnière. L conservée: 32 mm; section au niveau du chas: 3 mm par 2,5 mm; section médiane: 2 mm	
N° 206	Zone A, ouest St. 130 U.F. 273 est Inv. 273-9	Fer	Fragment de petit clou de menuiserie	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de petit clou d'ameublement (coffre ou coffret). L: 8 mm; section: 2 mm par 2 mm	
U.F. 284					
N° 210	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-1	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. Section: 5 mm par 5 mm	
N° 217	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-8	Fer	Fragment de clou	Fragment d'un clou à tête plat et circulaire dont la section de pointe est carrée. L conservée: 42 mm; D tête: 12 mm; section de 4,5 mm par 4,5 mm	
N° 220	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-11	Fer	Clou	Fragment de tige de section carrée. Section: 5 mm par 5 mm	
N° 222	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-13	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment rectangulaire. L.: 29 mm; l.: 19 mm; ép.: 1 mm	
N° 227	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-18	Fer	Clou	Fragment d'un clou à tête plat et circulaire dont la section de pointe est carrée. L conservée: 56 mm; D tête: 18 mm; section de 4,5 mm par 4,5 mm	

Tabl. 10. Mobilier métallique de la fosse ST130 (Stéphane Carrara).

N° 228	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-19	Bronze	Fragment de petite poignée d'ameublement	Il s'agit d'un fragment de poignée en arc de cercle qui comporte un décor moulé de deux cannelures longitudinales. Le diamètre restituable à partir de ce fragment paraît trop étroit pour appartenir à un bracelet. La section est ovale. L conservée: 31 mm; section: 6 mm par 5 mm
N° 231	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-22	Bronze	Tête de clavette	Il s'agit d'une tête circulaire moulée de clavette ou de clou décoratif. Ce type d'objet est destiné à la fixation de plaques de serrures sur les coffres et coffrets. La tête circulaire est décorée de deux cercles concentriques et d'un point central tous les trois moulés en creux. La tige de section rectangulaire plaide en faveur de l'identification comme clavette. Cette clavette est identique aux objets N° 381 et N° 444 D. 16 mm ép. tête: 3 mm; section de la tige: 4 mm par 3 mm
N° 232	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-54	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 56 mm; l.: 10 mm; ép.: 0,5 mm
N° 234	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-57	Fer	Petit clou d'ameublement	Petit clou dont la tête est circulaire et plate. Il s'agit d'un petit clou d'ameublement pour la fixation de décorations, d'appliques, sur un coffre ou un coffret. D tête: 12 mm; L: 8 mm section: 3 mm par 3 mm
N° 235	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-58	Bronze	Fragment de tôle décorative d'ameublement appartenant à un coffre ou un coffret	Fragment d'une tôle rectangulaire sur laquelle un clou de fixation est encore présent. Il s'agit d'un petit clou en fer à tête bombée. Tôle: L conservée: 20 mm; l.: 12 mm; ép.: 1 mm Clou: D tête: 8 mm; section de 3 mm par 3 mm
N° 240	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-31	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 51 mm; section: 5 mm par 5 mm
N° 243	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-34	Bronze	Fragment d'un élément cylindrique indéterminé	Ce fragment d'un élément cylindrique ou demi cylindrique semble issu d'un objet moulé et non d'une tôle de bronze travaillée. D: 14 mm; H: 18 mm; ép. de la tôle: 1 mm
N° 245	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-36	Pierre Marbre blanc	Pilon de mortier	Pilon de forme conique taillé dans du marbre blanc. L'objet a été largement altéré par le feu. Cet élément est indissociable du mortier découvert dans la même structure. H: 69 mm; D: 44 mm par 46 mm
N° 249	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-72	Bronze	Fragment de tige: petit clou décoratif ?	L conservée: 26 mm; section: 3 mm par 2 mm
N° 250	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-73	Bronze	Élément indéterminé: support de vaisselle ou applique décorative ?	Cet élément très oxydé par l'action du feu prend une forme qui évoque l'aspect d'un croissant de lune ou d'une pelte. Cette forme rappelle l'apparence de certaines pendeloques ou de certaines appliques décoratives, mais également celle des supports de vaisselle métallique. L: 28 mm; l.: 22 mm ép.: 2 mm
N° 251	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-74	Pierre Marbre blanc	Mortier	Ce mortier a été presque intégralement détruit par son passage au feu qui l'a rendu pulvérulent. Une seule dimension a pu être prise sur le fond. Ép. du fond: 23 mm
N° 252	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-75	Bronze	Fragment d'une fiche de fixation	Tige de section rectangulaire qui une fois repliée crée un système de fixation pour des poignées ou des anneau de coffret. L: 23 mm; l.: 3 mm; ép.: 1,5 mm
N° 272	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, est Inv. 284-95	Bronze	Fragment d'un départ de manche de poêlon Vaisselle métallique	Il s'agit d'un fragment de forme trapézoïdale, très légèrement courbé à l'une de ses extrémités. La section est rectangulaire. Cette forme rappelle celle du départ d'un manche de poêlon entre le début du manche et le récipient. L conservée: 30 mm; l.: 27 mm et 16 mm; ép.: 4 mm
N° 292	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-102	Fer	Fragment d'une petite clef de type laconienne appartenant à un coffre ou un coffret	Le manche est rectangulaire. Son extrémité est terminée par un anneau partiellement brisé. Le manche est prolongé par une tige, de section carrée, coudée à angle droit. Le panneton est placé perpendiculairement au manche et à la tige. Celui-ci, parallélépipédique, est formé par un système de deux dents, elles-mêmes subdivisées en 4 et 5 dents. Ceci laisse imaginer un système d'ouverture complexe. La forme des dents de cette clef ne semble pas correspondre aux gardes du pêne découvert dans la même structure. Ceci suggère la présence, à l'origine, de 2 serrures et de leurs clefs respectives, donc deux coffrets L conservée: 40 mm; D de l'anneau: 14 mm; section du manche: 12 mm par 6 mm; panneton: H: 24 mm; l.: 14 mm ép.: 8 mm
N° 296	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-106	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment de forme irrégulière (aspect triangulaire). L: 66 mm; l.: 23 mm; ép.: 1,5 mm
N° 298	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-108	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 60 mm; section: 5 mm par 5 mm
N° 299	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-109	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 36 mm; section: 4 mm par 4 mm

Tabl. 10 (suite).

N° 300	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-110	Fer	Gros clou de charpente	Fragment d'un gros clou à tête plat et circulaire dont la section de pointe est carrée. L conservée: 61 mm; D tête: 21 mm; section de 8 mm par 8 mm
N° 301	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-111	Plomb	Coulée informe	Pds: 19 g
N° 302	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-112	Fer	Petit clou de menuiserie	Petit clou à tête plate et circulaire. La section de la pointe est carrée. L: 24 mm; D tête: 10 mm; section: 3,5 mm par 3,5 mm
N° 303	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-113	Bronze	Petit clou décoratif d'ameublement à tête hémisphérique (clou de tapissier)	Il s'agit d'un petit clou dont la tête hémisphérique est constituée d'une tôle fine. La pointe est de section carrée. Identique au clou n° 414 D tête: 12 mm; H tête: 5 mm; section: 2 mm par 2 mm
N° 304	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-114	Fer	Clou	L: 40 mm; section: 5 mm par 5 mm; D tête: 18 mm
N° 306	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-116	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 20 mm; l: 11 mm; ép.: 1 mm
N° 309	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-119	Bronze	Fragment de bronze informe et indéterminé	Ce fragment a été très déformé par le feu. L: 15 mm; l: 13 mm
N°311	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-121	Fer	Fragment d'un petit clou de menuiserie	Petit clou d'ameublement à tête plate et circulaire. L conservée: 8 mm; D tête: 8 mm par 10 mm; section: 3 mm par 3 mm
N° 313	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-123	Bronze	Fragment de tôle décorative d'ameublement appartenant à un coffre ou un coffret	Il s'agit d'un petit fragment de tôle rectangulaire sur lequel est encore présent un clou de fixation. Ce dernier possède une tête circulaire légèrement bombée. Ce fragment a pu appartenir à un élément décoratif ou de renfort disposé sur un coffre ou un coffret. Tôle: L conservée: 18 mm; l: 11 mm; ép.: 1 mm Petit clou: L: 8 mm; section de la pointe: 2 mm par 2 mm; D tête: 5 mm
N° 319	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-129	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 12 mm; l: 9 mm; ép.: 1 mm
N° 320	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-130	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Ce fragment de tôle, déformé par l'action du feu, possède un bord franc qui pourrait appartenir à un bord de vaisselle. L: 21 mm; l: 10 mm; ép.: - d'1 mm
N° 321	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-131	Fer	Clou	D tête: 16 mm; section: 5 mm par 5 mm
N° 328	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-138	Fer	Petit clou de menuiserie	Petit clou à tête plate et circulaire. La section de la pointe est carrée. L: 21 mm; D tête: 6 mm; section: 3 mm par 3 mm
N° 365	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-176	Bronze	Fragment d'un pêne de serrure de type laconienne	Il s'agit d'un fragment d'élément quadrangulaire ajouré d'orifices rectangulaires permettant le passage des dents d'une clef de type laconienne, ceci afin d'autoriser le retrait du pêne et l'ouverture de la serrure, par retrait des gardes. Deux orifices rectangulaires restent visibles. La section est rectangulaire. L conservée: 41 mm; l: 14 mm; ép.: 6 à 4 mm
N° 379	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-190	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment informe. L: 18 mm; l: 17 mm; ép.: - d'1 mm
N° 381	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-192	Bronze	Tête de clavette	Cette tête circulaire, moulée, de clavette est destinée à la fixation de plaques de serrures sur les coffres et coffrets. La tête circulaire est décorée de deux cercles concentriques et d'un point central tous les trois moulés en creux. La tige de section rectangulaire plaide en faveur de l'identification comme clavette. Objet identique aux N° 231 et 444 présents dans la même structure. D. 16 mm ép. tête: 3 mm; section de la tige: 4 mm par 3 mm
N° 395	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-206	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Élément déformé par le feu: partiellement fondu. Lamelle en tôle de bronze (?). L: 5 mm; ép.: 1 mm
N° 397	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-208	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tête de clou plate et circulaire. D: 14 mm; ép.: 2,5 mm
N° 398	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-209	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 18 mm; l: 18 mm; ép.: - d'1 mm

Tabl. 10 (suite).

N° 399	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-210	Bronze	Fragment de tôle indéterminée: fragment de plaque de serrure ?	Fragment d'un angle de tôle quadrangulaire à l'origine qui a pu appartenir à un élément décoratif ou de renfort disposé sur un coffre ou un coffret. Il pourrait appartenir à une plaque de serrure par exemple. L: 47 mm; l.: 34 mm; ép.: 1 mm	
N° 400	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-211	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Les fragments de tôle en bronze, retrouvés indépendamment de tout autre élément, rendent l'identification très difficile, même si l'on a une idée des types de fonctions dans lesquelles elles ont été utilisées. Les domaines de mise en œuvre de ces éléments sont nombreux. On peut les rencontrer en tant que décoration et renfort d'ameublement (coffres et coffrets), ornementation ou système de renfort pour le harnachement, l'équipement militaire, les vêtements et accessoires vestimentaires. Il s'agit d'un fragment informe de tôle qui a pu appartenir à des éléments décoratifs et de renforts disposés sur un coffre ou un coffret. L: 15 mm; l.: 11 mm; ép.: 1 mm	
N° 402	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-213	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 60 mm; section: 5 mm par 5 mm	
N° 404	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-215	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 18 mm; l.: 6 mm; ép.: - d'1 mm	
N° 405	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-216	Fer	Fragment de clou	Fragment d'une tige de section carrée appartenant à une pointe de clou. L: 65 mm; section: 4 mm par 4 mm	
N° 406	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-217	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment informe de tôle qui a pu appartenir à des éléments décoratifs et/ou de renforts disposés sur un coffre ou un coffret. L: 27 mm; l.: 11 mm; ép.: 1 mm	
N° 408	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-219	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment irrégulier. L: 22 mm; l.: 9 mm; ép.: - d'1 mm	
N° 409	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-220	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	Fragment quadrangulaire. L: 27 mm; l.: 17 mm; ép.: - d'1 mm	
N° 414	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-220	Bronze	Petit clou décoratif d'ameublement à tête hémisphérique (clou de tapissier)	Il s'agit d'un petit clou dont la tête hémisphérique est constituée d'une tôle fine. La pointe est de section carrée. D tête: 12 mm; H tête: 4 mm; section: 2 mm par 2 mm	
N° 416	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-227	Pâte de verre	Décoration de bijou: décoration d'un chaton de bague ?	Il s'agit d'un petit disque en pâte de verre, de section lenticulaire qui a pu servir de décoration au chaton d'une bague. D: 7,5 mm; ép.: 2 mm	
N° 430	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-241	Bronze	Fragment de morillon de coffret	Fragment d'un élément articulé composé d'une plaque rectangulaire, moulée, et ajouré à son extrémité pour permettre le passage d'une fiche servant de fixation et d'articulation. L'extrémité de la plaque est renforcée par une surépaisseur demi circulaire de métal. De même, les grands côtés de cette plaque sont munis de bords plus épais. Un fragment de la fiche de fixation est encore présent sur cet élément. Il s'agit d'une petite lamelle recourbée autour de la surépaisseur, créant ainsi un œillet. Les deux pattes de fixation plus étroites sont brisées. Le rôle du morillon est de participer, en relation avec la serrure, à la fermeture du coffre ou coffret. L conservée: 27 mm; l.: 20 mm; ép.: 1,5 mm section du renfort de l'articulation: 7 mm par 6 mm	
N° 443	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-254	Bronze	Fragment de bronze indéterminé	Fragment, partiellement fondu, rendu informe par l'action du feu.	
N° 444	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-255	Bronze	Tête de clavette	Il s'agit d'une tête circulaire moulée de clavette. Ce type d'objet est destiné à la fixation de plaques de serrures sur les coffres et coffrets. La tête circulaire est décorée de deux cercles concentriques et d'un point central tous les trois moulés en creux. De cette tête par une tige de section carrée. Cette tête de clavette est identique à la N° 381. D.: 15 mm ép. tête: 3 mm; section de la tige: 3 mm par 3 mm	
N° 533	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-256	Bronze	Fragment de tôle indéterminée	L: 38 mm; l.: 29 mm; ép.: 1 mm	N° 306
N° 534	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-257	Bronze	Deux petits clous destinés à la fixation de tôles décoratives sur de l'ameublement	Il s'agit de deux petits clous à tête circulaire plate. L'un des clous est entier; seule la pointe subsiste pour le second. N° 1: L: 19 mm; D tête: 4 mm; section: 2 mm par 2 mm N° 2: L: 17 mm; section: 2 mm par 2 mm	
N° 535	Zone A, ouest St. 130 U.F. 284, ouest Inv. 284-258	Bronze	Fragment d'une fiche de fixation	Il s'agit d'un fragment de tige pointue dont la section est rectangulaire. Ce fragment appartient à une fiche de fixation destinée à l'ancrage d'anneaux ou de poignées par exemple. Ce système est constitué à l'origine par une tige de section rectangulaire repliée afin de créer un œillet et deux pattes servant de fiches de fixation. L conservée: 18 mm; section de 2,5 mm par 1,5 mm	

Tabl. 10 (suite).

Une partie de ces objets est représentée dans les figures 47 et 48 du texte.

ST 130, UF 272/284

Les éléments de charnières

1. Élément court, très petites dimensions. Les deux bases, tournées, sont légèrement concaves. Le fragment est brisé au niveau de la perforation latérale. Diam. 18 mm, haut. 23 mm. Inv. 284-156. Parallèles: BÉAL, 1983 (Lyon), type A XI.2, pl. 22, n^{os} 196-309.
2. Élément court, petites dimensions. Les deux bases, tournées, sont concaves. La perforation latérale a été pratiquée légèrement de biais. Le fragment est brisé au niveau de cette dernière. Diam. 19 mm, haut. conservée 26,6 mm. Inv. 284-88. Type Béal A XI.2.
3. Élément court, petites dimensions. Les deux bases sont tournées et légèrement concaves. La paroi opposée à la perforation est manquante. Le fragment présente un stade peu avancé de crémation. Diam. 20 mm, haut. 24 mm. Inv. 284-174 et 284-184. Type Béal A XI.2.
4. Élément court, petites dimensions. Les deux bases sont tournées et légèrement concaves. La perforation latérale a entamé la paroi interne opposée. Des lignes concentriques de tournage sont encore visibles sur la face extérieure. Le fragment présente un stade peu avancé de crémation. Diam. 21 mm, haut. 26,4 mm. Inv. 284-250. Type Béal A XI.2.
5. Élément court, petites dimensions. Les deux bases, tournées, sont concaves. Les parois sont peu épaisses et des lignes de tournage sont encore visibles sur la face extérieure. Le fragment est brisé au niveau de la perforation latérale, pratiquée légèrement de biais. Diam. 24 mm, haut. 26 mm. Inv. 284-91. Type Béal A XI.2.
6. Élément court. Les deux bases sont tournées et légèrement concaves. Le pourtour de la perforation latérale est marquée par de fines entailles au ciseau. Le fragment est fortement déformé. Diam. 24 mm, haut. 34 mm. Inv. 284-15. Type Béal A XI.2.
7. Élément court. Les deux bases, tournées, sont légèrement concaves. Un marquage au ciseau est visible autour de la perforation latérale. Le fragment, passablement déformé, présente des parois épaisses. Diam. 26 mm, haut. 35 mm. Inv. 284-51 et 284-249. Type Béal A XI.2.
8. Élément court, diamètre important. Les deux bases, tournées, sont concaves. Les parois sont épaisses et des lignes de tournage sont visibles sur la face extérieure. Les fragments présentent des stades différenciés de crémation. Diam. 29 mm, haut. 37,5 mm. Inv. 284-47, 284-148 et 284-164. Type Béal A XI.2.
9. Élément court, diamètre important. Les deux bases sont tournées et légèrement concaves. Les parois sont très épaisses. Le fragment, brisé au niveau de la perforation latérale, présente un stade peu avancé de crémation. Diam. 30 mm, haut. 39,2 mm. Inv. 284-20. Type Béal A XI.2.
10. Élément court, diamètre important. Les deux bases, tournées, sont légèrement concaves. Le fragment, brisé au niveau de la perforation latérale, est passablement déformé. Diam. 31 mm, haut. 37,9 mm. Inv. 284-52. Type Béal A XI.2.
11. Élément long. La base conservée est tournée et légèrement concave. Deux fines rainures. Une perforation a été ménagée à 7 mm sous ces dernières. Le diamètre est peu important et les parois fines. Diam. 20 mm, haut. conservée 28,2 mm. Inv. 284-230. Type A XI.1, pl. 210-21, n^{os} 127-172.
12. Élément long. La base conservée est tournée et concave. La perforation latérale est ménagée à cheval sur les trois fines rainures. Le fragment est fortement déformé. Diam. 24 mm, haut. conservée 46,6 mm. Inv. 284-25. Type Béal A XI.1.
13. Élément long. Aucune base conservée. Le fragment, passablement déformé, est brisé au niveau des deux perforations latérales. Ces dernières sont désaxées l'une par rapport à l'autre et légèrement obliques. Diam. 26 mm, haut. conservée 49,7 mm. Inv. 284-92. Type Béal A XI.1.
14. Élément long, dimensions importantes. La base conservée est tournée et concave. Trois fines rainures. Une perforation latérale entame la première rainure, ainsi que la paroi interne opposée. La seconde perforation latérale est désaxée. Les fragments présentent un stade différencié de crémation. Diam. 30 mm, haut. conservée 61,6 mm. Inv. 284-137 et 284-158. Type Béal A XI.1.

L'élément cylindrique

15. Petit fragment d'un tube cylindrique. Deux lignes incisées courent près de la base conservée, tournée. Les parois sont très fines. Des lignes de tournage sont visibles sur la face extérieure. Diam. 22 mm, haut. conservée 24,7 mm. Inv. 284-178. DESCHLER-ERB, 1998, pl. 48, n^{os} 4356-4360.

Les pieds de coffret

16. Petit élément cylindrique arrondi et pointé à sa base, surmonté de deux disques de profil trapézoïdal et d'épaisseur inégale. Appendice tronconique. Passablement déformé par le feu. Haut. 18,7 mm, diam. max. 8 x 9 mm, long. appendice 16,6 mm. Inv. 284-201. Parallèles: BÉAL, 1984 (Nîmes), p. 71, pl. 14, n^{os} 275-277; DUMOULIN, 1964 (Apt), tombe 25, fig. 16; ASSKAMP *et alii*, 1987 (Aldorf), pl. 13, n^{os} 1-2.

Tab. 11. Inventaire descriptif de la tabletterie de la fosse ST130 (Aurélien Schenk).

17. Petite sphère aplatie et pointée à sa base pointée, surmontée de deux disques de profil trapézoïdal. L'appendice est manquant et la sphère brisée par la moitié. Haut. conservée 11,5 mm, diam. max. 11,5 mm. Inv. 284-66. Parallèles: BÉAL, 1984 (Nîmes), p. 71, pl. 14, n^{os} 275-277; DUMOULIN, 1964 (Apt), tombe 25, fig. 16; ASSKAMP *et alii*, 1987 (Altdorf), pl. 13, n^{os} 1-2.

Les éléments de pyxide

18. Corps de pyxide. Profil tronconique, légèrement cintré. L'extrémité supérieure, arrondie, est soulignée d'une fine gorge en V et d'une large moulure concave. La base est ornée d'une large moulure concave encadrée de deux fines gorges en V rappelant le décor du sommet. Un redent intérieur permet la fixation du couvercle et du fond. Haut. 48 mm, diam. base 40 mm, diam. sommet 26 mm. Inv. 284-56, 284-59, 284-64, 284-82, 284-140, 284-146, 284-239 et 284-281. Aucun parallèle exact connu, atypique.

19. Couvercle. Rondelle de profil tronconique aplati, dotée d'une perforation centrale. La face supérieure est ornée de moulures, consistant en une alternance de galbes concaves séparés par de fines gorges en V dissymétrique. La face inférieure, plane, présente des résidus de *spongiosa*. Le fragment est passablement déformé par le feu. Diam. 32 mm, épais. max. 3,6 mm, diam. perforation 6 mm. Inv. 284-32, 284-132, 284-168 et 284-282.

20. Couvercle ? Rondelle perforée. La face supérieure, bombée, présente deux fines moulures à sa périphérie. Une fine couronne de profil triangulaire précède la perforation centrale et la tranche est biseautée. Déformée par le feu. Trois fragments. Diam. 28 mm, ép. max. 3,5 mm, diam. perforation 6 mm. Inv. 191-03, 273-14 et 273-15 (pl. 2).

21. Appendice de préhension ? Petit élément en forme de bulbe d'oignon étiré et de section circulaire. Brisé aux deux extrémités. Haut. conservée 14,9 mm, diam. max. 8 mm. Inv. 284-172.

Les tiges moulurées

22. Manche de petit ustensile ? Tige de section circulaire portant de très nombreuses traces de tournage. L'extrémité proximale, brisée, présente une zone moulurée constituée d'une sphère aplatie prise entre deux disques fins et une amorce de galbe concave. L'extrémité utile, ornée d'une gorge en V, est munie d'un appendice tronconique pointé. Cette extrémité porte des traces d'oxydation. Long. conservée 98,4 mm, diam. max. 8,7 mm, long. appendice 11 mm. Inv. 272-15, 284-71 et 284-280. Parallèles: BÉAL, 1983 (Lyon), type A XVII.1, pl. 25, n^{os} 344 et 346; DESCHLER-ERB, 1998 (Augst), pl. 6, n^o 71; SCHENK, 2004 (Avenches), pl. 9, n^{os} 362 et 363.

23. Manche de petit ustensile, fuseau, stylet ? Fine tige de section circulaire et moulurée à une extrémité. Le décor se compose de deux étroites rainures surmontées d'un élément en forme de cône arrondi. L'autre extrémité, brisée, est passablement déformée. Long. conservée 59 mm, diam. max. 5,7 mm. Inv. 272-18 et 284-189.

24. Manche ? Tige de section circulaire et de diamètre relativement important. L'extrémité conservée, arrondie et pointée, est ornée de trois gorges en V isolant une moulure triangulaire et un disque plat. *Spongiosa* visible. Long. conservée 59 mm, diam. max. 10,7 mm. Inv. 284-16 et 284-256.

Indéterminés

25. Tige courte et de section circulaire, présentant une base cylindrique terminée par une petite protubérance pointée. Le diamètre se rétrécit progressivement en direction de l'autre extrémité, brisée. Les traces de tournage sont visibles. Long. conservée 19 mm, diam. max. 5,6 mm. Inv. 284-100. Aucun parallèle connu.

25. Petit élément en forme de bobine, composé de deux éléments tronconiques affrontés. Une extrémité, pointée, a été détachée par tournage, tandis que l'autre a été sciée et présente une esquille d'os. La zone médiane est ornée de deux très fines incisions. Long. 16,3 mm, diam. max. 9,4 cm. Inv. 284-23. Aucun parallèle connu.

Tab. 11. Inventaire descriptif de la tabletterie de la fosse ST130 (Aurélien Schenk) (suite).

Bibliographie

- AGACHE R., 1976, « Les fermes indigènes d'époque pré-romaine et romaine dans le bassin de la Somme », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, p. 117-138.
- ARGANT Th., 2007, « La faune », in: MONIN M., 2007, *30-32 rue de Bourgogne – Le clos des arts (Rhône, Lyon 9^e). Rapport de fouilles*, Lyon, S.R.A./ Ville de Lyon, 4 vol., 795 p.
- ASSKAMP R., KOKABI M., WAHL J., 1987, « Das römische Brangrab von Altdorf, Gde. Ettenheim, Ortenaukreis », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 12, p. 333-337.
- BAKELS C., JACOMET S., 2003, « Access to luxury foods in Central Europe during the Roman period: the archaeological evidence », *World Archaeology*, 34, 3, p. 542-557.
- BARAT Y., 1999, « La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 38, p. 117-167.
- BÉAL J.-C., 1983, *Catalogue des objets de tableterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'univ. Jean Moulin Lyon 3, N^{elle} série n° 1, 421 p.
- BÉAL J.-C., 1984, *Les objets de tableterie antique du Musée archéologique de Nîmes*, Nîmes, 120 p. (*Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes*, 2).
- BÉAL J.-C., 2007, « Les territoires des cités antiques: notes de géographie historique en région lyonnaise », *Revue des Études Anciennes*, t. 109, n° 1, p. 5-26.
- BEL V., DE KLINJ H., MOTTE S., VICHERD G., 1993, « Cinq ensembles funéraires ruraux du haut-Empire dans le nord de la Narbonnaise et le sud-est de la Lyonnaise », in: FERDIÈRE A. dir., *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, p. 199-208 (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- BEL V., THI MAI B., FEUGÈRE M., GIRARD M., HEINZ C., OLIVE C., 2002, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule: la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, 539 p., 625 fig. (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 11).
- BELLET M.-E., 1988, « Verres gallo-romains découverts à Orange (Vaucluse) », in: *2^{es} journées d'étude de l'AEAV*, Rouen, p. 6-17.
- BÉRAUD I., GÉBARA C., 1990, « La datation du verre des nécropoles gallo-romaines de Fréjus », in: *Annales du 11^{ème} congrès de l'Ass. internationale pour l'histoire du verre, Bâle, 29 août-3 sept. 1988*, Amsterdam, *Ass. internationale pour l'histoire du verre*, p. 153-165.
- BET Ph., DELOR A., 2000, « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire: révision décennale », in: *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1^{er}-4 juin 2000*, p. 461-484.
- BLAIZOT F. dir., 2009, *Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité*, Paris, CNRS éd., 387 p., 219 fig. 39 tabl. (*Gallia*, 66-1).
- BLAIZOT F. dir., 2010, *Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine: paléogéographie de la plaine alluviale, axes de communication et occupations*, Paris, CNRS éd., 165 p., 64 fig. (*Gallia* 67-1).
- BLAIZOT F., BOËS X., 2003, « Une crémation primaire multiple en fosse au Néolithique final: la tombe-bûcher de Reichstett-Mundolsheim-Souffelweyersheim (Bas-Rhin) », in: DERWICH E. dir., *Préhistoire des pratiques mortuaires, Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, Actes du Symposium International, Leuven, 12-16 sept. 1999*, Liège, ERAUL, p. 49-60 (*Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 102).
- BLAIZOT F., BONNET Ch., 2007, « Traitements, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures gallo-romaines », in: BARAY L., BRUN P., TESTART A. dir., *Pratiques funéraires et Sociétés: nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale, Actes du colloque de Sens, Centre de Recherche et d'Étude du Patrimoine, 12-13-14 juin 2003*, Dijon, éd. universitaires de Dijon, p. 207-228 (Coll. *Art, Archéologie et Patrimoine*).
- BLAIZOT F., BONNET Ch., 2010, « L'identité des pratiques funéraires romaines: regard sur le centre et le sud-est de la Gaule », in: OUZOULIAS P., TRANOY L. dir., *Comment les Gaules deviennent romaines, Actes du colloque international organisé par l'Inrap, 14-15 sept. 2007, Auditorium du Louvre*, Paris, La Découverte, p. 267-282.
- BOUBY L., MARINVAL Ph., 2004, « Fruits and seeds from Roman cremations in Limagne (Massif Central) and the spatial variability of plant offering in France », *Journal of Archaeological Science*, 31, p. 77-86.
- BOUET A., 2003, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Rome, 2 vol., 416 p. (*Coll. de l'École Française de Rome*, 320).
- BUISSON A., 1990, *L'Ain*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 192 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 1).
- CALLENDER M. H., 1965, *Roman Amphorae with index of stamps*, Londres, Oxford Univ. Press, 323 p.
- CASTELLA D., 1987, *La nécropole du Port d'Avenches*, Avenches, 200 p. (*Cahiers d'archéologie romande*, 41 - *Aventicum*, IV).
- CASTELLA D., AMREIN H., DUVAUCHELLE A., FREY-KUPPER S., MARTIN PRUVOT C., MAZUR A., OLIVE C., PORRO M.-A., 2002, « Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches En Chaplix », *Bull. de l'Association Pro Aventico*, 44, p. 7-102.
- CHASTEL J., DE KLIJN H., VITAL J., 1988, « L'habitat gallo-romain du Pré de La Cour à Montagnieu (Ain): note préliminaire », *R.A.E.*, t. XXXIX, fasc. 1-2, p. 135-140.
- CLOPPET Y., 2004, « Le cadre de vie dans les villas des territoires de Lyon et de Vienne », in: BEDON R. dir., *Rvs Amoenum: les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, p. 297-320 (*Caesardunum*, XXXVII-XXXVIII).
- COLLART J.-L., 1996, « La naissance de la villa en Picardie: la ferme gallo-romaine précoce », in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du 2^{ème} colloque de l'association AGER, Amiens (Somme), 23-25 sept. 1993*, p. 121-156 (*Revue Archéologique de Picardie*, num. sp. 11).
- COURBOT-DEWERDT C., 2003, « L'évolution des campagnes du Nord-Ouest de la Gaule (1^{er} siècle av. J.-C. – 11^e siècle ap. J.-C.) », in: FAVORY F. éd., *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraires*, Besançon, Presses Univ. Franches-Comtoises, p. 135-142.
- COURTOIS L., CONSTANTIN C., 1994, « Comportement des vases déposés sur le bûcher », in: LAMBOT B., FRIBOULET M., MÉNIEL P. dir., *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardenne) – II, Les nécropoles dans leur contexte régional*

- (*Thugny-Trugny et tombes aristocratiques*) 1986-1988-1989, p. 303-306 (*Mémoires de la société archéologique champenoise*, 8 - suppl. au bulletin n° 2).
- DANGRÉAUX B., DESBAT A., 1988, « Les amphores du dépotoir du Bas-de-Loyasse à Lyon », *Gallia*, 45, p. 115-154.
- DE KLIJN H., avec la coll. de SALVADOR P.-G., 1994, « L'occupation gallo-romaine dans le Bassin de Malville (Ain) : résultats des prospections et des fouilles à l'intérieur de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brenaz », *R.A.E.*, t. 45, fasc. 2, p. 409-435.
- DE KLIJN H., MOTTE S., VICHERD G., 1996, « Éléments sur la romanisation des campagnes en Nord-Rhône-Alpes », in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du 2^{ème} colloque de l'association AGER, Amiens (Somme), 23-25 sept. 1993*, p. 271-286 (*Revue Archéologique de Picardie*, num. sp. 11).
- DELAGE R., 2002, *Céramiques du quotidien en usage dans le Centre de la Gaule aux trois premiers siècles de notre ère*, Lezoux, 91 p. (*Documents du Musée de la Céramique*, 1).
- DESBAT A., 2003, « Les verres des fouilles du pseudo sanctuaire de Cybèle à Lyon », in: FOY D., NENNA M.-D. éd., *Échanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque de l'Ass. Française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 397-403 (*Monographies instrumentum*, 24).
- DESBAT A., DANGRÉAUX B., 1997, « La production d'amphores à Lyon », in: DESBAT A. dir., « Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2^e partie: Les ateliers du 1^{er} s. ap. J.-C. » (dossier), *Gallia*, 54, p. 73-104.
- DESBAT A., LAROCHE C., MERIGOUX E., 1979, « Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon », *Figlina*, 4, p. 1-17.
- DESBAT A., BATIGNE-VALLET C., BERTRAND E., BONNET C., GAYTE P., LENOBLE M., 2001, *L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9^e)*, Lyon, 47 p.
- DESCHLER-ERB S., 1998, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica: Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*, Augst, Römermuseum, 2 vol.: 1. *Text und Tafel*. 2. *Katalog (Forschungen in Augst, 27)*.
- DUMOULIN A., 1964, « Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Apt (Vaucluse) », *Gallia*, 22-1, p. 87-110.
- EBNÖTHER C., MONNIER J., 2002, « Les campagnes et l'agriculture », in: FLUTSCH L., NIFFELER U., ROSSI F., *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge: de l'homme de Néandertal à Charlemagne. V, Époque romaine*, Bâle, éd. Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, p. 135-177.
- ETTLINGER E., 1998, « Noch einmal zur Keramik der 11. Legion in Vindonissa », *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 37-46.
- ETTLINGER E., SIMONETT Ch., 1952, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Bâle, Verlag Birkhäuser, 128 p. (*Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa*, III).
- FAUDET I., 2004, « Sanctuaires ruraux et villae en Gaule », in: BEDON R. dir., *Rus amoenum: les agréments de la vie rurale en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, p. 405-427 (*Caesarodunum*, XXXVII-XXXVIII).
- FAURE-BOUCHARLAT É. dir., 2001, *Vivre à la campagne au Moyen Âge: l'habitat rural du V^e au XI^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, éd. ALPARA, 431 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 21).
- FAURE-BRAC O., 2006, *Le Rhône*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 611 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 69-1).
- FERDIÈRE A. dir., 1993, *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain, Orléans 7-9 fév. 1992*, Tours, 454 p. (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- FERDIÈRE A., VILLARD A., 1993, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 316 p. (7^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France - Mémoires du Musée d'Argentomagus*, 2).
- FERDIÈRE A., MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P., NISSEN JAUBERT A., 2006, *Histoire de l'agriculture en Gaule (500 av. J.-C. - 1000 ap. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 231 p.
- FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., 2010, « Les grandes villae 'à pavillons multiples alignés' dans les provinces des Gaules et des Germanies: répartition, origine et fonctions », *R.A.E.*, t. 59-2010, p. 357-446.
- FEUGÈRE M., 2004, in: THERNOT R., BEL V., MAUNÉ S., 2004, *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault: ferme, auberge, nécropole et ensemble de potier en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.)*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 388 p. (*Archéologie et Histoire Romaine*, 13).
- FOY D., NENNA M.-D., 2001, *Tout feu, tout sable: mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Marseille, Musée d'histoire de Marseille, Aix-en-Provence, Édisud, 255 p.
- FOY D., NENNA M.-D., 2003, « Productions et importations de verre antique dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen de la France (I^{er}-III^e siècles) », in: FOY D., NENNA M.-D. dir., *Échanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 227-286 (*Monographies instrumentum*, 24).
- GENIN M., 1997, « Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne: essai de synthèse », in: *Actes du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, p. 13-34.
- GENIN M., 2007, *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Vol. 2: Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, éd. de la Fédération Aquitania, 589 p. (Coll. *Études d'Archéologie Urbaine*).
- GENIN M., LAVENDHOMME M.-O., 1997, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain: évolution des mobiliers domestiques*, Paris, éd. de la M.S.H., 289 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 66).
- GOUDINEAU Ch., 1998, *Regard sur la Gaule*, Paris, éd. Errance, 379 p.
- GROSE D. F., 1991, « Early imperial roman last glass: the translucent coloured and colourless », in: NEURBY D. F., PAINTER K. dir., *Roman glass: two centuries of Art and Invention*, London, p. 1-18.
- HERMANN B., 1976, « Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen », *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77, p. 191-200.
- ISINGS C., 1957, *Roman glass from dated finds*, Groningen, J.B. Wolters, 185 p.
- KOELHER A., 2003, « Vergers antiques dans les campagnes péri-urbaines: le cas de Reims », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2-2003, p. 37-45.
- KROGMAN W. K., 1978, *The human skeleton in forensic Medicine*, Springfield, Charles Thomas, U.S.A., 3^e éd., 337 p.
- LAMBOT B., 1994, « Le bûcher expérimental d'Acy-Romance, 11-12 août 1989 », in: LAMBOT B., FRIBOULET M., MÉNIEL P. dir., *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes*

- aristocratiques), p. 250-261 (*Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 8 - Suppl. au bulletin n° 2).
- LAUBENHEIMER F., 1989, «Les amphores gauloises sous l'Empire: recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie», in: *Amphores romaines et histoire économique: dix ans de recherche, Actes du colloque de Sienne, 22-24 mai 1986*, Rome, École française de Rome, p. 105-138 (*Coll. de l'École Française de Rome*, 114).
- LAVENDHOMME M.-O., 1996, *La Loire*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 305 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 42).
- LEMAÎTRE S., 1999, *Les importations d'amphores orientales dans la vallée du Rhône de l'époque d'Auguste à la fin du III^e siècle ap. J.-C.*, Thèse de doctorat, Univ. Lumière Lyon 2, 2 vol.
- LEMAÎTRE S., 2003, «Les amphores en contexte funéraire: modes de réutilisation», in: BALLET P. CORDIER P., DIEUDONNÉ-GLAD N. dir., *La ville et ses déchets dans le monde romain: rebuts et recyclages, Actes du colloque de Poitiers, 19-21 sept. 2002*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 243-257 (*Coll. Archéologie et histoire romaine*, 10).
- LEMAÎTRE S., DESBAT A., MAZA G., 1998, «Les amphores du sanctuaire de Cybèle», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Istres, 21-24 mai 1998*, p. 49-59.
- LÉVY M., 1922, *Carte géologique de la France à 1:80 000; 168, Lyon*, Paris, Ch. Béranger.
- LINTZ G., 1969, «Sépulture gallo-romaine de la Doulange, commune de Saint-Pardoux-le-Neuf (Corrèze)», *Revue Archéologique du Centre de la France*, n° 8, p. 133-142.
- LINTZ G. dir., 2001, *La nécropole gallo-romaine des Sagnes, à Pontarion (Creuse)*, Chauvigny, 370 p., 299 fig. (*Ass. des Publications chauvinoises*, Mémoire XX).
- MACKINLEY J., 1993, «Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Pyre Technology and Ritual», *Journal of Archaeological Science*, n° 21, p. 339-342.
- MARINVAL Ph., 1993, «Étude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines: réflexions préliminaires», in: FERDIÈRE A. dir., *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain, Orléans 7-9 fév. 1992*, Tours, p. 45-65 (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- MARTIN S., 2003, «Les récipients en verre de la rue des Granges», in: ROUQUET J. dir., *19, rue des Granges, Lyon V^{ème} (Rhône)*, Rapport de fouilles archéologiques, Lyon, S.R.A., p. 66-75.
- MASSART C., 2007, «Rites de repas, d'offrande et de sacrifice sur les sites des tumulus gallo-romains de Hesbaye (Belgique)», in: KRUTA V., LEMAN DELERIVE G. dir., *Feux des morts, foyers des vivants: les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine, Actes du XXVII^e colloque international de HALMA-IPEL, UMR 8164, Univ. Lille 3, juin 2004*, Lille, p. 216-225 (*Revue du Nord*, n° h.s. - Coll. *Art et Archéologie*, 11).
- MAZA G., 2008, «Une fosse-dépotoir augusto-tibérienne sur le site de la villa des Vernes à La Boisse (Ain)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, l'Escala-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008*, p. 739-748.
- MAZA G., SAISON-GUICHON A., VALLET C., BECKER Ch., 2002, «Un dépotoir d'atelier de potiers du I^{er} siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Bayeux, 9-12 mai 2002*, p. 275-330.
- MEFFRE J.-C., 1993, «Lieux sépulcraux et occupation du sol en milieu rural dans la cité antique de Vaison sous le Haut-Empire», in: FERDIÈRE dir., *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-Romain, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, p. 371-387 (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N., 1991, *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 182 p. (*Dossiers d'Archéologie du Musée national d'histoire et d'art*, I).
- METZLER-ZENS N., METZLER-ZENS J., MÉNIEL P. dir., 1999, *Lamadelaïne, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, 471 p., 398 fig. (*Dossiers d'Archéologie du Musée national d'histoire et d'art*, VI).
- MOIRIN A., 2003, «Contacts et échanges au I^{er} siècle: l'exemple de la Gaule du centre», in: FOY D., NENNA M.-D. éd., *Échanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque de l'Ass. Française pour l'Archéologie du Verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 227-286 (*Monographies instrumentum*, 24).
- MONDANEL C., 1982, *Les nécropoles gallo-romaines d'Auvergne et la nécropole des Religieuses de Lezoux (Puy-de-Dôme)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Univ. de Clermont-Ferrand II, Clermont-Ferrand, 595 p.
- MONIN M., 2007, *30-32 rue de Bourgogne – Le clos des arts (Rhône, Lyon 9^e)*, Rapport de fouilles, Lyon, S.R.A., Ville de Lyon, 4 vol., 795 p.
- MONNIER J., 1990, *La Dent, site gallo-romain à Meyzieu (Rhône)*, Lyon, 186 p.
- MOTTE S., VICHERD G., 2008, «La villa des Grandes Terres à Beynost (Ain): organisation spatiale et techniques de construction», *R.A.E.*, t. 57-2008, p. 267-288.
- NOUVEL P., POITOUT B., KASPRZYK M., 2009, «De la ferme au palais: les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, II^e-IV^e siècles ap. J.-C.», in: LEVEAU Ph., RAYNAUD Cl., SABLAYROLLES R., TRÉMENT F., *Les formes de l'habitat rural gallo-romain: terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Colloque AGER VIII, Toulouse 2007*, Bordeaux/Pessac, Aquitania, p. 361-389 (17^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- ODENHARDT-DONVEZ I., 1983, *Les verres du chantier de la rue des Farges à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Univ. Jean Moulin Lyon III, 160 p.
- PAILLET J.-L., TARDY D., et coll. de PONTET A., 2006, «Les monuments funéraires des Cars en Corrèze: premier bilan des recherches», in: MORETTI J.-Ch., TARDY D. éd., *L'architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque organisé par l'IRAA du CNRS et le musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 11-13 oct. 2001*, Paris, éd. du CTHS, p. 445-472 (*Coll. Archéologie et histoire de l'art*, 24).
- PAULI-GABI T., MEYER-FREULER Ch., 1999, «La céramique du I^{er} siècle en contextes militaires et civils: étude comparative sur la base des données de *Vindonissa* et de *Vitudurum*», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Fribourg, 13-16 mai 1999*, p. 25-43.
- PISTOLET C., 1981, «Les verres de la nécropole de Lattes», *Archéologie en Languedoc*, 4, p. 6-53.
- POUX M., 2004, *L'âge du vin: rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 637 p., 290 fig. (*Protohistoire européenne*, 8).

- POUX M., CLÉMENT B., PRIOUX F., GUILLAUD L., COLLET A., TRIPIER A., 2009, *Villa de Goiffieu, commune de Saint-Laurent-d'Agny (Rhône)*, Rapport de fouilles, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes, Univ. Lyon 2, Lyon, 477 p.
- PRADAT B., 1992, *Les offrandes alimentaires végétales dans les tombes antiques: exemples d'incinérations à Lyon et à Marseille*, Mémoire de DEA Environnement et archéologie, Univ. de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 313 p.
- PROVANSAL M., BERGER J.-F., BRAVARD J.-P., SALVADOR P.-G., ARNAUD-FASSETTA G., BRUNETON H., VEROT-BOURRELY A., 2000, «Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au haut Moyen Âge», in: LEVEAU Ph. dir., *Le Rhône romain: dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, Paris, éd. du CNRS, p. 13-32 (*Gallia*, 56).
- REINERT F., 1993, «Nécropoles rurales romaines précoces dans l'ouest du pays trévire-Grand-Duché de Luxembourg et régions limitrophes», in: FERDIÈRE A. dir., *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-romain, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, p. 177-184 (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- REMESAL J., 1986, *La Annona Militaris y la exportacion de Aceite Betico a Germania*, Madrid, Universidad Complutense, 238 p.
- RENARD É., 1993, «Les monuments funéraires de Nod-sur-Seine (Côte-d'Or)», in: FERDIÈRE A. dir., *Monde des morts et monde des vivants en Gaule romaine, Actes du colloque de l'Ass. en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie / Ass. d'Étude du Monde Rural Gallo-romain, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, p. 247-251 (6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- RIHA E., 2001, *Kästchen, Truben, Tische-Möbelteile aus Augusta Raurica*, Augst, 191 p. (*Forschungen in Augst*, 31).
- ROBIN L., 2008a, «L'atelier de verrier de la Montée de la Butte à Lyon (milieu I^{er} s. ap. J.-C.- début II^e s. ap. J.-C.): aspects techniques et typologiques», *Bull. de l'Ass. Française pour l'Archéologie du Verre*, p. 42-46.
- ROBIN L., 2008b, «Verres en contexte funéraire, l'exemple de la rue du Commandant Charcot à Lyon (Rhône)», *Bull. de l'Ass. Française pour l'Archéologie du Verre*, p. 62-67.
- ROYET R., BERGER J.-F., LAROCHE C., ROYET E., ARGANT J., BERNIGAUD N., BOUBY L., BUI THI M., FOREST V., LOPEZ-SAEZ A., 2006, «Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge: Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère)», *Gallia*, 63, p. 283-325.
- RÜTTI B., 1991, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum, 2 vol., *Text, Katalog und Tafeln*, 370 p. (*Forschungen in Augst*, 13, 1 et 2).
- SAISON-GUICHON A., 2001, «Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, p. 465-478.
- SCHEID J., 1984, «*Contraria, Facere*: renversements et déplacements dans les rites funéraires», *Annali di dipartimento di studi del mondo classico e del mediterraneo antico*, Sezione di Archeologia e Storia Antica VI, Naples, Istituto Universitario Orientale, p. 117-139.
- SCHENK A., 2004, *La tabletterie gallo-romaine à Avenches/Aventicum*, Mémoire de licence sous la dir. du Professeur Daniel Paunier, Univ. de Lausanne.
- SILVINO T., 2001, «Les importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon du I^{er} siècle av. J.-C. au III^e ap. J.-C.: étude préliminaire», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, p. 331-346.
- SILVINO T., en coll. avec CARRARA S., ROBIN L., 2008, «La villa des Vernes (La Boisse, Ain): un ensemble céramique de l'Antiquité tardive dans l'Est lyonnais», in: *Actes du congrès de la SFECAG, l'Escala-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008*, p. 463-476.
- SILVINO T., POUX M., 2005, «Où est passé le vin de Bétique? Nouvelles données sur le contenu des amphores dites 'à saumures' de types Dressel 7-11/Pompéi VII/Beltran 2A-B (I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. ap. J.-C.)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 5-8 mai 2005*, p. 501-514.
- SILVINO T., MAZA G., MICHEL J., ROBIN L., GAGNOL M., ARGANT T., 2007, *Le Sextant. 62 rue du Commandant Charcot (Lyon, Rhône)*, Rapport de fouilles d'archéologie préventive, Archeodunum, SRA Rhône-Alpes, Chaponnay.
- THERNOT R., BEL V., MAUNÉ S. 2004, *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault): ferme, auberge, nécropole et ensemble de potier en bordure de la voie Cessero-Condato-magus (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.)*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 388 p. (*Archéologie et Histoire Romaine*, 13).
- TRANOY L., 1995, *Recherches sur les nécropoles antiques de Lyon: topographie et rites funéraires*, Thèse de doctorat, Univ. de Provence-Aix/Marseille, 3 vol., 841 p., 220 fig.
- TRANOY L., 2000, «The living and the dead: approaches to landscape around Lyon», in: PEARCE L., MILLET M., STRUCK M. dir., *Burial, Society and Context in the Roman World*, Oxford, Oxbow Books, p. 162-168.
- TRÉMENT F., HUMBERT C., 2005, «Une incinération spectaculaire au pied du Puy-de-Dôme: le bûcher funéraire du Col de Ceyssat (Saint-Genès-Champagnelle)», in: CEBEILLAC-GERVAISONI M., LAMOINE L., TRÉMENT F. dir., *Autocélébration des élites locales dans le monde romain: contexte, textes, images (I^{er} s. av. J.-C.-III^e s. ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 21-23 nov. 2003, Clermont-Ferrand, Presses Univ. Blaise Pascal, p. 463-500 (*Coll. ERGA*, 7).
- VALLAT P., CABANIS M., 2009, «Le site de 'Champ Chalatras' aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme) et les premiers témoins archéologiques de la viticulture gallo-romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand (Auvergne)», *Revue Archéologique du Centre de la France*, 48, p. 155-188.
- VAN DER VEEN M., 2003, «When is food a luxury?», *World Archaeology*, 34, 3, p. 405-427.
- VICHERD G., 1984, «Un vaste établissement du type 'ferme indigène' à Béliigneux (Ain)», *R.A.E.*, t. XXXV, fasc. 3-4, p. 366-367.
- VICHERD G. dir., 1988, *Autoroutes dans l'Ain et archéologie: grands sauvetages archéologiques sur le tracé des autoroutes A40 et A42 de 1980 à 1986*, Lyon, SAPRR, 40 p.
- VICHERD G., 1998, «L'Ain à l'époque antique, un monde rural...», in: Catalogue de l'exposition *Pré-Proto Gallo Méro: histoire de l'Ain en archéo*, Bourg-en-Bresse, Musée de Brou, p. 60-65.
- VICHERD G., BAUDRAND M.-N., 1982, «Fouilles récentes à La Boisse (Ain), du Bronze final au Bas-Empire», *R.A.E.*, t. 33, fasc. 2-4, p. 123-141.
- VITAL J., 1993, *Habitats et sociétés du Bronze final au premier Âge du Fer dans le Jura: les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré-de-la-Cour à Montagnieu (Ain)*, Paris, CNRS éd., 253 p. (*Monographies du C.R.A.*, 11).